

Plan Local d'Urbanisme de Saint-Nabord



Fiches terrain

*Vu pour être annexé à la délibération N° 2026_18
du Conseil communautaire de la Porte des Vosges Méridionales
en date du 24 février 2026
approuvant le Plan Local d'Urbanisme de Saint-Nabord*

Mme la Présidente :

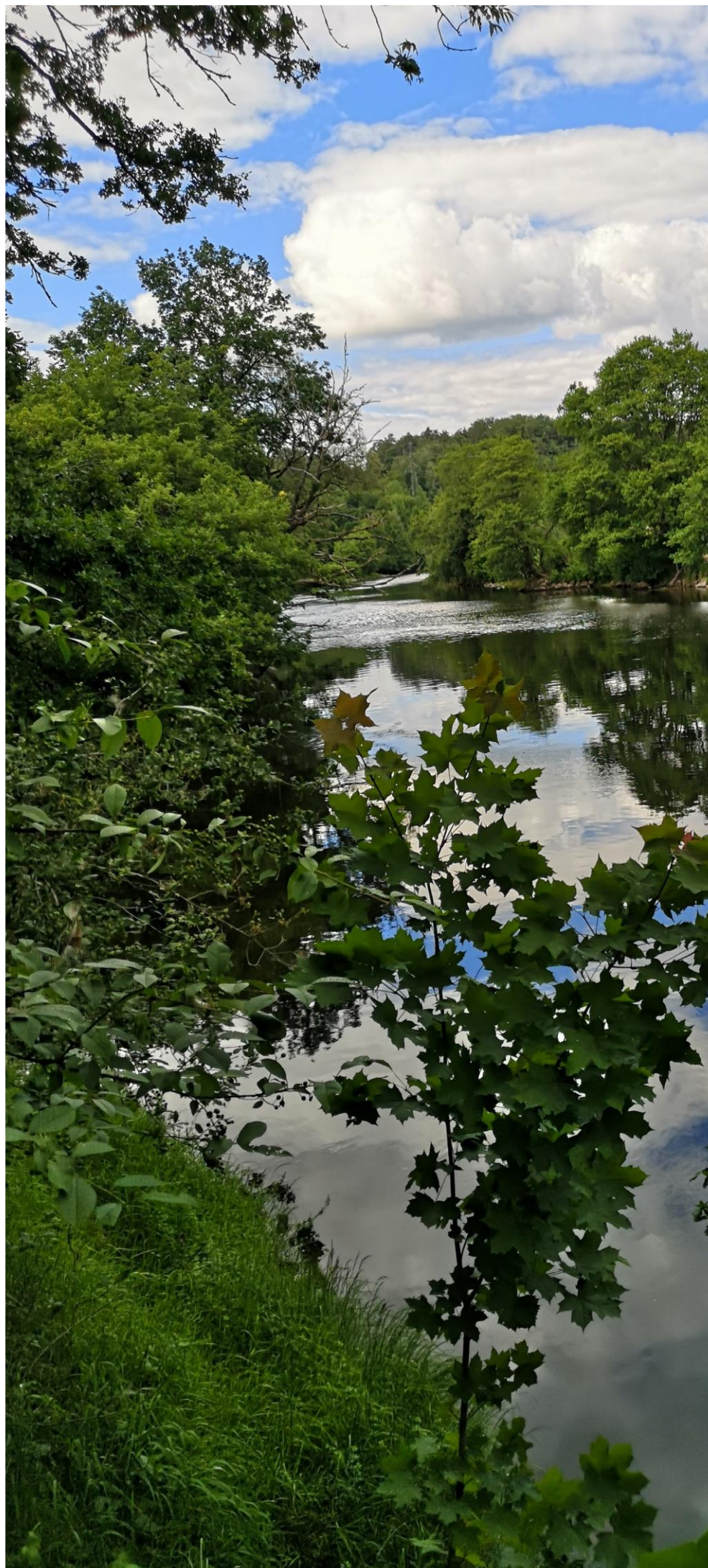


Maîtrise d'Ouvrage



Maîtrise d'Oeuvre





Évaluation environnementale du PLU

Commune de Saint-
Nabord

Fiches terrain

Projet	Plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Nabord	
Sous-dossier	Fiches terrain	
Version/Indice	V4	
Date	Novembre 2024	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Nabord	
Interlocuteur	Sarl BENJAMIN FEDELI – Architecture Urbanisme et Paysage Lorraine 258 av. de Strasbourg 54000 Nancy Tel : 03.83.85.60.60	Contact : Laure Marchandeu – Panteix Urbaniste – Approche Environnementale de l'Urbanisme (AUE – Ademe)
Cheffe de projet	Biotope – Agence Grand Est 2 bis, rue Charles Oudille – 54603 VILLERS LES NANCY Cedex Site Internet : www.biotope.fr	Contact : Maud Martz Chargée d'études environnementaliste
Expert botaniste-pédologue	Biotope – Agence Grand Est 2 bis, rue Charles Oudille – 54603 VILLERS LES NANCY Cedex Site Internet : www.biotope.fr	Contact : Mathias ADAM Chargé d'études botaniste – phytosociologue et pédologue
Expert botaniste-pédologue	Biotope – Agence Grand Est 2 bis, rue Charles Oudille – 54603 VILLERS LES NANCY Cedex Site Internet : www.biotope.fr	Contact : Arthur COLLAS Chargé d'études botaniste – phytosociologue et pédologue

Introduction – Présentation du contexte de l'étude

Afin d'accompagner la commune dans le choix des secteurs de projets urbains, nos experts botanistes – pédologues, Mathias ADAM et Arthur COLLAS, ont réalisé plusieurs sessions de terrain pour vérifier les enjeux écologiques et zones humides des sites de projets urbains potentiels et la réalisation de sondages pédologiques (1 passage par zone). Le but est de limiter au maximum les impacts du projet de PLU sur la biodiversité, voire de l'intégrer dans le projet comme critère de qualité du cadre de vie, en repérant notamment les motifs qui seront à préserver et en identifiant des mesures écologiques pour compléter les prescriptions environnementales des OAP. Il s'agit ici de dresser un « profil écologique » des zones d'urbanisation potentielle afin de permettre une prise en compte optimale des enjeux écologiques et/ou paysagers existants et de mettre en exergue les grands enjeux. Les prospections réalisées ne valent donc pas un inventaire exhaustif de tous les groupes biologiques. Un inventaire des zones humides sur critère pédologique et végétation a été réalisé (*voir Annexe 1 – Méthodologie*) sur la majorité des secteurs. Les derniers secteurs n'ayant pas fait l'objet d'un sondage (trois parcelles restantes au final) n'ont pas été accessibles car se trouvent sur des propriétés privées.

Méthodologie

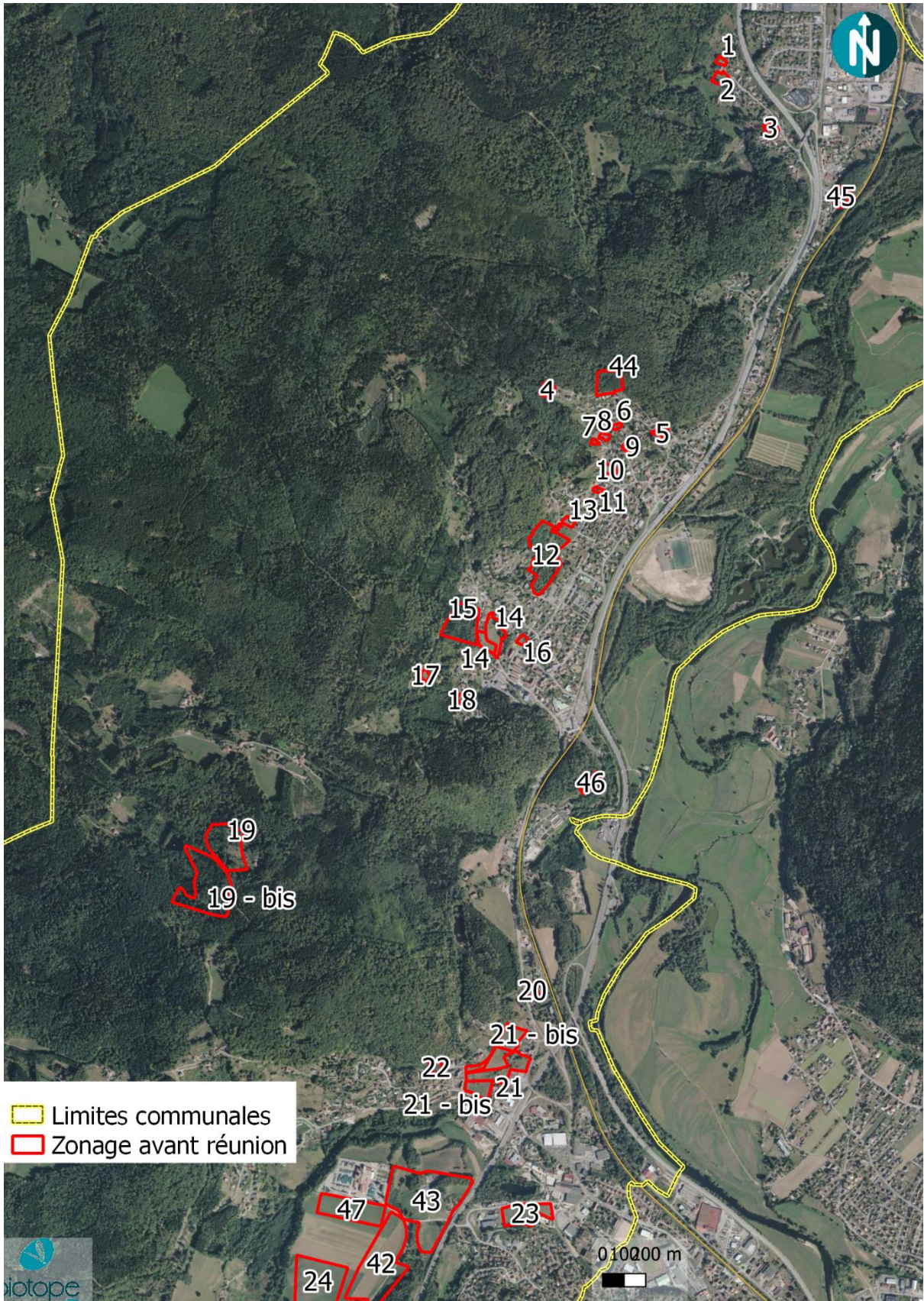
Les sites ont été parcourus à pied en effectuant des relevés sur les habitats rencontrés. A chaque passage, les observations opportunistes concernant les groupes d'animaux sont notées pour intégration.

Plusieurs passages ont été réalisés afin de couvrir l'ensemble des zones à prospecter.

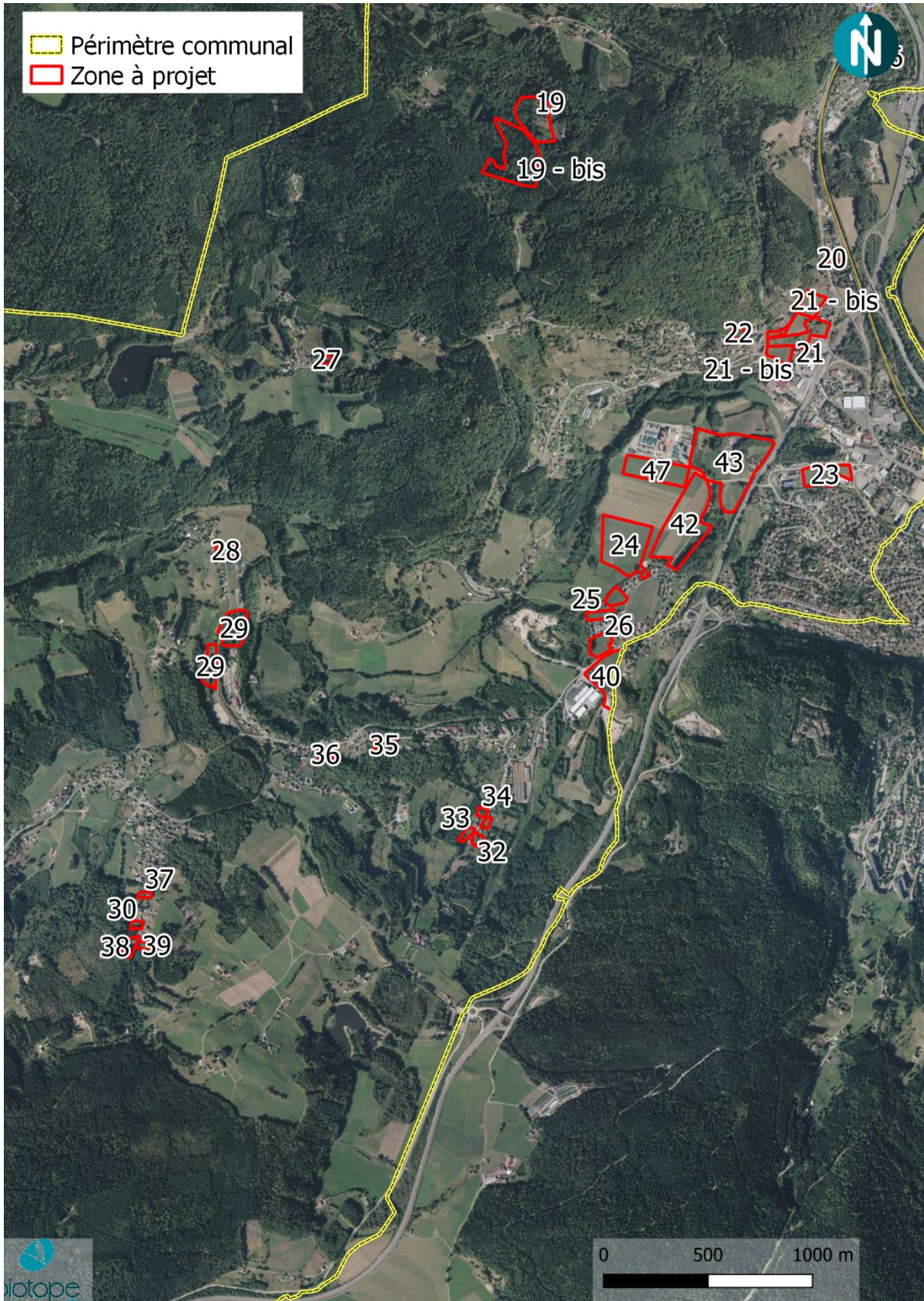
Le tableau indique les dates de réalisation, les groupes visés par les inventaires de la faune et de la flore et la méthodologie employée sur le terrain dans le cadre du projet (cf. tableau ci-dessous).

Dates des inventaires	Commentaires
Inventaires des habitats naturels, flores, sondages pédologiques et enjeux potentiels faunistiques	
20/07/2021	27°C temps ensoleillé. Vents légers.
21/07/2021	25°C, temps ensoleillé. Vents légers.
04/05/2022	15°C, temps nuageux, quelques averses orageuses
05/05/2022	15°C, temps nuageux
03/10/2022	18°C, temps ensoleillé avec quelques nuages
19/10/2022	15°C, temps ensoleillé

Les cartographies ci-dessous présentent les sites prospectés dans le cadre de l'élaboration de ce PLU.



Carte 1 Localisation des zones à projet, carte 1/2






Carte 2 Carte 1 Localisation des zones à projet, carte 2/2

Exemple de fiche de site

Nom commune – N° parcelle		N° site
Destination de la zone fixée par le PLU <i>Destination de la zone - Nom du hameau</i> <i>Superficie</i> <i>Photo du site</i>	Cartographie des habitats	
Contexte écologique		Contexte écologique
Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Trame Verte et Bleue : <i>La TVB du SRCE de Lorraine, celle du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées et celle établie dans le cadre de l'Etat initial de l'Environnement de ce PLU ont été étudiées pour chaque site.</i> <ul style="list-style-type: none"> • Trame verte et bleue du SRCE : • Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : • Trame verte et bleue locale : Zones humides : <i>sur la base de la cartographie des habitats et des sondages pédologiques (la donnée de zones humides potentielles de la DDT a été prise en compte).</i> Proximité d'un cours d'eau : <i>sur la base du terrain</i> Proximité d'une zone de captage d'eau potable : <i>Données ARS</i> Inventaire terrain : <i>Habitats naturels présents avec caractéristiques zones humides, enjeux habitat/fort/zone humide</i> Enjeux liés à la faune sur la base de la bibliographie, des observations terrains et de la potentialité d'accueil d'espèces protégées et patrimoniales (présence d'arbres à cavités pouvant accueillir les chiroptères, de zones sèches pouvant accueillir des reptiles, etc.)		<i>De faible à Majeur</i> Enjeu écologique : <i>il est déterminé en fonction de l'intégration et la fonctionnalité du site dans les différentes TVB, des habitats naturels présents, de la présence de zone humide et de l'enjeu potentiel faunistique.</i> <i>Il sera fort si une zone humide est présente, ou encore présentant un habitat naturel de qualité étant possiblement un habitat pour une multitude d'espèces animales comme les hétraies.</i> <i>L'enjeu écologique sera moyen si le milieu est d'intérêt communautaire, dans un réservoir de biodiversité de la trame verte et bleue locale et présentant un habitat pouvant être un réservoir ou encore si les enjeux potentiels faunistiques sont jugés moyens (prairie permanente à bon état de conservation, arbres à cavités, fourrés arbustifs en bon état de conservation, etc).</i> <i>L'enjeu écologique sera faible à moyen notamment si une zone humide reste potentielle sur la zone.</i>
Risques et nuisances (Source BRGM)		Enjeu
Risque inondation : Aléa mouvement de terrain : Nuisances : Sites et sols pollués : Radon :		Enjeu de risques et nuisances : <i>Il est considéré comme moyen quand le site est sur une zone potentiellement sujette aux débordements de nappe et peut être fort lorsqu'il accumule plusieurs types de nuisances (proche de la RN57, d'industries, de la voie de chemin de fer ...).</i> <i>L'ensemble du territoire est situé en enjeu fort pour le risque Radon. Par conséquent, il n'a pas été pris en compte dans la détermination de l'enjeu.</i>
Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone		
Enjeu global :		
Incidence/vigilance :		

Les fiches terrain

Saint Nabord - Section 0A - Parcelle 1744		1
<p>Destination de la zone fixée par le PLU</p> <p>UB - Peuxy</p> <p>0,126 Ha</p> 		
<p>Contexte écologique</p> <p>Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vège et Bassigny.</p> <p>Trame Verte et Bleue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité forestier identifié par le SRCE. Aucun corridor ou réservoir de biodiversité n'est identifié à proximité directe. • Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ; • Trame verte et bleue locale : site proche d'un réservoir de biodiversité d'intérêt local de la sous-trame prairiale (90 m au sud) mais séparé du réservoir de biodiversité par un espace forestier notamment. 		<p>Enjeu</p> <p>Faible à moyen</p>
<p>Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans la prairie mésophile de fauche à Centaurée noire et Fromental (NC) à une profondeur maximale de 55 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé Non humide (NZH).</p>		



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par une prairie acidophile de fauche entretenue par tonte pouvant être rattachée à l'association phytosociologique du *Centaureo nigrae – Arrhenatheretum elatius*. Ces prairies sont **des habitats d'intérêt communautaire (6510)** et sont déterminantes Znieff. Le cortège floristique y est composé d'espèces communes de ce groupement. On peut ainsi citer : le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*) ; la Centaurée jaccée (*Centaurea jacea*) ; le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) et la Knautie des champs (*Knautia arvensis*).

Présence d'arbres en bordure du site.

Aucune faune remarquable n'a été observée sur le site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles à moyens (oiseaux des milieux semi-ouverts, petits mammifères tel que le Hérisson d'Europe, insectes).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : NON ; zone hors du PPRi

Aléa mouvement de terrain : Exposition faible

Nuisances : Proche N57 qui possède un trafic routier conséquent. D'après la carte des bruits stratégiques de la DDT 88 (3^{ème} échéance 8 17), le site se trouve dans le tampon de plus de 65-70 dB (carte A, indicateur Lden ; indicateur calculé sur 24h) mais ne se trouve pas dans les zones où les valeurs limites au droit des habitations sont dépassées (Carte de type C).

Carte A :

https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18310/135716/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+A_Ld_N57.pdf

Carte C : https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18313/135728/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+C_N57.pdf

[vosges.gouv.fr/content/download/18313/135728/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+C_N57.pdf](https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18313/135728/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+C_N57.pdf)

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Le site est proche d'industries en activité (environ 400 m à l'est et au nord-est). Les industries proches sont des filatures, et un atelier de négoce en gros de produits laitiers et avicoles. Au regard des activités en cours et de la distance entre le site et ses usines, l'enjeu est jugé comme faible.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Enjeu

Moyen



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

Incidence/vigilance :

- Attention zone de projet en ZNIEFF de type II.
- Préservation des éléments boisés, jouant un rôle dans la fonctionnalité de la continuité écologique boisée à l'échelle du pays de la Déodatie.
- Plantation de haies d'espèces végétales locales pour faire écran aux nuisances sonores ;
- Prévoir un éloignement du bâti sur la parcelle et/ou une construction qui respecte des normes d'isolation sonore stricte pour éviter au maximum la nuisance sonore de la RN57, si cette zone ne peut être évitée.

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB - Peuxy

0,295 Ha



Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe pour partie au sein de la Znieff II – 410030456 : Vôge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité forestier identifié par le SRCE. Aucun corridor ou réservoir de biodiversité n'est identifié à proximité directe.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ;
- Trame verte et bleue locale : site proche d'un réservoir de biodiversité d'intérêt local de la sous-trame prairiale mais séparé du réservoir de biodiversité par un espace forestier.



Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans la prairie mésophile de fauche à Centaurée noire et Fromental (NC) à une profondeur maximale de 85 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.

Enjeu

Faible à moyen



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par une prairie acidophile de fauche entretenue par tonte pouvant être rattachée à l'association phytosociologique du *Centaureo nigrae – Arrhenatheretum elatius*. Ces prairies sont **des habitats d'intérêt communautaire (6510)** et sont déterminantes Znieff. Le cortège floristique y est composée d'espèces communes de ce groupement. On peut ainsi citer : le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*) ; la Centaurée jacée (*Centaurea jacea*) ; le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) et la Knautie des champs (*Knautia arvensis*).

Présence de vieux arbres (au moins âgé de 50 ans) en bordure du site.

Aucune faune remarquable n'a été observée sur le site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles à moyens (oiseaux des milieux semi-ouverts, insectes, petits mammifères tel que le Hérisson d'Europe, potentiellement chiroptères au niveau des vieux arbres).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : NON ; zone hors du PPRi

Aléa mouvement de terrain : Exposition faible

Nuisances : Proche N57 qui possède un trafic routier conséquent. D'après la carte des bruits stratégiques de la DDT 88 (3^{ème} échéance 2017), le site se trouve dans le tampon de plus de 65-70 dB (carte A, indicateur Lden ; indicateur calculé sur 24h) mais ne se trouve pas dans les zones où les valeurs limites au droit des habitations sont dépassées (Carte de type C).

Carte A :

https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18310/135716/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+A_Ld_N57.pdf

Carte C :

https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18313/135728/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+C_N57.pdf

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Le site est proche d'industries en activité (environ 450 m à l'est et au nord-est). Les industries proches sont des filatures, et un atelier de négoce en gros de produits laitiers et avicoles. Au regard des activités en cours et de la distance entre le site et ses usines, l'enjeu est jugé comme faible.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Enjeu

Moyen



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

Recommandations :

- Attention zone de projet en ZNIEFF de type II.
- Préservation des éléments boisés, notamment les vieux arbres en bordure, jouant un rôle dans la fonctionnalité de la continuité écologique boisée à l'échelle du pays de la Déodatie.
- Plantation de haies d'espèces végétales locales pour faire écran aux nuisances sonores ;
- Prévoir un éloignement du bâti sur la parcelle et/ou une construction qui respecte des normes d'isolation sonore stricte pour éviter au maximum la nuisance sonore de la RN57, si cette zone ne peut être évitée.

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB - Peuxy

0,291 Ha



Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vêge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité forestier identifié par le SRCE. Aucun corridor ou réservoir de biodiversité n'est identifié à proximité directe.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ;
- Trame verte et bleue locale : site proche d'un réservoir de biodiversité d'intérêt local de la sous-trame prairiale (à 110 m à l'ouest) mais séparé du réservoir de biodiversité par un espace forestier.

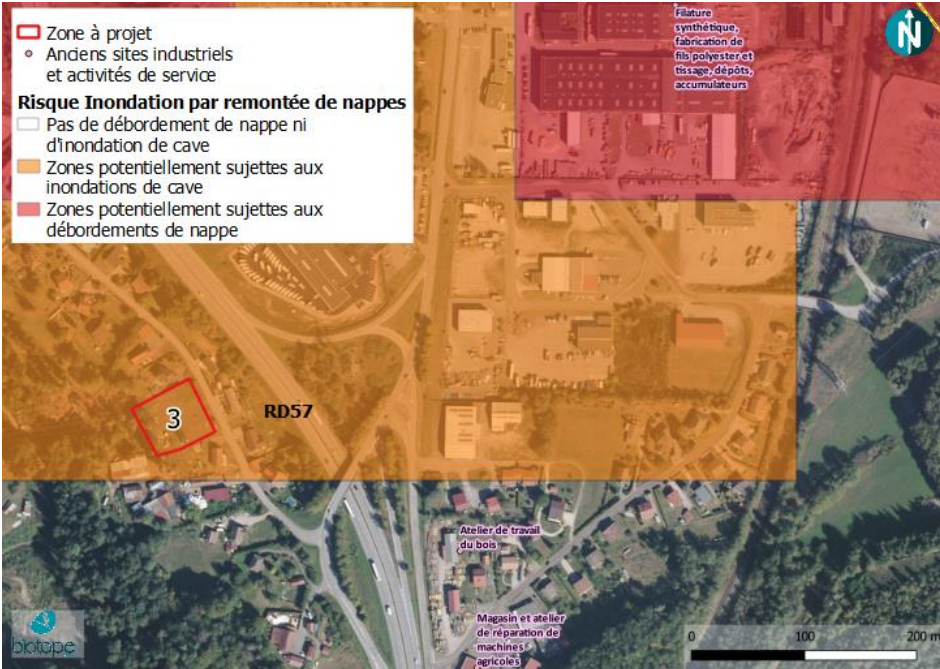


Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans la prairie pâturée eutrophe (NC) à une profondeur maximale de 83 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.



Enjeu

Faible à
moyen

<p>Proximité d'un cours d'eau : Non</p> <p>Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non</p> <p>Inventaire terrain : La parcelle est occupée par une prairie pâturée eutrophe pouvant être rattachée à l'association phytosociologique du <i>Lolio pereni – Cynosuretum cristati</i>. Le cortège floristique y est composée d'espèces communes de ce groupement. On peut ainsi citer : Le Ray-grass anglais (<i>Lolium perene</i>) ; le Plantain majeur (<i>Plantago major</i>) ; la Crételle (<i>Cynosurus cristatus</i>) ; la Renoncule âcre (<i>Ranunculus acris</i>).</p> <p>Aucune faune remarquable n'a été observée sur le site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles (oiseaux des milieux ouverts, insectes).</p>	
<p>Risques et nuisances (Source BRGM)</p>	<p>Enjeu</p>
<p>Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRI ; mais zone potentiellement sujette aux inondations de cave par remontée de nappe selon l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.</p> <p>Aléa mouvement de terrain : Exposition faible</p> <p>Nuisances : Proche N57 qui possède un trafic routier conséquent. D'après la carte des bruits stratégiques de la DDT 88 (3^{ème} échéance 2017), le site se trouve dans le tampon de plus de 65-70 dB (carte A, indicateur Lden ; indicateur calculé sur 24h) mais ne se trouve pas dans les zones où les valeurs limites au droit des habitations sont dépassées (Carte de type C).</p> <p>Carte A : https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18310/135716/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+A_Ld_N57.pdf</p> <p>Carte C : https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18313/135728/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+C_N57.pdf</p> <p>Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Le site est proche d'industries en activité (environ 250 m à l'est et au sud-est). Les industries proches sont des filatures, un atelier de travail du bois et un atelier de réparation de machines agricoles. Au regard des activités en cours et de la distance entre le site et ses usines, l'enjeu est jugé comme faible.</p> <p>Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord</p> 	<p>Moyen</p>
<p>Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone</p>	
<p>Enjeu global : Moyen</p>	
<p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attention zone de projet en ZNIEFF de type II. • Préservation des éléments boisés, jouant un rôle dans la fonctionnalité de la continuité écologique boisée à l'échelle du pays de la Déodatie. 	

- **Plantation de haies d'espèces végétales locales pour faire écran aux nuisances sonores ;**
- **Prévoir un éloignement du bâti sur la parcelle et/ou une construction qui respecte des normes d'isolation sonore stricte pour éviter au maximum la nuisance sonore de la RN57, si cette zone ne peut être évitée.**
- **Etudier le risque inondation et mettre en place le cas échéant les mesures appropriées.**

Saint Nabord - Section 0A - Parcelles 1803, 1804 et 1805		4
Destination de la zone fixée par le PLU		
UB - Centre-Longuet		
0,330 Ha		
La parcelle 4 est aménagée.		

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB - Centre-Longuet

0,305 Ha



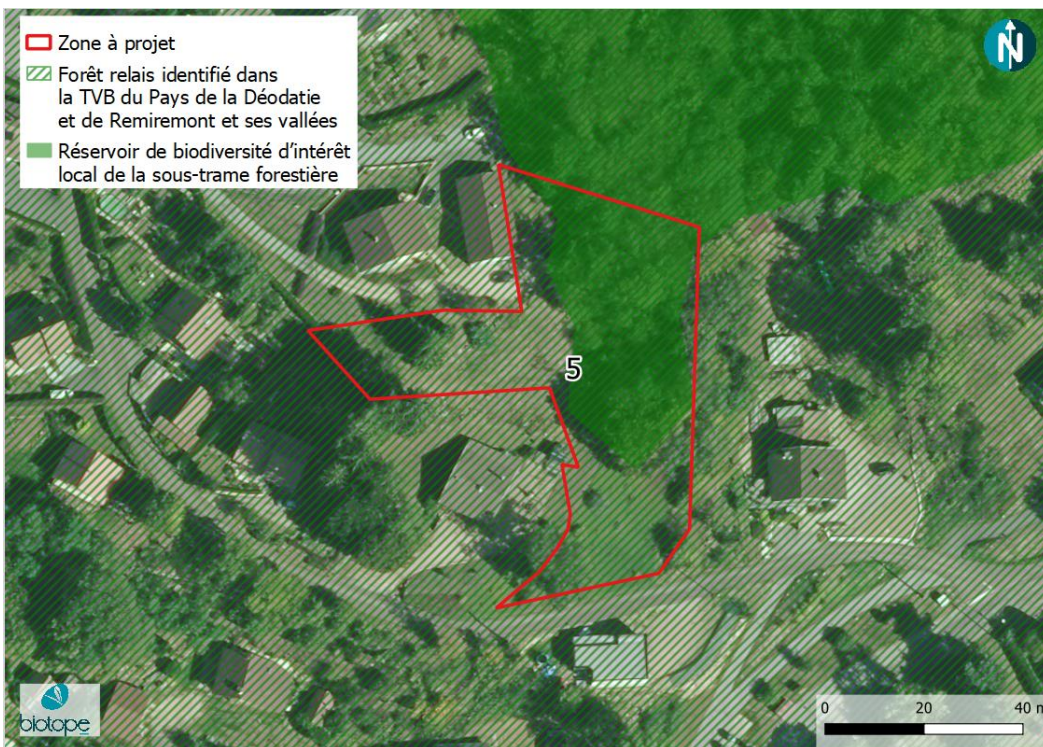
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe pour partie au sein de la Znieff II – 410030456 : Vôge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : Aucun corridor ou réservoir de biodiversité n'est identifié à proximité directe ou sur le site. Pas de zone de perméabilité non plus.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ;
- Trame verte et bleue locale : Les arbres se situant sur le site font partis d'un réservoir de biodiversité d'intérêt local de la sous-trame forestière.



Moyen

Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans la hêtraie acidophile à Luzule blanchâtre (NC) à une profondeur maximale de 35 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. En l'absence de 50 cm de sol, le sondage n'est pas concluant : il doit être classé **Indéterminé (Ind.)**. Cependant au vue du contexte topographique, il est peu probable qu'une zone humide puisse s'établir dans une forte pente comme celle-ci.



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est en partie occupée par une hêtraie acidophile à Luzule blanchâtre rattachable à l'association phytosociologique du *Luzulo izuloides – Fagetum sylvaticae*. En dehors du Hêtre, la végétation est erratique et limitée à la présence de petits arbustes tels que le Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*). La seconde partie de l'aire d'étude est occupée par des parties ornementales des jardins privés.

Un Ecureuil roux a été observé. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles à moyens (oiseaux des milieux semi-ouverts, mammifères tels que l'Ecureuil roux).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : NON ; zone hors du PPRi

Aléa mouvement de terrain : Exposition faible

Nuisances : Proche RN57 qui possède un trafic routier conséquent. D'après la carte de bruit stratégique de la DDT 88 (3^{ème} échéance 2017), le site se trouve dans le tampon de plus de 60-65 dB (carte A, indicateur Lden ; indicateur calculé sur 24h) mais ne se trouve pas dans les zones où les valeurs limites au droit des habitations sont dépassées (Carte de type C).

Carte A :

https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18310/135716/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+A_Ld_N57.pdf

Carte C :

https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18313/135728/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+C_N57.pdf

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : /



Moyen

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

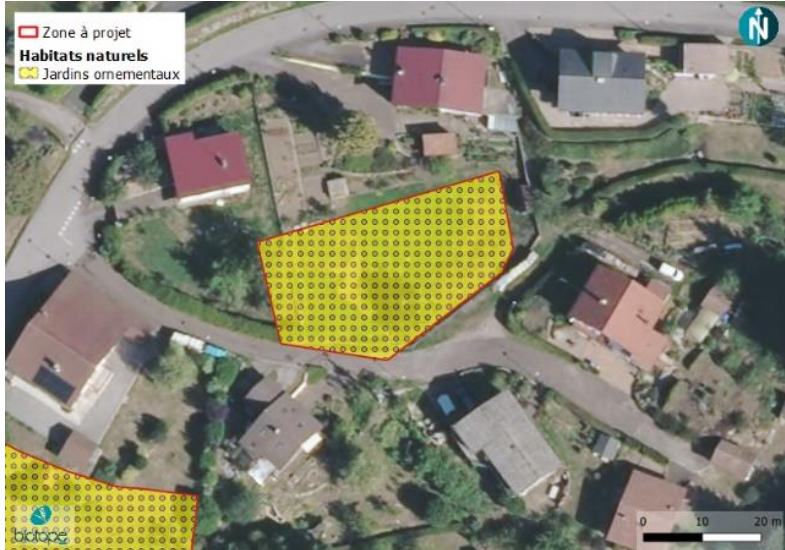
Recommandations :

- **Attention zone de projet en partie en ZNIEFF de type II.**
- **Préservation des éléments boisés, jouant un rôle dans la fonctionnalité de la continuité écologique boisée à l'échelle du pays de la Déodatie. La partie boisée peut par exemple être classée N ou les arbres peuvent être protégés au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme.**
- **Plantation de haies d'espèces végétales locales pour faire écran aux nuisances sonores ;**
- **Prévoir un éloignement du bâti sur la parcelle et/ou une construction qui respecte des normes d'isolation sonore stricte pour éviter au maximum la nuisance sonore de la RN57.**

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB - Centre-Longuet

0,088 Ha



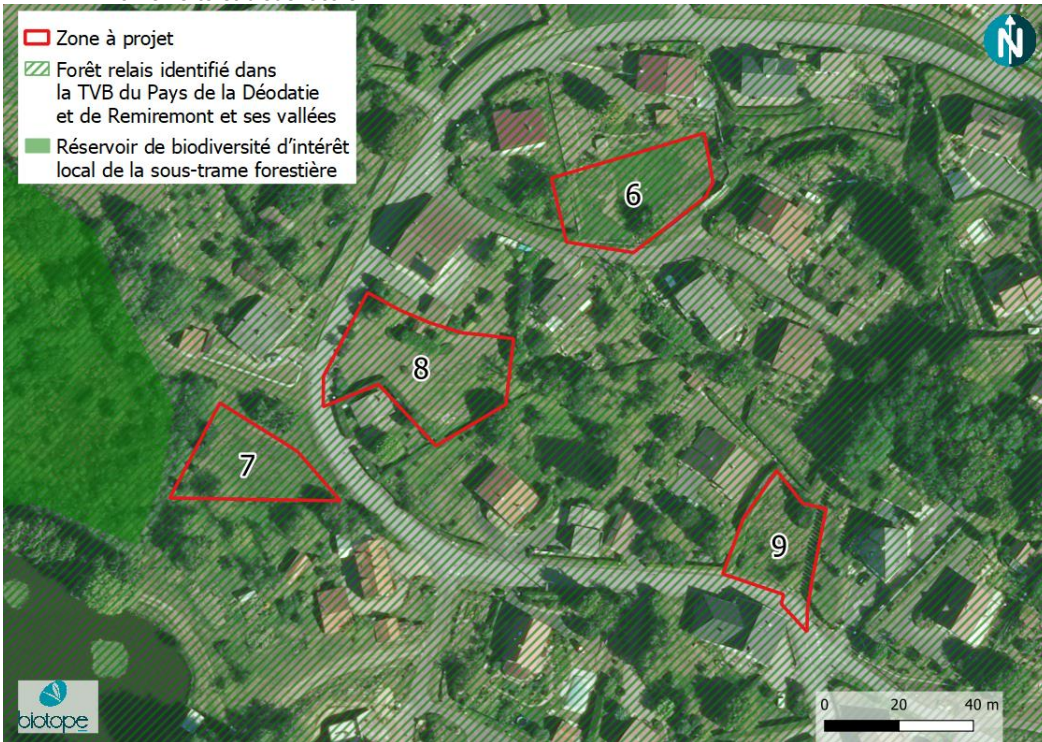
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Aucun

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : Aucun corridor ou réservoir de biodiversité n'est identifié à proximité directe ou sur le site. La parcelle se situe à proximité d'un espace de perméabilité forestier identifié par le SRCE.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ;
- Trame verte et bleue locale : /



Fort

Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans le jardin ornemental (NC) à une profondeur maximale de 80 cm. Des traces d'hydromorphies ont été relevés entre 23 et 50 cm de profondeur, à partir de 50 cm le sol devient trop sableux pour y observer des traces rédoxiques. Le sol a été classé **Humide (H)**.



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par des parties ornementales des jardins privés. La flore y est entretenue par tonte et ne peut donc pas y être identifiée.

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles (insectes, oiseaux des milieux ouverts).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : NON ; zone hors du PPRi

Aléa mouvement de terrain : Exposition faible

Nuisances : /

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : /

Enjeu

Faible

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Faible à moyen

Recommandations :

- Eviter cette parcelle qui est caractérisée comme humide

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB - Centre-Longuet

0,065 Ha



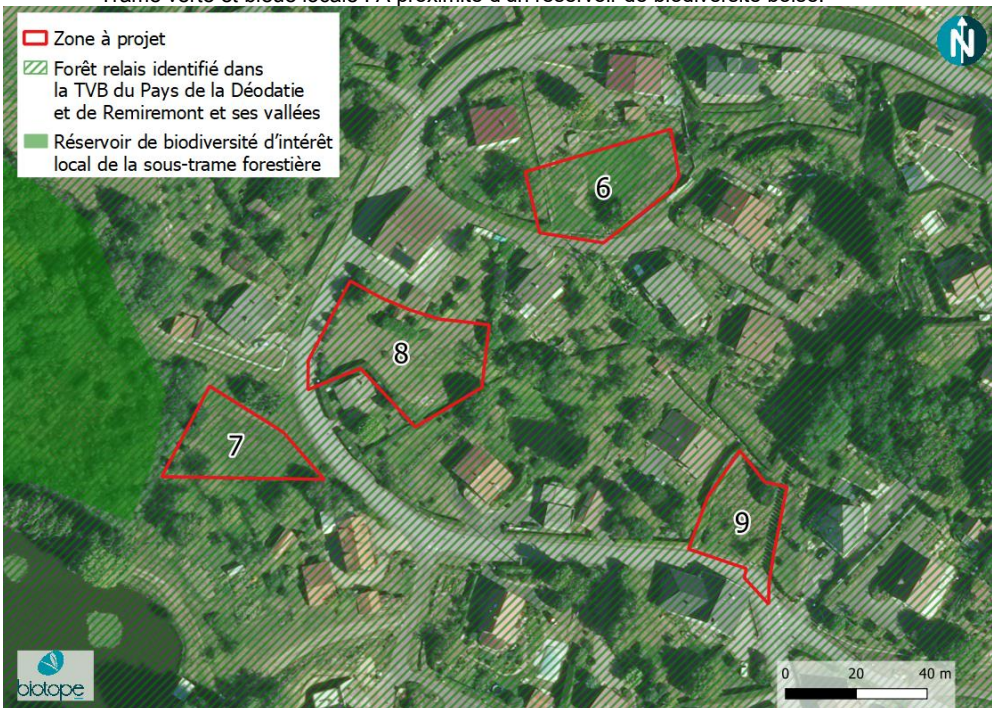
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vège et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : Aucun corridor ou réservoir de biodiversité n'est identifié à proximité directe ou sur le site. La parcelle se situe pour partie au sein d'un espace de perméabilité forestier identifié par le SRCE.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ;
- Trame verte et bleue locale : A proximité d'un réservoir de biodiversité boisé.



Fort

Zones humides : Habitat caractéristique de zone humide (H). Sols non évalués (Ne). **Parcelle considérée comme zone humide.**

Proximité d'un cours d'eau : Oui

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par une prairie de fauche mésohygrophile rattachable à l'association phytosociologique de l'*Alchemillo xanthochlorae* - *Arrhenatheretum elatioris*. On y retrouve des espèces des prairies hygrophiles telles que l'Alchémille vert (*Alchemilla xanthochlora*) ; la Reine des prés *Fillipendula ulmaria* et le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*). Cet habitat est **d'intérêt communautaire (6510)** et déterminant Znieff.

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles à moyens (amphibiens, insectes, oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts).	
Risques et nuisances (Source BRGM)	Enjeu
Risque inondation : NON ; zone hors du PPRi Aléa mouvement de terrain : Exposition faible Nuisances : / Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord Autres incidences environnementales prévisibles : /	Faible
Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Enjeu global : Fort	
Recommandations : <ul style="list-style-type: none"> • Attention zone de projet en <u>ZNIEFF de type II</u>. • Eviter la parcelle qui est considérée comme zone humide, ou mettre en place une compensation adaptée. 	

Destination de la zone fixée par le PLU

UB - Centre-Longuet

0,118 Ha

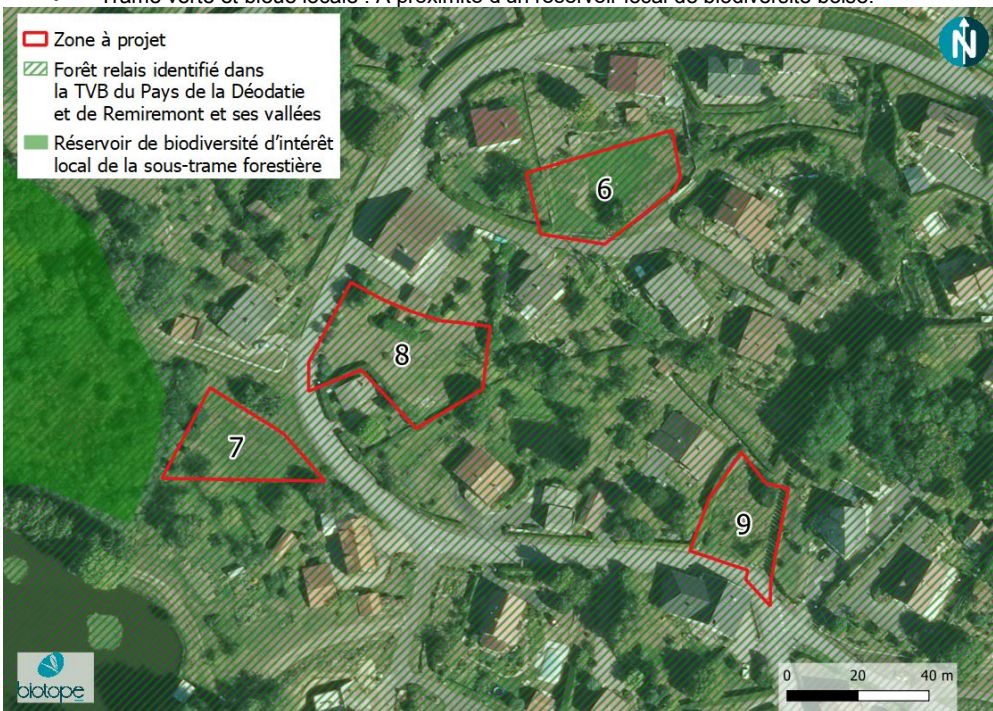


Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Aucun

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : Aucun corridor ou réservoir de biodiversité n'est identifié à proximité directe ou sur le site. La parcelle se situe à proximité d'un espace de perméabilité forestier identifié par le SRCE.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ;
- Trame verte et bleue locale : A proximité d'un réservoir local de biodiversité boisé.



Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans le jardin ornemental (NC) à une profondeur maximale de 70 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Cette partie de la parcelle a été classé **Non Humide (NZH)**. **Cependant une mégaphorbiaie s'est développée en fond de parcelle, témoin d'une zone humide localisée.**

Enjeu

Moyen à fort



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par des parties ornementales des jardins privés. La flore y est entretenue par tonte et ne peut donc pas y être identifiée. Sur la partie la plus à l'est, une petite résurgence permet le développement d'une flore hygrophile : celle-ci représente un groupement basal de Mégaphorbiaie montagnarde du *Filipendulo ulmariae* - *Chaerophyllion hirsuti*.

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles (insectes, oiseaux des milieux ouverts).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : NON ; zone hors du PPRi

Aléa mouvement de terrain : Exposition faible

Nuisances : /

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : /

Enjeu

Faible

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Faible à moyen

Recommandations :

- Eviter la mégaphorbiaie à l'est de la parcelle
- Mettre en place un coefficient de surfaces en pleine terre pour éviter l'artificialisation complète du site.

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB - Centre-Longuet

0,061 Ha



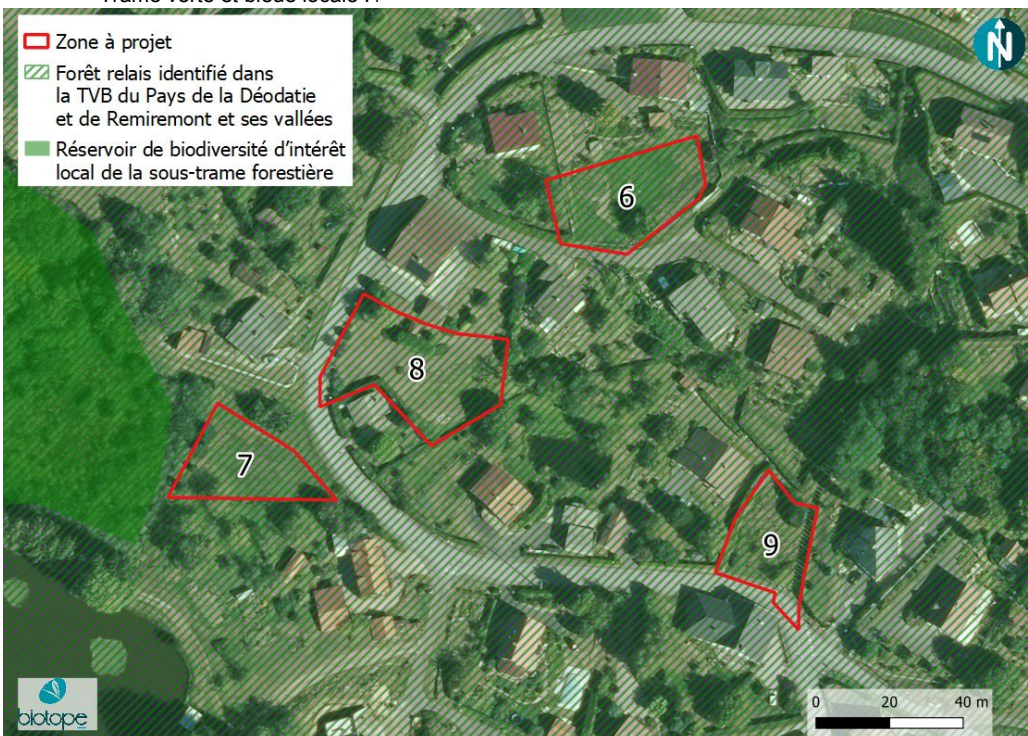
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vêge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : Aucun corridor ou réservoir de biodiversité n'est identifié à proximité directe ou sur le site.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ;
- Trame verte et bleue locale : /



Zones humides : Habitat caractéristique de zone humide (H). Sols non évalués (Ne). **Parcelle considérée comme zone humide sur son entière surface.**

Proximité d'un cours d'eau : Oui

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par une prairie de fauche mésohygrophile dégradée rattachable à l'association phytosociologique de l'*Alchemilla xanthochlorae* - *Arrhenatheretum elatioris*. On y retrouve des espèces des prairies hygrophiles telles que l'Alchémille vert (*Alchemilla xanthochlora*) ; la Reine des prés *Fillipendula ulmaria* et le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*). Cet habitat est **d'intérêt communautaire (6510)** et déterminant Znieff.

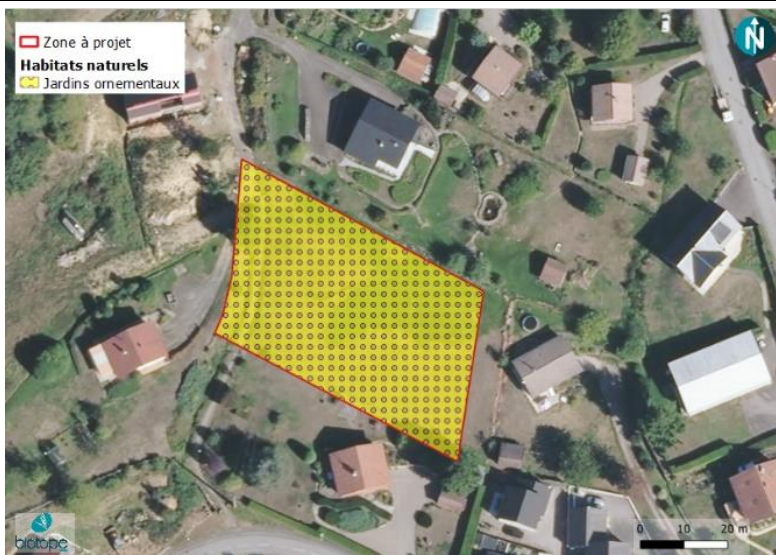
Fort

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles (amphibiens, oiseaux des milieux ouverts).	
Risques et nuisances (Source BRGM)	Enjeu
Risque inondation : NON ; zone hors du PPRi Aléa mouvement de terrain : Exposition faible Nuisances : / Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord Autres incidences environnementales prévisibles : /	Faible
Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Enjeu global : Fort	
Recommandations : <ul style="list-style-type: none"> • Attention zone de projet en <u>ZNIEFF de type II</u>. • Eviter la parcelle qui est considérée comme zone humide, ou mettre en place une compensation adaptée. 	

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB - Centre-Longuet

0,231 Ha



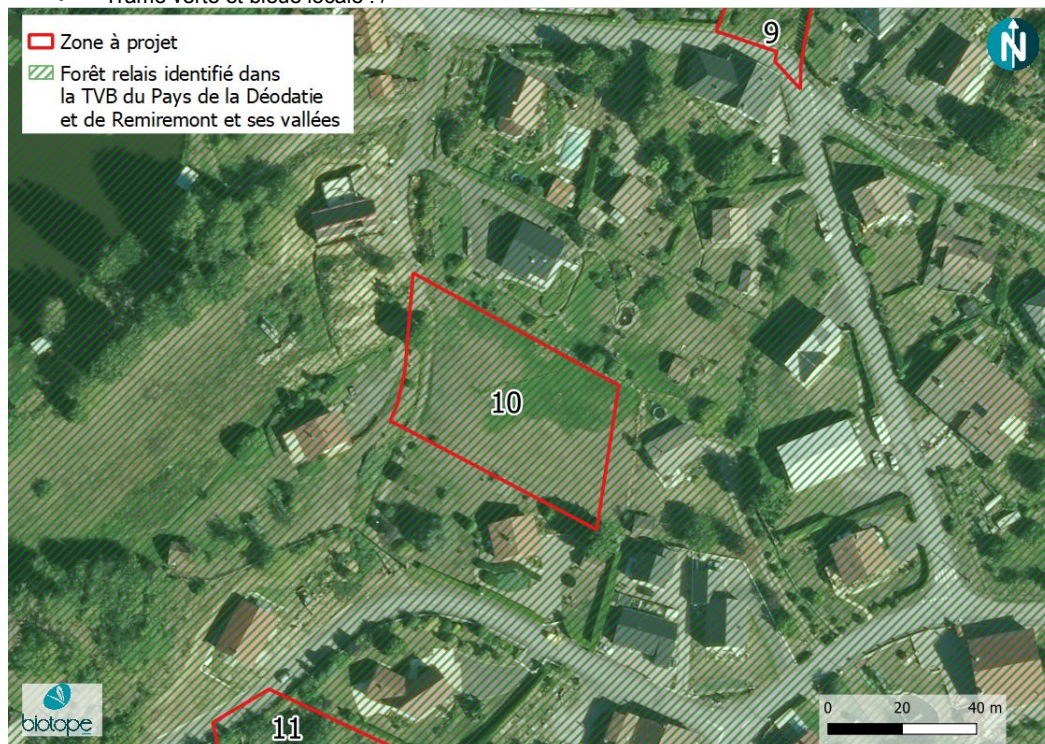
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Aucun

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : Aucun corridor ou réservoir de biodiversité n'est identifié à proximité directe ou sur le site. La parcelle se situe en limite d'un espace de perméabilité forestier identifié par le SRCE.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ;
- Trame verte et bleue locale : /



Faible à
Moyen

Zones humides : Habitat potentiellement caractéristique de zone humide (pp). Sols non évalués (Ne). Caractère humide à confirmer par une identification des sols. Il n'avait pas été possible d'accéder à cette parcelle qui englobe deux fonds de jardin, en phase terrain.

Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par des parties ornementales des jardins privés. La flore y est entretenue par tonte et ne peut donc pas y être identifiée. Un arbre en bordure de site.

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles (oiseaux des milieux ouverts, potentiellement reptiles).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRI ; mais zone potentiellement sujette aux inondations de cave par remontée de nappe selon l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Aléa mouvement de terrain : Exposition faible

Nuisances : /

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : /



Faible à Moyen

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Faible à Moyen

Recommandations :

- **Préservation des éléments boisés, jouant un rôle dans la fonctionnalité de la continuité écologique boisée à l'échelle du pays de la Déodatie.**
- **Etudier le risque inondation et mettre en place le cas échéant les mesures appropriées.**
- **Mettre en place un coefficient de surfaces en pleine terre pour éviter l'artificialisation complète du site.**
- **Le caractère humide ou non n'a pas pu être expertisé. La bibliographie identifie l'ensemble de la parcelle comme humide potentiellement. Ainsi, soit considérer la parcelle comme humide et donc l'éviter, soit prescrire la nécessité de réaliser une étude des zones humides avant tout aménagement.**

Destination de la zone fixée par le PLU

UB - Centre-Longuet

0,096 Ha



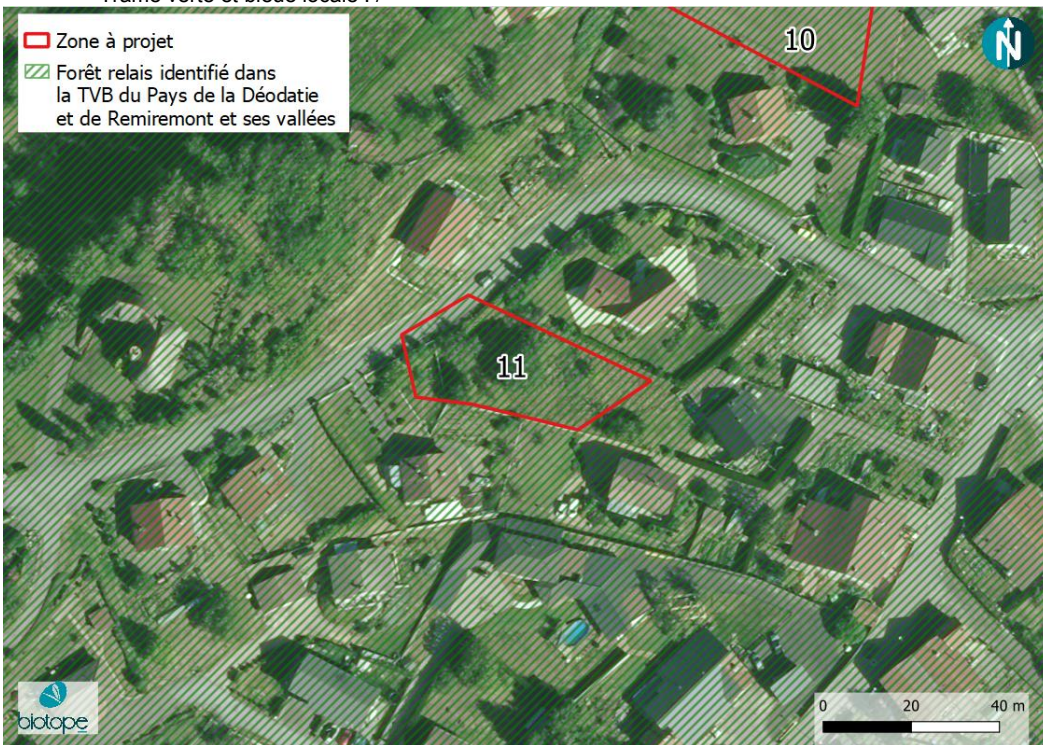
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Aucun

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : Aucun corridor ou réservoir de biodiversité n'est identifié à proximité directe ou sur le site. La parcelle se situe à proximité d'un espace de perméabilité forestier identifié par le SRCE.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ;
- Trame verte et bleue locale : /



Moyen

Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans le verger (p.) à une profondeur maximale de 55 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **non caractéristique de zone humide (NZH)**.



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par des vergers extensifs en dessous desquels se développe une prairie de fauche. La flore y est conditionnée par l'entretien important et y est donc limitée à quelques graminéoïdes très communes telles que la Flouve odorante (*Anthoxantum odoratum*) ; le Ray-grass anglais (*Lolium perenne*) et le Fromental élevé (*Arrenatherum elatius*).
Présence d'arbres sur le site.

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont moyens (oiseaux des milieux semi-ouverts, petits mammifères tel que le Hérisson d'Europe).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi ; mais zone potentiellement sujette aux inondations de cave par remontée de nappe selon l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

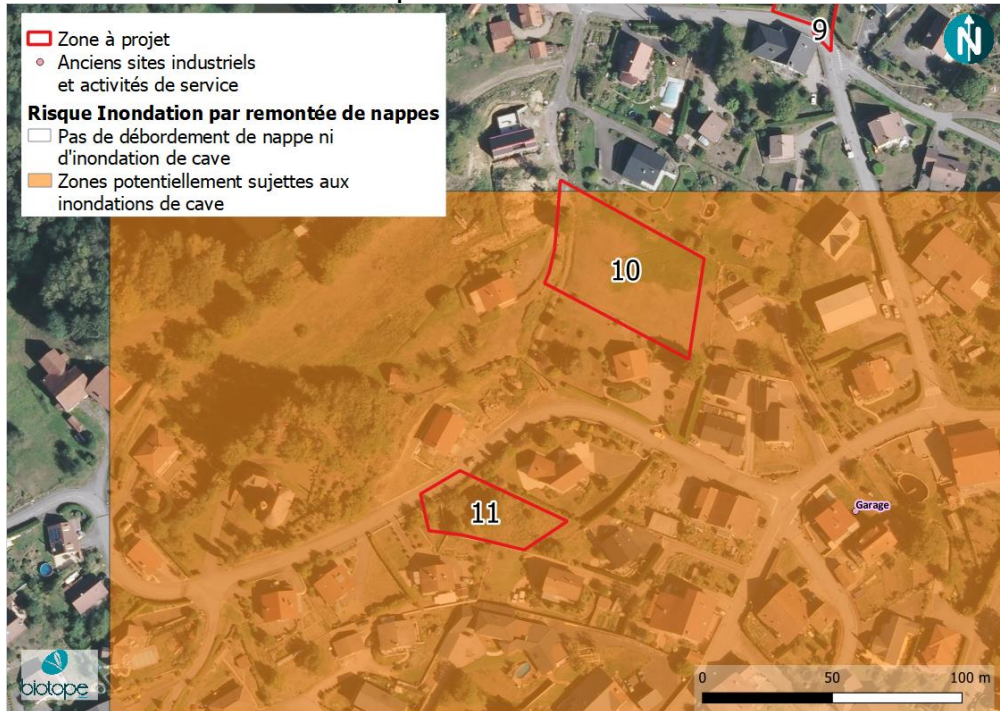
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible

Nuisances : /

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : /



Enjeu

Moyen

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

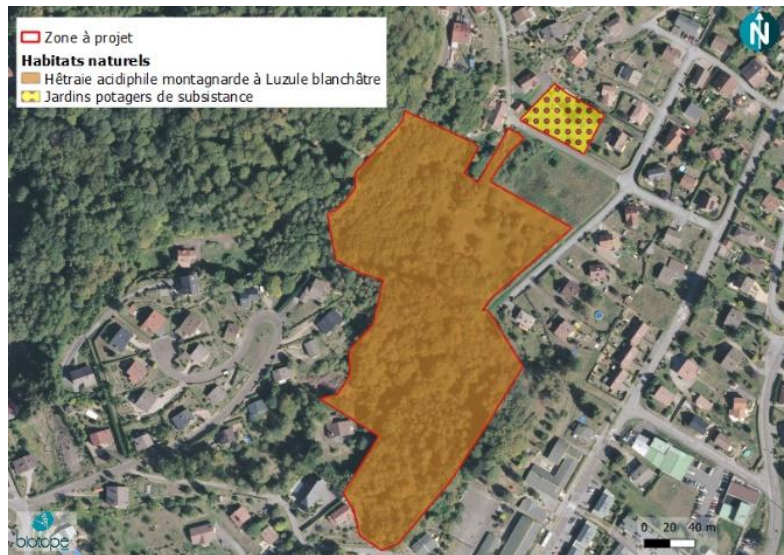
Recommandations :

- Préservation des éléments boisés, notamment le verger, jouant un rôle dans la fonctionnalité de la continuité écologique boisée à l'échelle du pays de la Déodatie.
- Etudier le risque inondation et mettre en place le cas échéant les mesures appropriées.

Destination de la zone
fixée par le PLU

1AU - Centre-Longuet

3,494 Ha



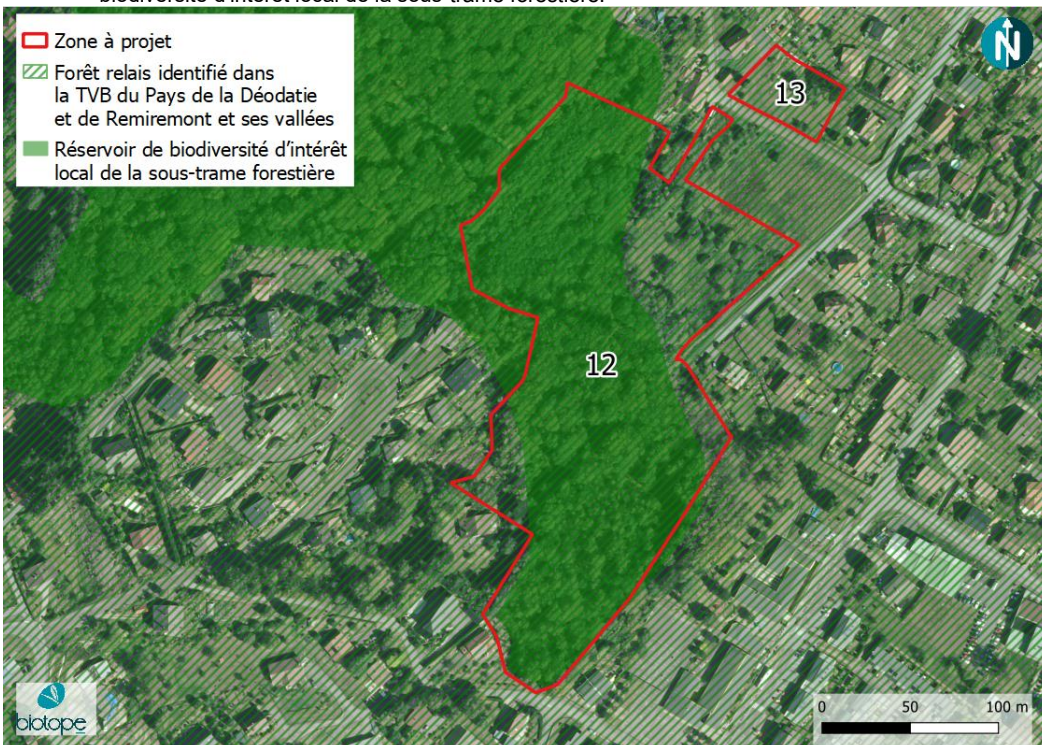
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vège et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité forestier identifié par le SRCE. Un corridor est identifié au sud par le SRCE mais est isolé de la parcelle par la route.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ;
- Trame verte et bleue locale : Une partie des arbres situés sur la parcelle fait partie d'un réservoir de biodiversité d'intérêt local de la sous-trame forestière.



Moyen

Zones humides : Habitat non caractéristique de zones humides (Nc). Les sols sont non caractéristiques des zones humides (NH). **La parcelle n'est pas considérée comme zone humide.**

Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par une hêtraie acidiphile à Luzule blanchâtre sur affleurements gréseux rattachable à l'association phytosociologique du *Luzulo lzuloides – Fagetum sylvaticae*. En dehors du Hêtre, la végétation est erratique et limitée à la présence d'espèces telles que le Sorbier des oiseleurs (*Sorbus*

aucuparia), la Myrtille sauvage (*Vaccinium myrtillus*) et la Callune (*Calluna vulgaris*). L'habitat est **d'intérêt communautaire (9110)** et est déterminant Znieff.

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat forestier de feuillus présent sur une partie, de sa densité et de sa connexion avec de grands massifs forestiers malgré des habitations déjà existantes autour, une diversité faunistique d'intérêt est potentiellement présente (chiroptères, oiseaux forestiers, etc). L'enjeu lié à la faune est moyen.

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi ; mais la partie sud est considérée comme une zone potentiellement sujette aux inondations de cave par remontée de nappe selon l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

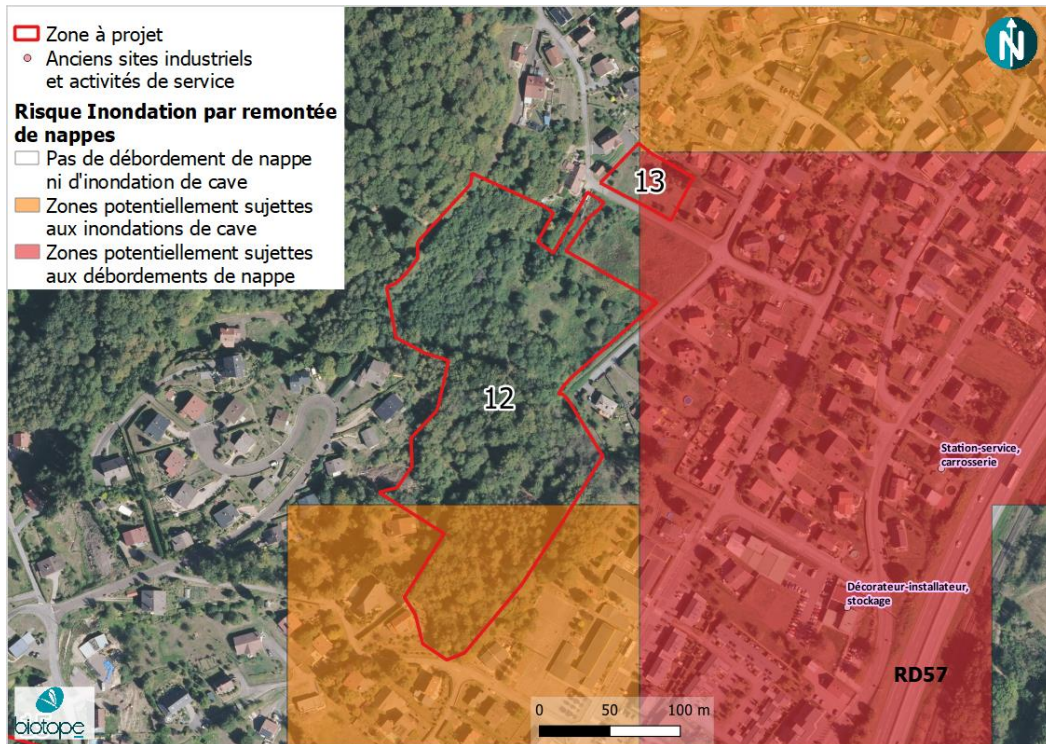
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible

Nuisances : /

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : /



Moyen

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

Recommandations :

- Attention zone de projet en **ZNIEFF de type II**.
- La parcelle constitue un réservoir de biodiversité d'intérêt local. Le mieux serait de l'éviter et de la classer N. Eventuellement, la zone AU peut être réduite à la partie non comprise dans le réservoir de biodiversité. Toutefois les éléments boisés de cette espace jouent un rôle dans la fonctionnalité de la continuité écologique boisée à l'échelle du pays de la Déodatie, et sont donc également à préserver.
- Dans les parties qui seraient conservées AU, étudier le risque inondation et le cas échéant mettre en place les mesures appropriées

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB – Centre-Longuet

0,231 Ha



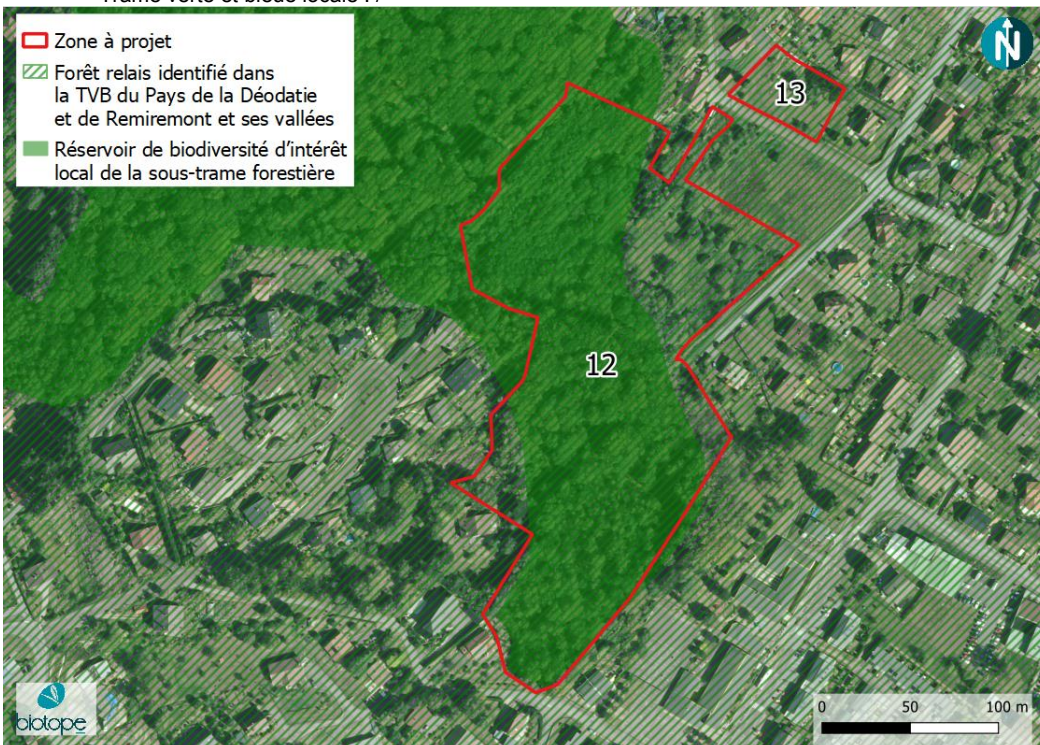
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Aucun

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe en limite d'un espace de perméabilité forestier identifié par le SRCE. Un corridor est identifié au sud par le SRCE mais est isolé de la parcelle par la route.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ;
- Trame verte et bleue locale : /



Zones humides : Habitat potentiellement caractéristique de zone humide (pp). Sols non évalués (Ne). Caractère humide à confirmer par une identification des sols. Il n'avait pas été possible d'accéder à cette parcelle qui englobe un fond de jardin, en phase terrain.

Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par des parties ornementales des jardins privés. La flore y est entretenue par tonte et ne peut donc pas y être identifiée.

Faible à
moyen

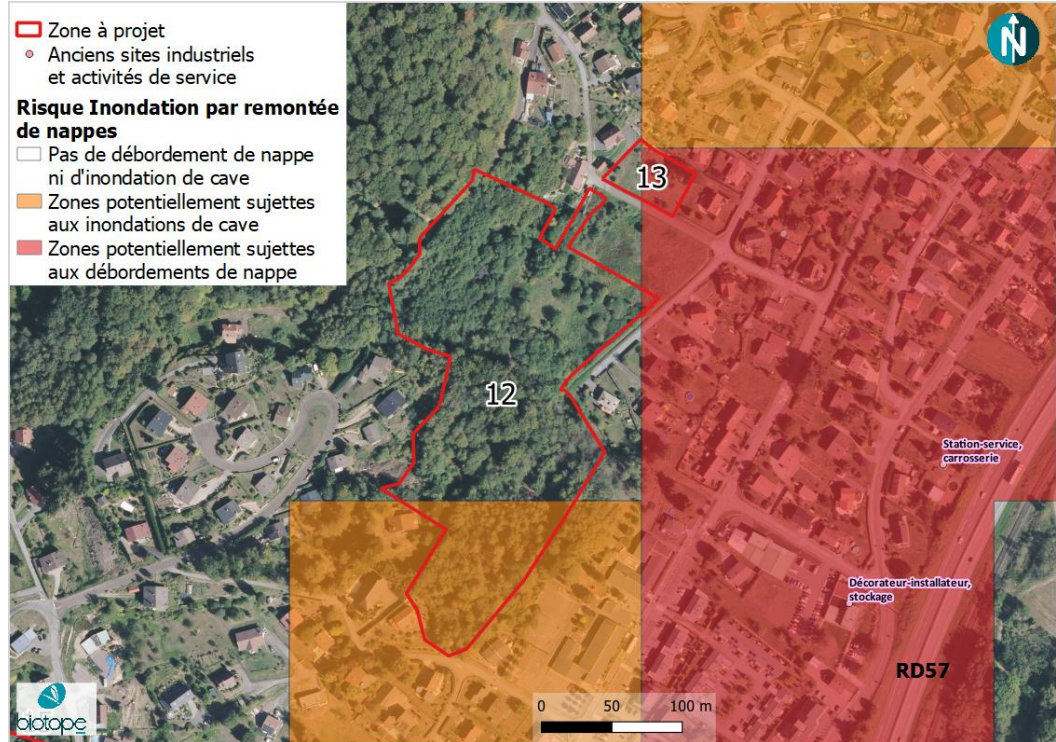
Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles (insectes, oiseaux des milieux ouverts).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRI ; la moitié est qualifiée de « Zone potentiellement sujette aux inondations de cave » par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible
Nuisances : /
Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.
Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord
Autres incidences environnementales prévisibles : /

Enjeu

Moyen



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

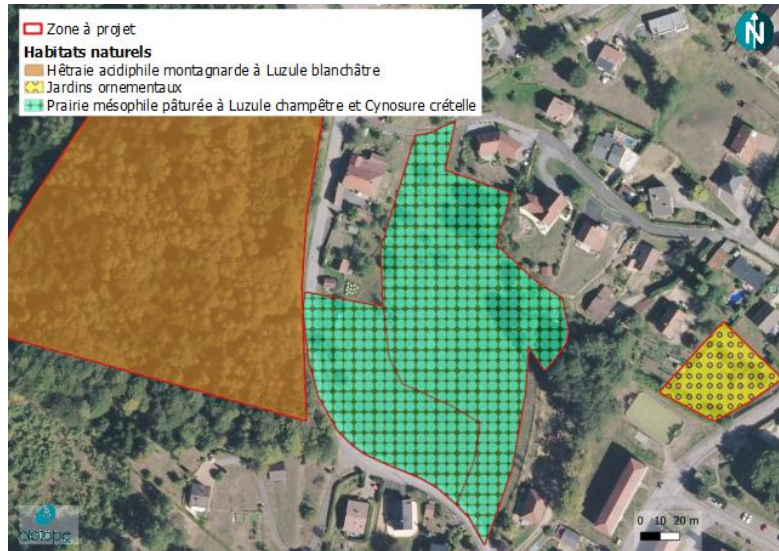
Recommandations :

- Etudier le risque inondation et mettre en place le cas échéant les mesures appropriées.
- Etant une zone potentiellement sujette aux débordements de nappe, mettre en place un coefficient de pleine terre plus important, utilisation de matériaux perméables, intégration dans le règlement d'un rehausser du terrain par rapport à la hauteur du sol et/ou interdiction de caves et de sous-sols pour limiter le risque de remontée de nappe et ne pas bloquer l'évacuation des eaux.
- Le caractère humide ou non n'a pas pu être expertisé. La bibliographie identifie l'ensemble de la parcelle comme humide potentiellement. Ainsi, soit considérer la parcelle comme humide et donc l'éviter, soit prescrire la nécessité de réaliser une étude des zones humides avant tout aménagement.

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB et 1AU – Centre-
Longuet

1,451 Ha



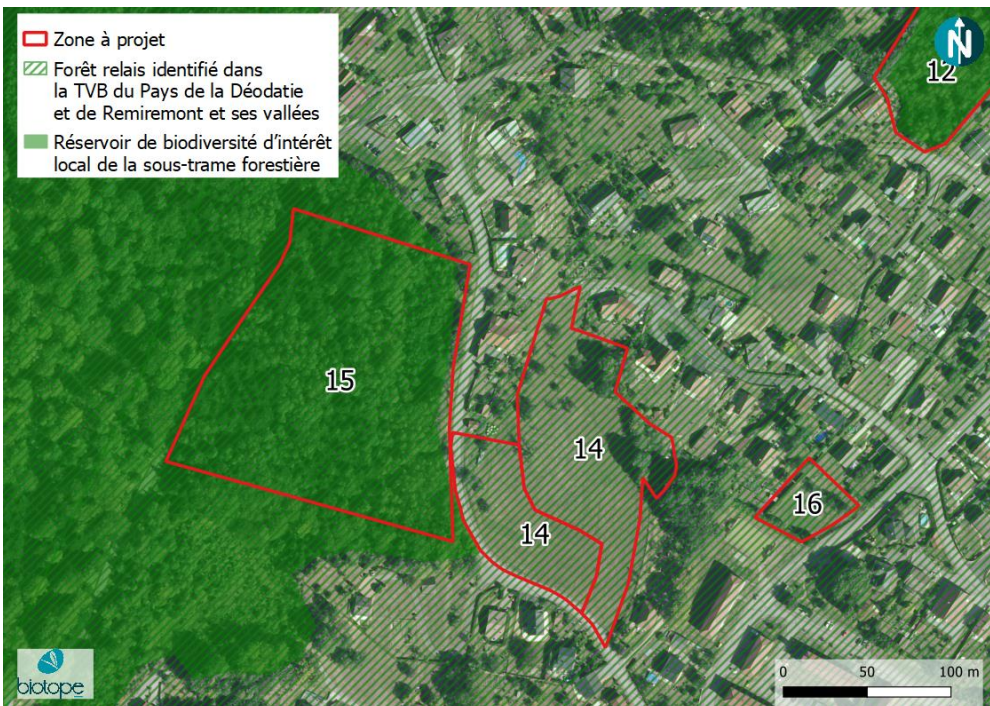
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vège et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité forestier identifié par le SRCE. Aucun corridors ou réservoir de biodiversité n'est identifié à proximité directe.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ;
- Trame verte et bleue locale : A proximité d'un réservoir de biodiversité d'intérêt local de la sous-trame forestière.



Zones humides : Habitat non caractéristique de zones humides (Nc). Les sols sont non caractéristiques des zones humides (NH). **La parcelle n'est pas considérée comme zone humide.**

Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par une prairie pâturée eutrophe pouvant être rattachée à l'association phytosociologique du *Lolio pereni – Cynosuretum cristati*. Le cortège floristique y est composée d'espèces communes de ce groupement. On peut ainsi citer : Le Ray-grass anglais (*Lolium perene*) ; le Plantain majeur (*Plantago major*) ; la Crételle (*Cynosurus cristatus*) ; la Renoncule âcre (*Ranunculus acris*). Présence d'arbres en bordure du site.

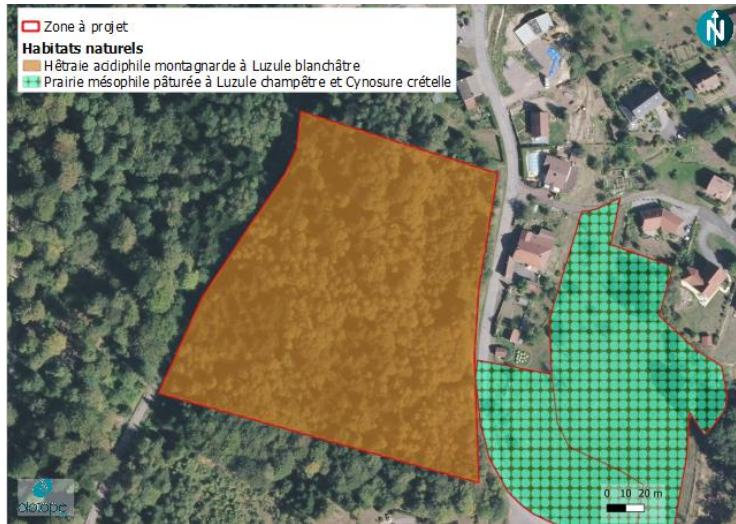
Faible

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles (insectes, potentiellement reptiles, oiseaux des milieux ouverts).	
Risques et nuisances (Source BRGM)	Enjeu
Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRI. Aléa mouvement de terrain : Exposition faible Nuisances : / Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord Autres incidences environnementales prévisibles : /	Faible
Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Enjeu global : Faible	
Recommandations : <ul style="list-style-type: none"> • Attention zone de projet en <u>ZNIEFF de type I</u>. • Préservation des éléments boisés, jouant un rôle dans la fonctionnalité de la continuité écologique boisée à l'échelle du pays de la Déodaté. 	

Destination de la zone
fixée par le PLU

1 AUa – Centre-Longuet

2,261 Ha



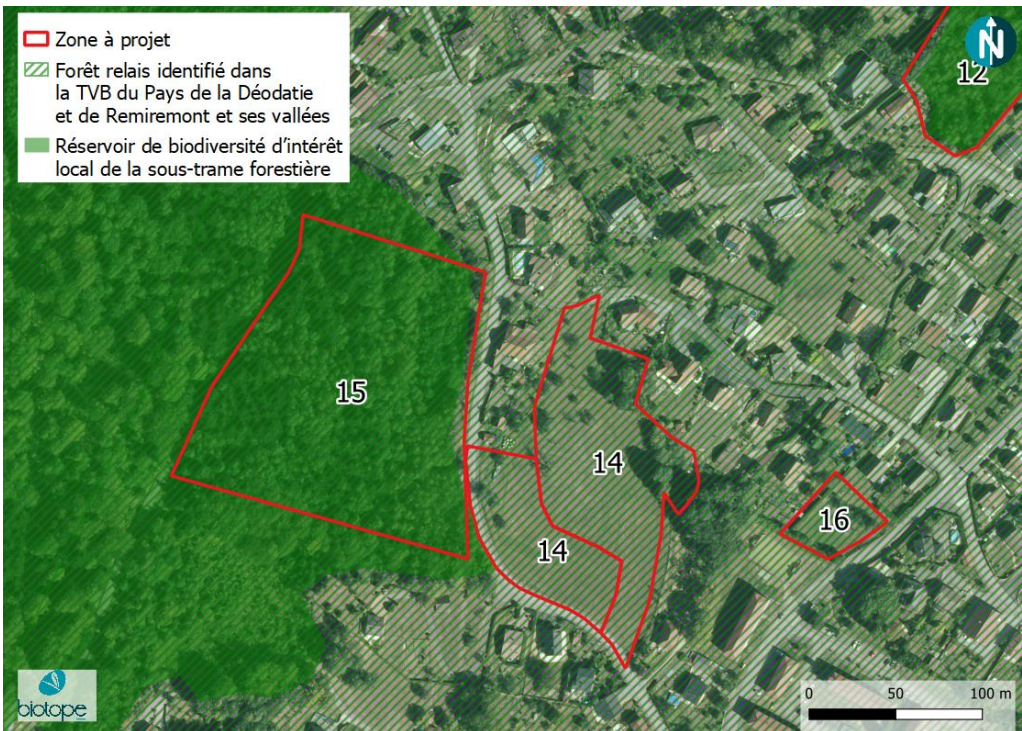
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vège et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité forestier identifié par le SRCE. Un corridor est identifié à proximité à sud de la parcelle.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ;
- Trame verte et bleue locale : Entièrement au sein d'un réservoir de biodiversité d'intérêt local de la sous-trame forestière.



Fort

Zones humides : Habitat non caractéristique de zones humides (Nc). Les sols sont non caractéristiques des zones humides (NH). **La parcelle n'est pas considérée comme zone humide.**

Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par une hêtraie acidophile à Luzule blanchâtre rattachable à l'association phytosociologique du *Luzulo Izuloides – Fagetum sylvaticae*. En dehors du Hêtre, la végétation est erratique et limitée à la présence d'espèces telles que le Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*), la Myrtille sauvage (*Vaccinium myrtillus*) et la Callune (*Calluna vulgaris*). L'habitat est **d'intérêt communautaire (9110)** et est déterminant Znieff.

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisé sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont moyens (oiseaux des milieux forestiers, potentiellement chiroptères, mammifères tels que l'Ecureuil roux et potentiellement grande faune).	
Risques et nuisances (Source BRGM)	Enjeu
Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRI. Aléa mouvement de terrain : Exposition faible Nuisances : / Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord Autres incidences environnementales prévisibles : /	Faible
Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Enjeu global : Fort	
Recommandations : <ul style="list-style-type: none"> • Un dossier de défrichement pourrait être demandé au porteur de projet • Attention zone de projet en <u>ZNIEFF de type I.</u> • La parcelle constitue un réservoir de biodiversité d'intérêt local. Le mieux serait de l'éviter et de la classer N. 	

Destination de la zone
fixée par le PLU

UA - Centre-Longuet

0,156 Ha



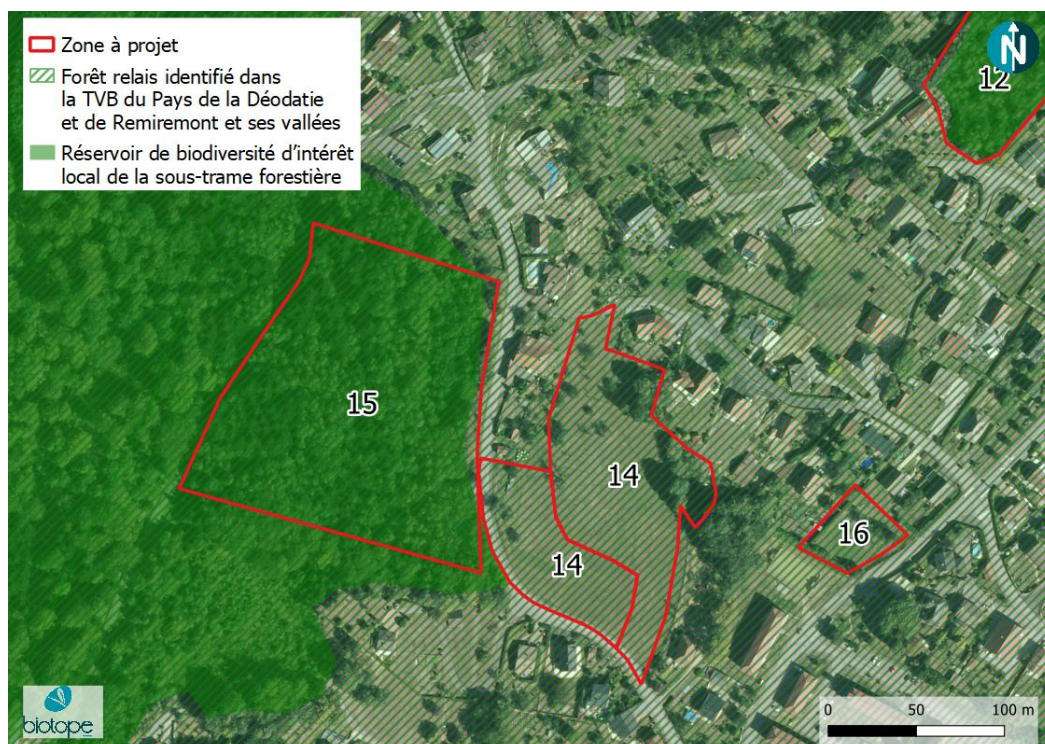
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Aucun

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe en limite d'un espace de perméabilité forestier identifié par le SRCE.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ;
- Trame verte et bleue locale : /



Faible à
moyen

Zones humides : Habitat potentiellement caractéristique de zone humide (pp). Sols non évalués (Ne). Caractère humide à confirmer par une identification des sols. Il n'avait pas été possible d'accéder à cette parcelle qui englobe un fond de jardin, en phase terrain.

Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par des vergers extensifs en dessous desquels se développe une prairie de fauche. La flore y est conditionnée par l'entretien important et y est donc limitée à quelques graminoides très communes telles que la Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*) ; le Ray-grass anglais (*Lolium perenne*) et le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*).

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles à moyens (insectes, oiseaux des milieux ouverts).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Enjeu

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRI ; mais zone potentiellement sujette aux inondations de cave par remontée de nappe selon l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

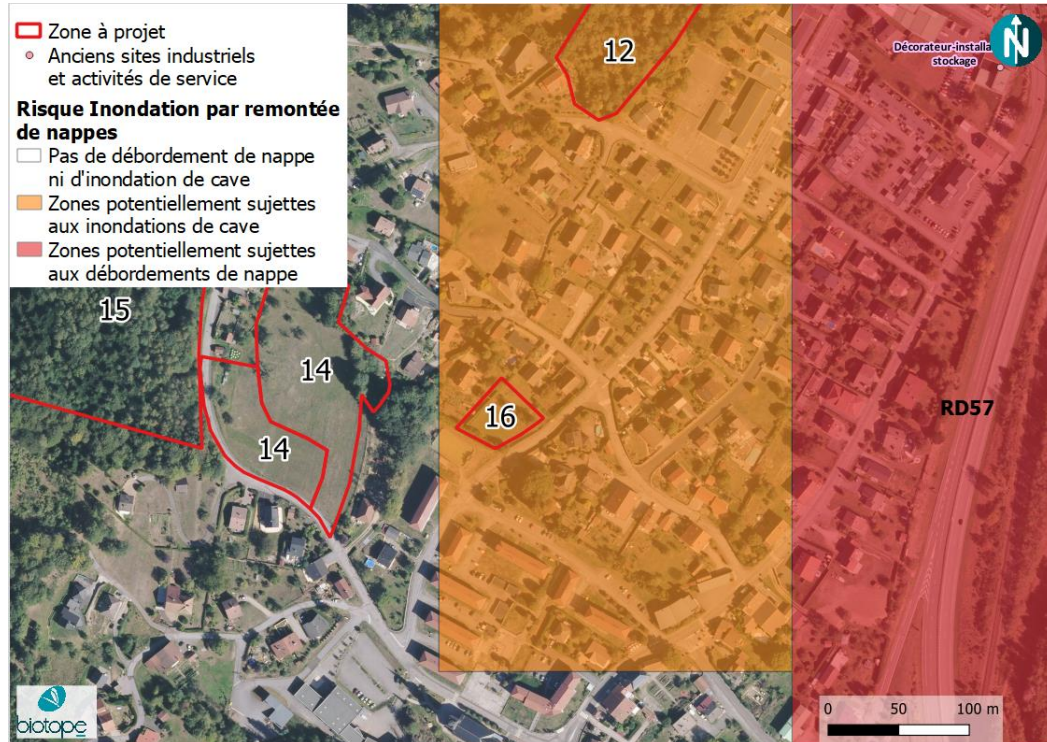
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible

Nuisances : /

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : /



Moyen

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

Recommandations :

- Mettre en place un coefficient de surfaces en pleine terre pour éviter l'artificialisation complète du site.
- Dans les parties qui seraient conservées AU, étudier le risque inondation et le cas échéant mettre en place les mesures appropriées.
- Le caractère humide ou non n'a pas pu être expertisé. La bibliographie identifie l'ensemble de la parcelle comme humide potentiellement. Ainsi, soit considérer la parcelle comme humide et donc l'éviter, soit prescrire la nécessité de réaliser une étude des zones humides avant tout aménagement.

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB - Centre-Longuet

0,153 Ha

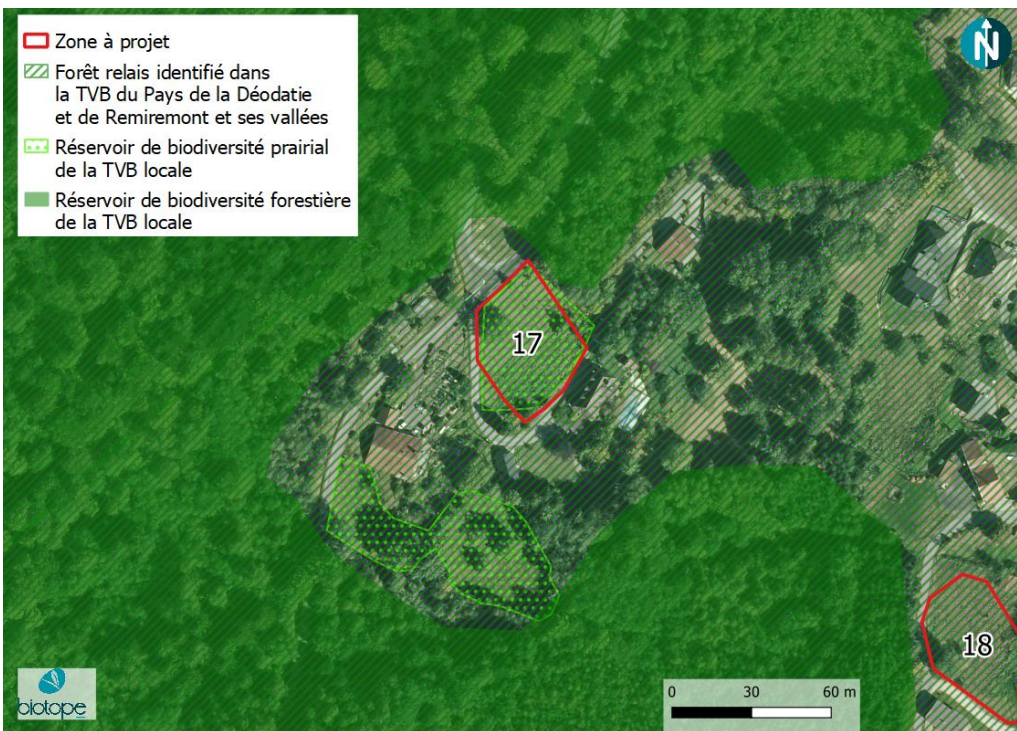


Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vège et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité forestier identifié par le SRCE.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ;
- Trame verte et bleue locale : Le site constitue un réservoir de biodiversité de la sous-trame prairiale de la trame verte et bleue locale.



Enjeu

Moyen

Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans l'ourlet acidiphile à Fougère aigle (p.) à une profondeur maximale de 53 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par des végétations d'ourlets acidophiles dominés par la Fougère aigle (*Pteridium aquilini*). Cette végétation est rattachable à l'association phytosociologique de l'*Holco mollis - Pteridietum aquilini*.

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles (oiseaux des milieux semi-ouverts).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Enjeu

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi.

Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur 40 % de la partie est.

Nuisances : /

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : /

Faible

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

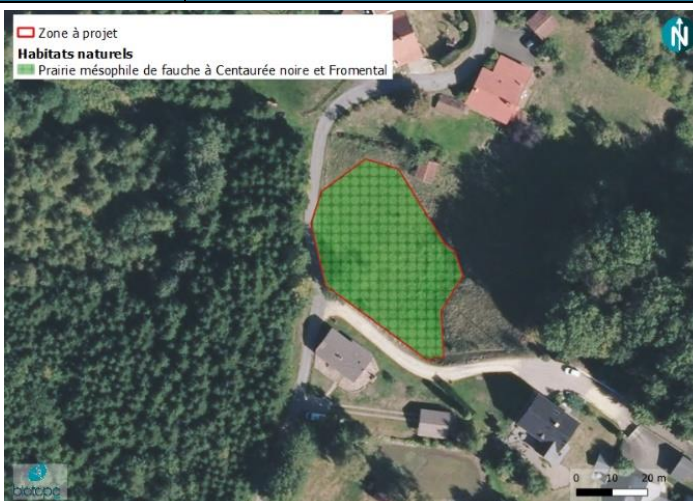
Recommandations :

- La zone de projet se situe dans une ZNIEFF II.
- La parcelle constitue un réservoir de biodiversité d'intérêt local. Le mieux serait de l'éviter et de la classer N.
- Préservation des éléments boisés, jouant un rôle dans la fonctionnalité de la continuité écologique boisée à l'échelle du pays de la Déodatie.

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB - Centre-Longuet

0,144 Ha



Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vège et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité forestier identifié par le SRCE. Aucun corridors ou réservoir de biodiversité n'est identifié à proximité directe.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ;
- Trame verte et bleue locale : site à proximité immédiate d'un réservoir de biodiversité de la sous-trame de milieux forestières locale.

Zones humides : L'un des deux habitats, la Mégaphorbiaie à Ortie dioïque et Liseron des haies est caractéristique de zone humide (H). Le sondage réalisé a été creusé dans la prairie mésophile de fauche à Centaurée noire et Fromental (NC) à une profondeur maximale de 75 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par une prairie acidophile de fauche entretenue par tonte pouvant être rattachée à l'association phytosociologique du *Centaureo nigrae – Arrhenatheretum elatius*. Ces prairies sont des **habitats d'intérêt communautaire (6510)** et sont déterminantes Znieff. Le cortège floristique y est composé d'espèces communes de ce groupement. On peut ainsi citer : le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*) ; la Centaurée jaccée (*Centaurea jacea*) ; le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) et la Knautie des champs (*Knautia arvensis*). Dans le creux topographique, un second habitat a été identifié : une mégaphorbiaie à Ortie dioïque et Liseron des haies de l'*Urtico dioicae – Convolvuletum sepium*, cette association se caractérise par la présence de l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*) avec de la Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*), du Liseron des haies (*Convolvulus sepium*) et du Cirse des marais (*Cirsium palustre*).

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisé sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles à moyens (insectes, potentiellement reptiles, oiseaux des milieux semi-ouverts).

Enjeu

Moyen

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi.

Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : /

Enjeu

Faible

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

Recommandations :

- **Attention zone de projet en ZNIEFF de type II.**
- **Préservation des éléments boisés, jouant un rôle dans la fonctionnalité de la continuité écologique boisée à l'échelle du pays de la Déodatie.**
- **Mettre en place un coefficient de surfaces en pleine terre pour éviter l'artificialisation complète du site.**

Destination de la zone
fixée par le PLU

Nth

2,884 Ha



Zone à projet
Habitats naturels
Lande des tourbières terminales à Linaigrette engainée et Scirpe cespiteux



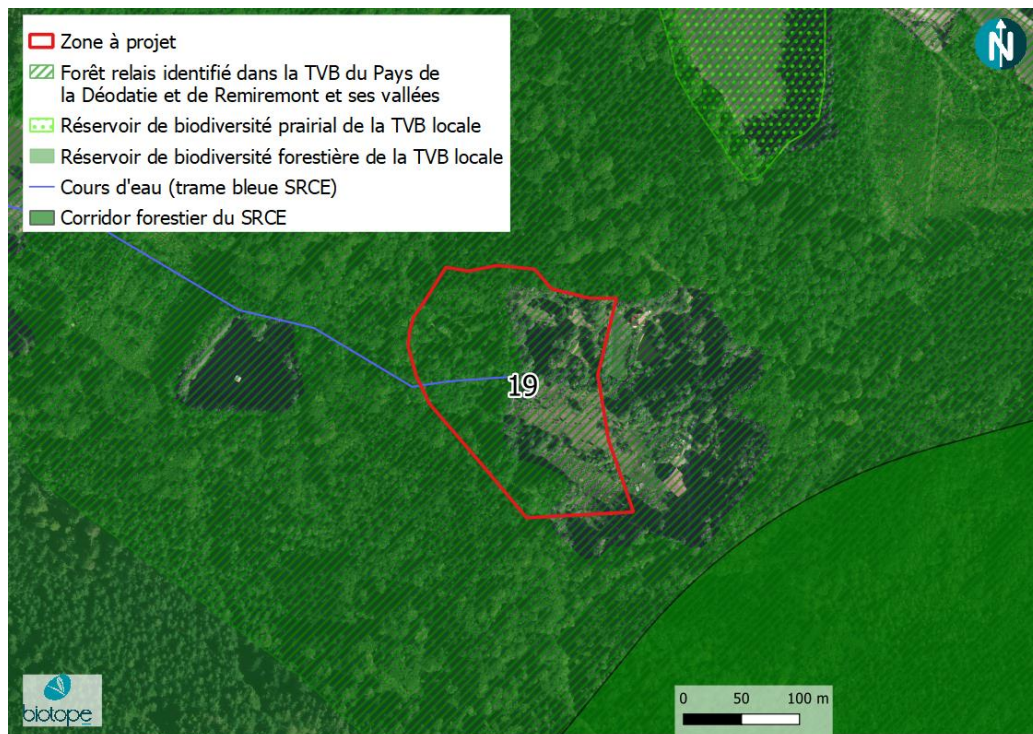
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vêge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité forestier identifié par le SRCE. De plus, un corridor forestier est identifié à proximité directe.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : site se situant dans un espace identifié comme « forêts relais » participant au corridor de la TVB ;
- Trame verte et bleue locale : 40 % du site se situe dans un réservoir de biodiversité de la sous-trame de milieux forestières locale.



Majeur

Zones humides : Habitats caractéristiques de zones humides (H). Sols non évalués (Ne). **Parcelle considérée comme zone humide.**

Proximité d'un cours d'eau : Oui

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

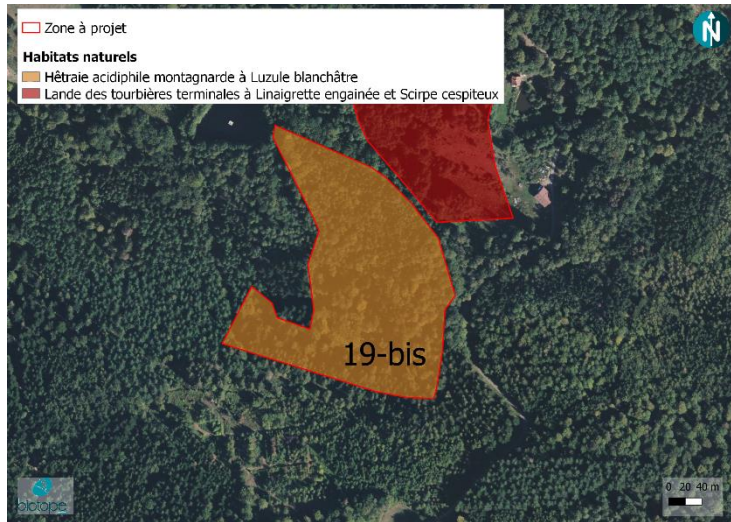
Inventaire terrain : Les parcelles sont occupées par 3 habitats distincts. Une Aulnaie-Boulaie tourbeuse sur Sphaigne (*Sphagno flexuosi* - *Alnetum glutinosae*) ; Des végétations marécageuses à Sphaigne (*Eriophoro vaginati* - *Trichophoretum cespitosi*) et une prairie de fauche montagnarde (*Meo athamantici* - *Festucetum rubrae*). Ces végétations sont **d'intérêt communautaire** et déterminante Znieff. Les végétations marécageuses à Sphaigne sont **d'intérêt communautaire prioritaire**.

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Néanmoins, au regard de la spécificité et de la diversité des habitats identifiés, il est certain que des enjeux faunistiques importants s'expriment au sein de ce site (grande faune, oiseaux forestiers, amphibiens, insectes, chiroptères potentiellement).	
Risques et nuisances (Source BRGM)	Enjeu
Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRI. Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site. Nuisances : / Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord Autres incidences environnementales prévisibles : /	Faible
Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Enjeu global : Majeur	
Recommandations : <ul style="list-style-type: none"> • Attention zone de projet en <u>ZNIEFF de type II</u>. • Au vu du contexte écologique (importance du site au sein des trames vertes et bleues à plusieurs échelles, habitat d'intérêt communautaire prioritaire et zone humide), la parcelle entière est à éviter. 	

Destination de la zone fixée par le PLU

Nth

4,8 Ha

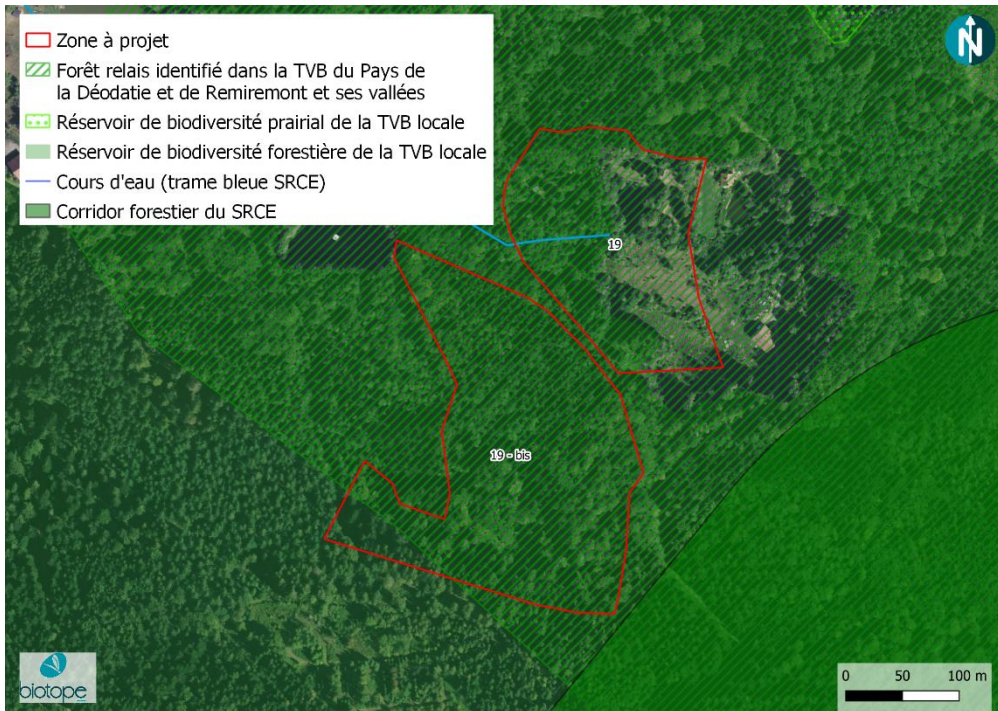


Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff 2 – 410030456 : Vège et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : Le site se situe au sein d'un espace de perméabilité forestière identifiée par le SRCE. Un corridor forestier est identifié à proximité directe du site.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : Le site se situe dans un corridor réel de la trame forestière.
- Trame verte et bleue locale : L'entièreté du site est dans un réservoir forestier de la sous-trame forestière locale.



Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans la Hêtraie acidiphile montagnarde à Luzule blanchâtre (NC) à une profondeur maximale de 60 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.



Enjeu

Fort

<p>Proximité d'un cours d'eau : Non</p> <p>Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non</p> <p><u>Inventaire terrain :</u></p> <p>L'habitat dominant retrouvé sur cette parcelle correspond à de la Hêtraie acidiphile montagnarde à Luzule blanchâtre (<i>Luzulo luzuloidis</i> – <i>Fagetum</i>). C'est un habitat d'intérêt communautaire. On y retrouve des espèces arborées comme le Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>), le Sapin des Vosges (<i>Abies alba</i>) ou le Sorbier des oiseleurs (<i>Sorbus aucuparia</i>) avec quelques herbacées caractéristiques comme la Luzule blanchâtre (<i>Luzula luzuloides</i>), la Myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), la Canche cespiteuse (<i>Deschampsia cespitosa</i>) ou encore l'Anémone des bois (<i>Anemone nemorosa</i>). Quelques ornières suite aux passages d'engins favorisent le développement de Jonc diffus (<i>Juncus effusus</i>) aux abords de chemins. Dans le creux topographique, l'accumulation des eaux pluviales permet le développement de Sphaigne (<i>Sphagnum sp</i>), témoignant d'un engorgement temporaire à permanent.</p> <p>Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Toutefois, au regard de l'habitat forestier de feuillus et de la diversité d'espèces en son sein, une diversité faunistique d'intérêt est potentiellement présente (chiroptères, oiseaux forestiers, etc.). L'enjeu lié à la faune est fort.</p>	
Risques et nuisances (Source BRGM)	
<p>Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRI. Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site. Nuisances : / Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord Autres incidences environnementales prévisibles : /</p>	Faible
Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone	
Enjeu global : Fort	
<p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attention zone de projet en ZNIEFF de type II • Au vu du contexte écologique (importance du site au sein des trames vertes et bleues à plusieurs échelles, corridor écologique du SRCE à proximité directe, qualité écologique du milieu), la parcelle entière est à éviter. Nous recommandons fortement de préserver la quiétude des animaux dans ce secteur de la forêt. 	

Destination de la zone
fixée par le PLU

UC - Moulin-et-le-Rond-pré

0,271 Ha



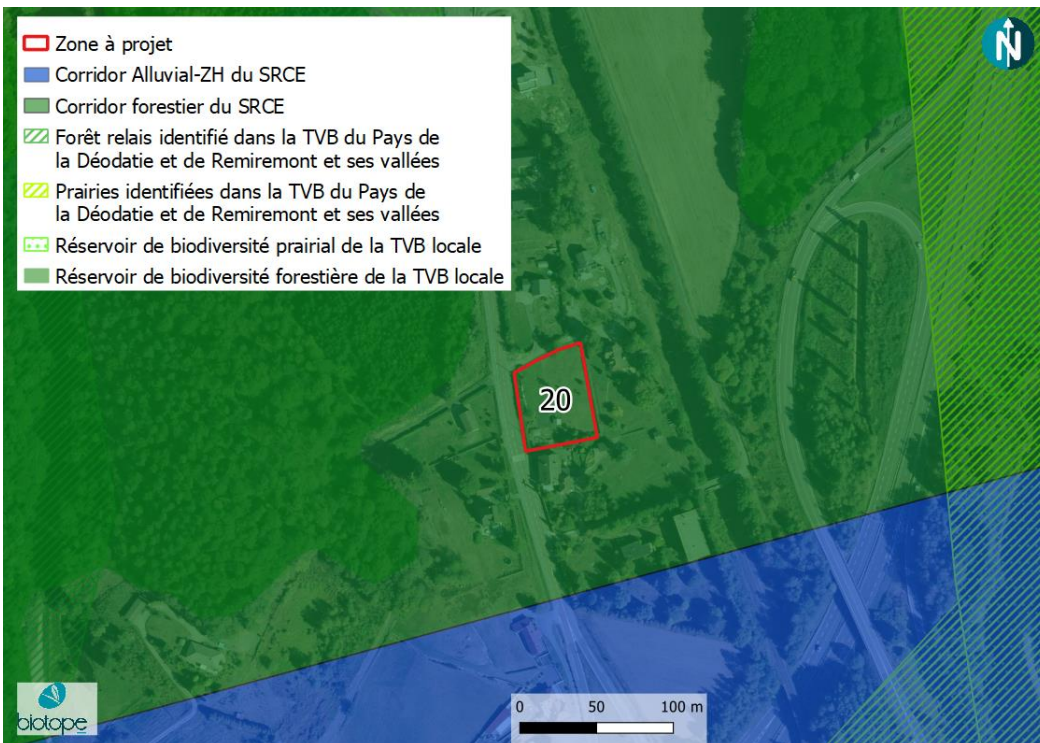
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Aucun

Trame Verte et Bleue :

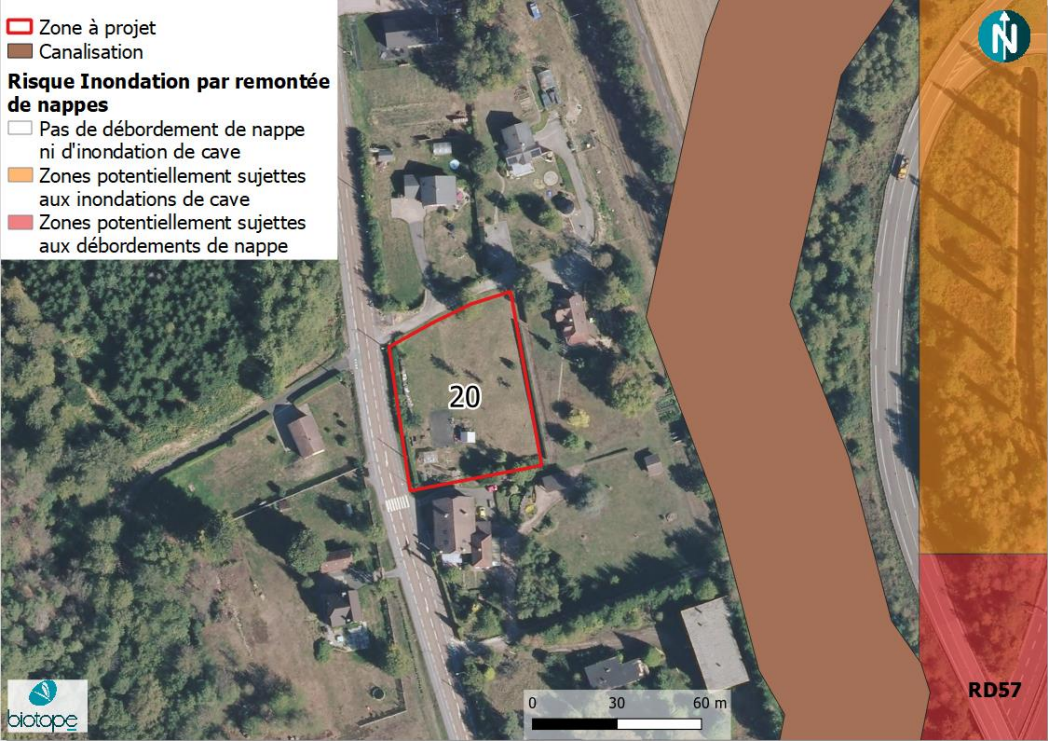
- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité forestier et d'un corridor forestier identifiés par le SRCE.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : /
- Trame verte et bleue locale : /



Faible à
moyen

Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans le jardin ornemental (NC) à une profondeur maximale de 83 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non Humide (NZH)**.

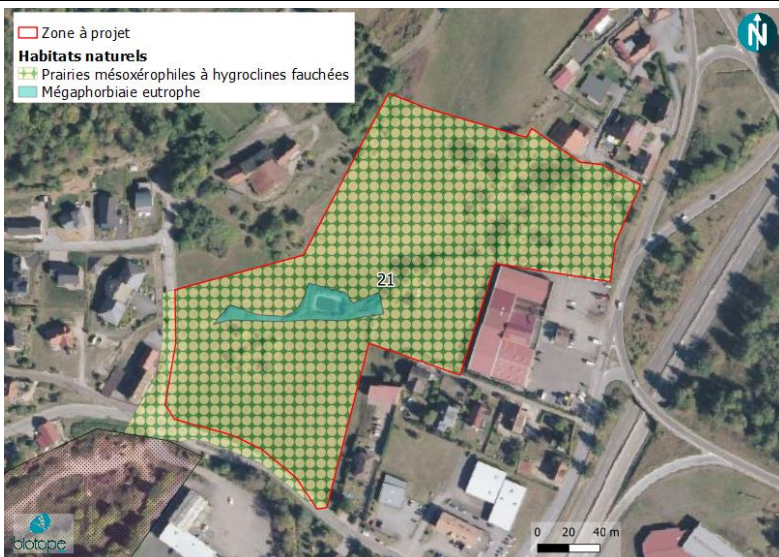


<p>Proximité d'un cours d'eau : Non</p> <p>Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non</p> <p>Inventaire terrain : La parcelle est occupée par des parties ornementales des jardins privés. La flore y est entretenue par tonte et ne peut donc pas y être identifiée. Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles (oiseaux des milieux ouverts).</p>	
<p>Risques et nuisances (Source BRGM)</p>	<p>Enjeu</p>
<p>Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi. Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site. Nuisances : Proche RN57 qui possède un trafic routier conséquent. D'après la carte de bruit stratégique de la DDT 88 (3^{ème} échéance 2017), le site se trouve dans le tampon de plus de 55-60 dB (carte A, indicateur Lden ; indicateur calculé sur 24h) mais ne se trouve pas dans les zones où les valeurs limites au droit des habitations sont dépassées (Carte de type C). Carte A : https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18310/135716/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+A_Ld_N57.pdf Carte C : https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18313/135728/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+C_N57.pdf De plus, une voie de chemin de fer passe juste à l'est du site. Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord Risque TMD : Passage d'une canalisation transportant du gaz naturel à environ 50 m à l'est.</p> 	<p>Moyen à fort</p>
<p>Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone</p>	
<p>Enjeu global : Moyen à fort</p>	
<p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préservation des éléments boisés, jouant un rôle dans la fonctionnalité de la continuité écologique boisée à l'échelle du pays de la Déodatie et du SRCE et permettant un écran vis-à-vis des nuisances sonores. • Prévoir un éloignement du bâti sur la parcelle et/ou une construction qui respecte des normes d'isolation sonore stricte pour éviter au maximum la nuisance sonore de la RN57 et de la voie de chemin de fer. 	

Destination de la zone
fixée par le PLU

1AU - Moulin-et-le-Rond-
pré

3,71 ha



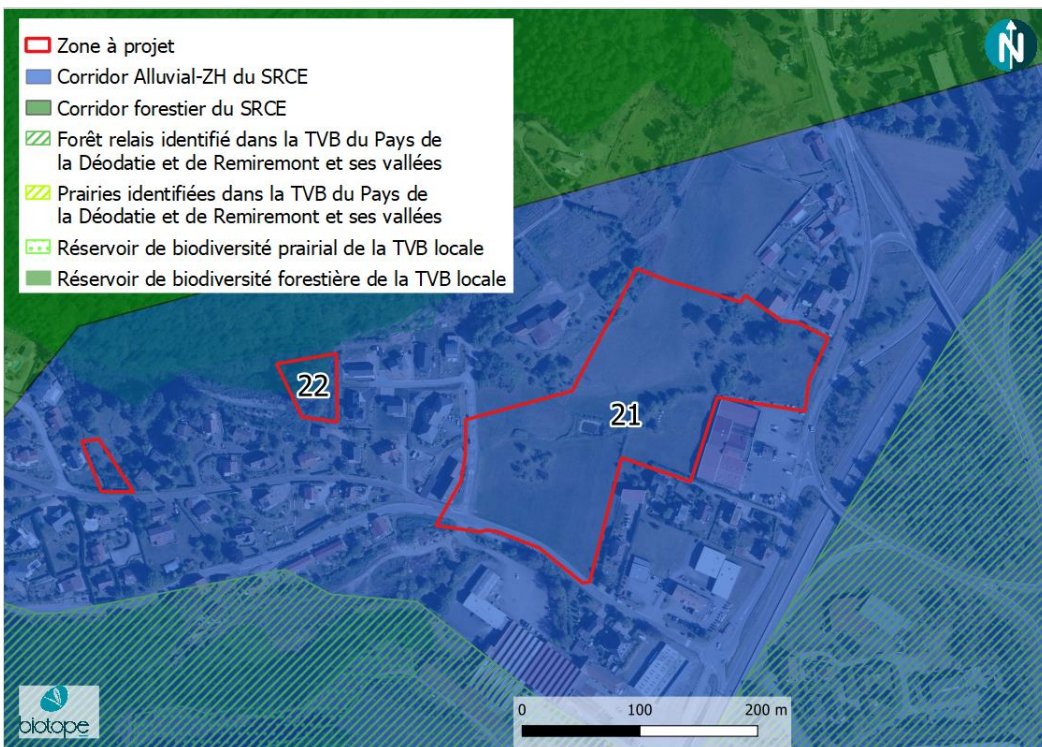
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vêge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un corridor alluvial – zone humide identifié par le SRCE.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : /
- Trame verte et bleue locale : /



Fort

Zones humides : Certaines parties de la parcelle peuvent être considérées en zone humide notamment la mégaphorbiaie eutrophe. Elle se situe en droit des zones de basse topographie au niveau de l'étang central.

Par ailleurs, deux sondages ont été réalisés et creusés dans les prairies de *Arrhenatherion elatioris* à une profondeur maximale respective de 60 et 80 cm. Aucun trait hydromorphique n'a été observé dans les profils de sols échantillonnés. On peut donc conclure sur le caractère **Non humide (NZH)** de ces prairies.

Figure 1 : Photographie du premier sondage (NZH)



Figure 2 : Photographie du second sondage (NZH)

Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par trois habitats naturels : Une prairie mésophile de fauche (*Arrhenatherion elatioris*), une mégaphorbiaie eutrophe (*Urtico dioicae* – *Convolvuletum sepium*) et des fourrés arbustifs acidiphiles (*Pruno spinosae* - *Crataegetum monogynae*).

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Néanmoins, du fait des habitats relevés le site peut potentiellement accueillir des espèces à forts enjeux telles que la Pie grièche écorcheur (oiseau protégé et d'intérêt communautaire).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi. Mais zone potentiellement sujette aux inondations de cave par remontée de nappe selon l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

Nuisances : Proche RN57 qui possède un trafic routier conséquent. D'après la carte de bruit stratégique de la DDT 88 (3^{ème} échéance 2017), le Nord-Est du site se trouve dans le tampon de plus de 60-65 dB (carte A, indicateur Lden ; indicateur calculé sur 24h) mais ne se trouve pas dans les zones où les valeurs limites au droit des habitations sont dépassées (Carte de type C).

Carte A :

https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18310/135716/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+A_Ld_N57.pdf

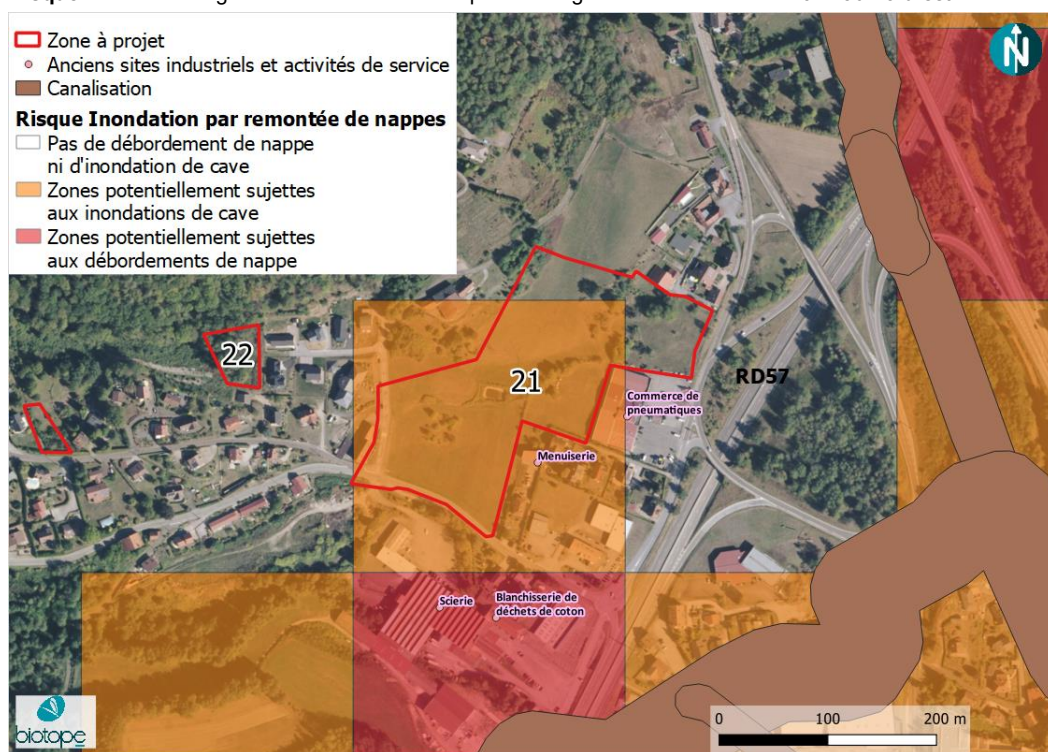
Carte C :

https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18313/135728/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+C_N57.pdf

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Mais site à proximité immédiate d'une menuiserie et d'une fabrication de caoutchouc synthétique, deux sites BASIAS (pollution éventuelle).

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Risque TMD : Passage d'une canalisation transportant du gaz naturel à environ 170 m au nord-est.



Enjeu

Faible à moyen

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen à localement fort

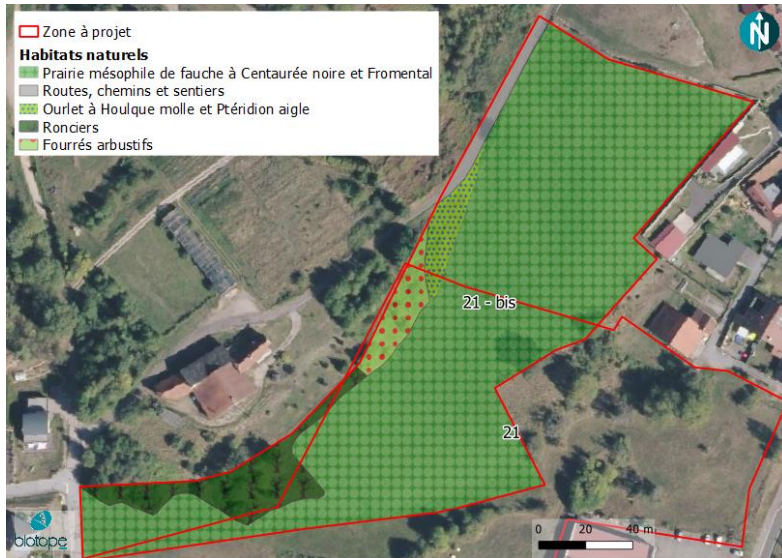
Recommandations :

- **Attention zone de projet en ZNIEFF de type II.**
- **Eviter les parties zones humides de la parcelle.**
- **Conservation et plantation de haies d'espèces végétales locales pour faire écran aux nuisances sonores et préserver l'habitat favorable de la Pie-grièche écorcheur (épineux) ;**
- **Prévoir un éloignement du bâti sur la parcelle et/ou une construction qui respecte des normes d'isolation sonore stricte pour éviter au maximum la nuisance sonore de la RN57, voire de la menuiserie.**
- **Etudier le risque inondation et mettre en place le cas échéant les mesures appropriées.**

Destination de la zone
fixée par le PLU

1AU - Moulin-et-le-Rond-
pré

2,12 ha



Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vêge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un corridor alluvial – zone humide identifié par le SRCE.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : /
- Trame verte et bleue locale : /



Moyen à fort

Zones humides : Un sondage a été réalisé et creusé dans la prairie de *Arrhenatherion elatioris* à une profondeur maximale respective de 60 cm. Aucun trait hydromorphique n'a été observé dans le profil de sol échantillonné. On peut donc conclure sur le caractère **Non humide (NZH)** de cette parcelle.



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain :

	Habitat 1	Habitat 2	Habitat 3
Type d'habitat	Prairie mésophile de fauche à Centaurée noire et Fromental <i>Centaureo nigrae – Arrhenatheretum elatioris</i>	Ourlet à Houlque molle et Pteridion aigle <i>Holcus mollis – Pteridium aquilini</i>	Fourrés arbustifs <i>Prunetalia spinosae</i>
Espèces végétales observées	<i>Centaurea jacea</i> <i>Arrhenatherum elatius</i> <i>Galium verum</i> <i>Campanula rotundifolia</i> <i>Pimpinella major</i> <i>Ranunculus acris</i> <i>Luzula campestris</i>	<i>Pteridium aquilinum</i> <i>Parthenocissus inserta</i> <i>Holcus mollis</i> <i>Agrostis capillaris</i>	<i>Prunus spinosa</i> <i>Crataegus monogyna</i> <i>Rubus sp</i> <i>Malus domestica</i>
Zones humides	NC	p	NC
Enjeux écologiques pressentis	Moyen	Faible	Faible

	Habitat 4	Habitat 5
Type d'habitat	Ronciers <i>Rubion grabowskii - vestiti</i>	Routes, chemins et sentiers
Espèces végétales observées	<i>Rubus sp</i> <i>Dactylis glomerata</i>	
Zones humides	NC	NC(I)
Enjeux écologiques pressentis	Moyen	Faible

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisé sur site. Néanmoins, du fait des habitats relevés le site peut potentiellement accueillir des espèces à forts enjeux telles que la Pie grièche écorcheur (oiseau protégé et d'intérêt communautaire).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi. Mais zone potentiellement sujette aux inondations de cave par remontée de nappe selon l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

Nuisances : Proche RN57 qui possède un trafic routier conséquent. D'après la carte de bruit stratégique de la DDT 88 (3^{ème} échéance 2017), le Nord-Est du site se trouve dans le tampon de plus de 60-65 dB (carte A, indicateur Lden ; indicateur calculé sur 24h) mais ne se trouve pas dans les zones où les valeurs limites au droit des habitations sont dépassées (Carte de type C).
Carte A : https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18310/135716/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+A_Ld_N57.pdf
Carte C : https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18313/135728/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+C_N57.pdf

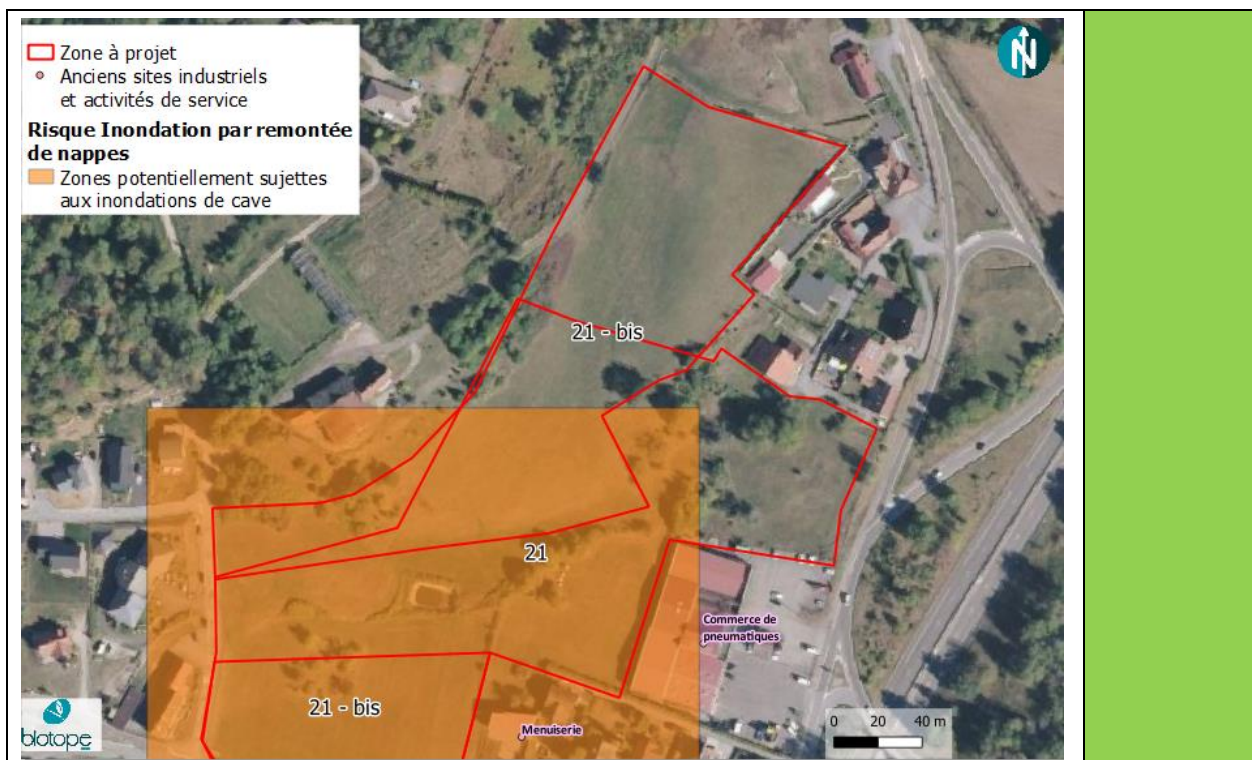
Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Mais site à proximité immédiate d'une menuiserie et d'une fabrication de caoutchouc synthétique, deux sites BASIAS (pollution éventuelle).

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Risque TMD : Passage d'une canalisation transportant du gaz naturel à environ 150 m au nord-est.

Enjeu

Faible à moyen



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen à localement fort

Recommandations :

- **Attention zone de projet en ZNIEFF de type II.**
- **Conservation et plantation de haies d'espèces végétales locales pour faire écran aux nuisances sonores et préserver l'habitat favorable de la Pie-grièche écorcheur (épineux) ;**
- **Prévoir un éloignement du bâti sur la parcelle et/ou une construction qui respecte des normes d'isolation sonore stricte pour éviter au maximum la nuisance sonore de la RN57, voire de la menuiserie.**
- **Etudier le risque inondation et mettre en place le cas échéant les mesures appropriées.**

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB - Devant-Chaumont

0,210 Ha

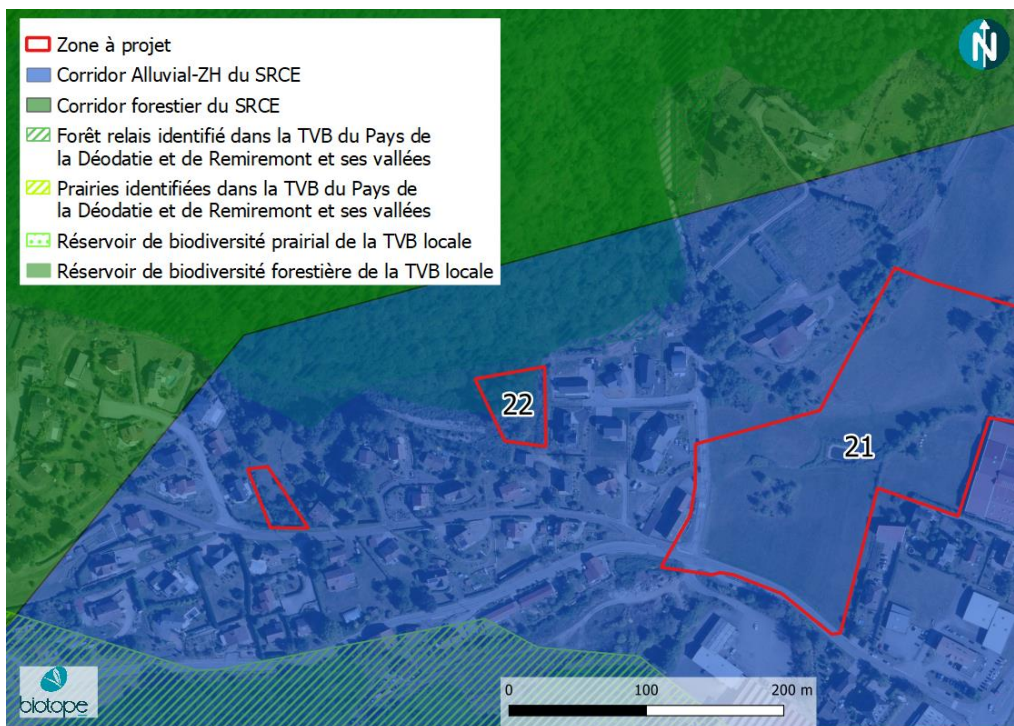


Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vêge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un corridor alluvial – zone humide identifié par le SRCE.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : En bordure de forêt-relai
- Trame verte et bleue locale : /



Zones humides : Un sondage a été réalisé sur les Ronciers (pp) a une profondeur maximale de 70 cm. Aucun trait hydromorphique n'a été observé dans les horizons du sol prélevé. Le sondage peut ainsi être considéré comme Non humide (NZH).

Enjeu

Faible à
Moyen



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par des ronciers issus d'une régénération naturelle de la végétation à la suite d'une coupe forestière.

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles à moyens (oiseaux des milieux semi-ouverts, insectes, mammifères).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRI.

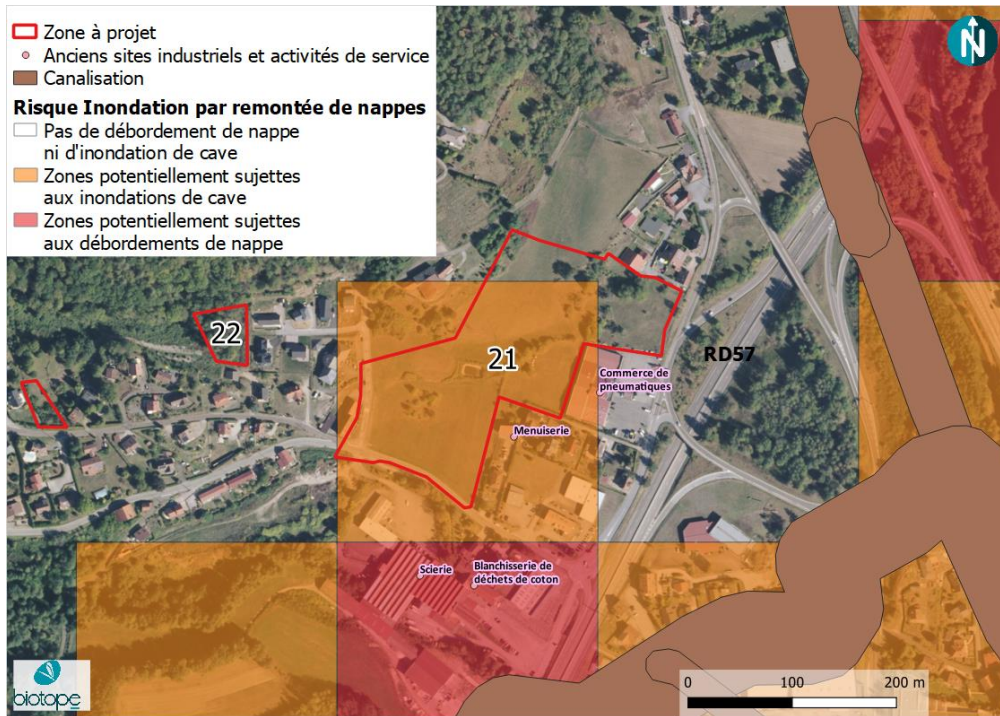
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

Nuisances : /

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : Passage d'une canalisation transportant du gaz naturel à environ 500m à l'Est et 380m au SE



Enjeu

Faible

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Faible à moyen

Recommandations :

- Le projet se situe au sein d'une ZNIEFF de type II.
- Mettre en place un coefficient de pleine terre au sein de l'OAP sectorielle
- Préserver les arbres/arbustes en lisière de forêt, au niveau de l'interface nord pour maintenir un espace tampon entre la forêt et les habitations

Destination de la zone
fixée par le PLU

1AUY – Moulin-et-le-Rond-
Pré

1,787 Ha



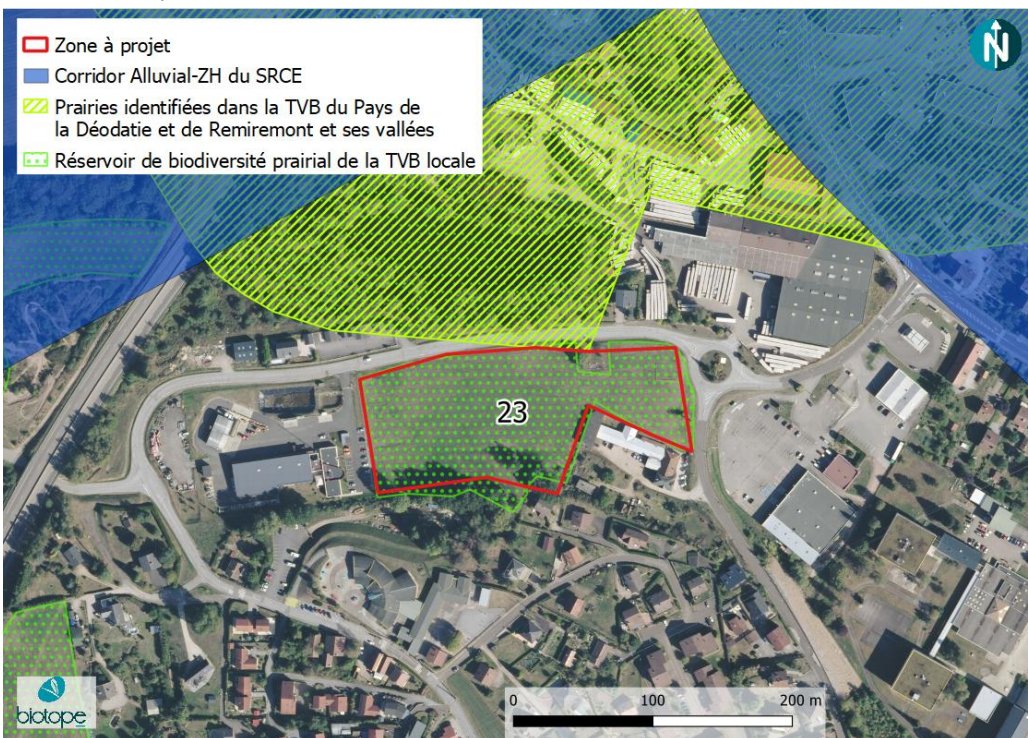
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Aucun

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : Moins de 5% de la parcelle se situe dans un espace de perméabilité prairial identifié par le SRCE.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : /
- Trame verte et bleue locale : la parcelle se situe dans un réservoir de biodiversité local de la sous-trame prairiale.



Faible à
moyen

Zones humides : Habitat non caractéristique de zones humides (Nc). Sols non caractéristiques de zone humide (NH). La parcelle n'est pas une zone humide.

Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par une prairie acidophile de fauche entretenue par tonte pouvant être rattachée à l'association phytosociologique du *Centaureo nigrae* – *Arrhenatheretum elatius*. Ces prairies sont des habitats d'intérêt communautaire (6510) et sont déterminantes Znieff. Le cortège floristique y est composée d'espèces communes de ce groupement. On peut ainsi citer : le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*) ; la Centaurée jacée (*Centaurea jacea*) ; le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) et la Knautie des champs (*Knautia arvensis*).

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles à moyens (insectes, oiseaux des milieux ouverts).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi. Mais une partie de la zone potentiellement sujette aux inondations de cave par remontée de nappe selon l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

Nuisances : Proche RN57 qui possède un trafic routier conséquent. D'après la carte de bruit stratégique de la DDT 88 (3^{ème} échéance 2017), l'Ouest du site se trouve dans le tampon de plus de 60-65 dB (carte A, indicateur Lden ; indicateur calculé sur 24h) mais ne se trouve pas dans les zones où les valeurs limites au droit des habitations sont dépassées (Carte de type C).

Carte A :

https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18310/135716/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+A_Ld_N57.pdf

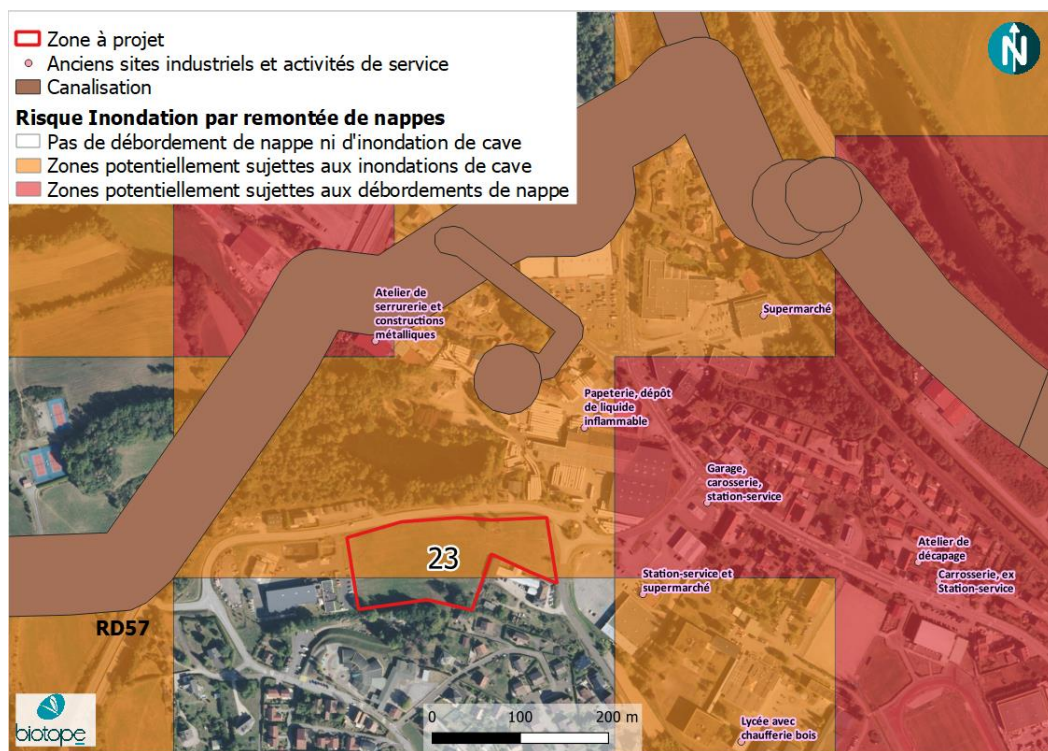
Carte C :

https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18313/135728/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+C_N57.pdf

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Mais site à proximité immédiate d'un garage automobile, d'une station-service et supermarché, sites BASIAS

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : Passage d'une canalisation transportant du gaz naturel à environ 170 m au nord-ouest.



Moyen à fort

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen à fort

Recommandations :

- Préserver ces prairies d'intérêt communautaire et participant à la TVB locale
- Plantation de haies d'espèces végétales locales pour faire écran aux nuisances sonores ;
- Prévoir un éloignement du bâti sur la parcelle et/ou une construction qui respecte des normes d'isolation sonore stricte pour éviter au maximum la nuisance sonore de la RN57.
- Etudier le risque inondation et mettre en place le cas échéant les mesures appropriées.

Destination de la zone
fixée par le PLU

Nt - Sainte-Anne

5,133 Ha



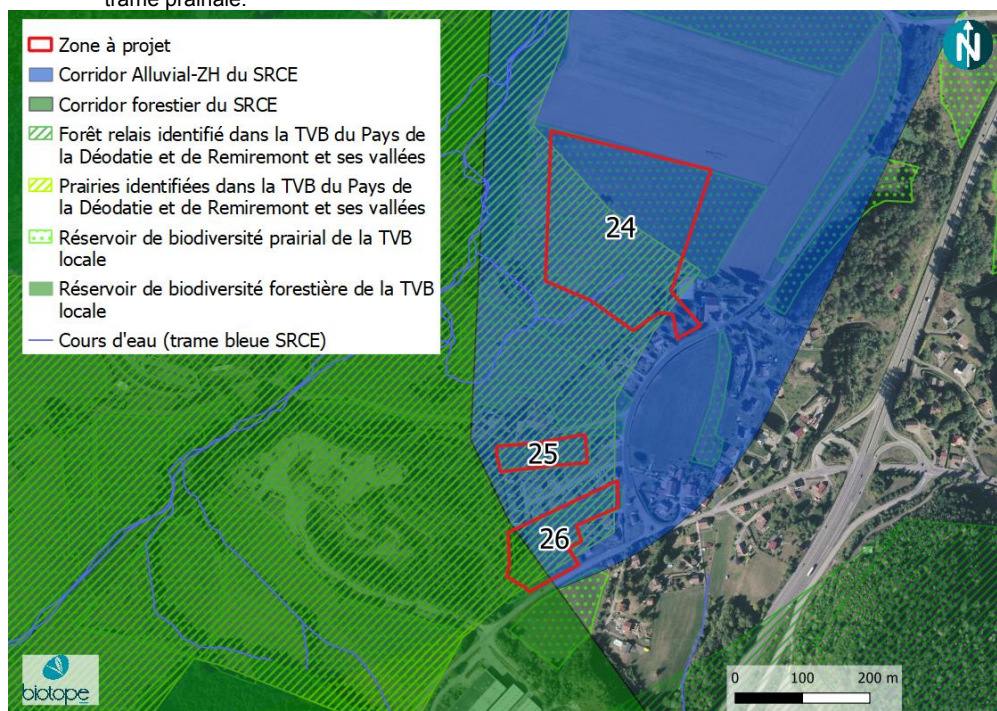
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff I – 410030146 : Gîte à chiroptères à Remiremont et au sein de la Znieff II – 410030456 : Vêge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité prairial et forestier identifié par le SRCE. Un corridor alluvial – zone humide chevauche l'ensemble de ce site également.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : Une partie du site se situe dans un corridor potentiel de la trame prairiale.
- Trame verte et bleue locale : la parcelle se situe dans un réservoir de biodiversité local de la sous-trame prairiale.



Moyen

Zones humides : Deux sondages ont été réalisés dans la parcelle. Le premier sondage a été creusé au sein de la Prairie de fauche eutrophe à Centaurée noire et Fromental de l'association phytosociologique du *Centaureo nigrae – Arrhenatheretum elatius* (pp) à une profondeur maximale de 65 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.



Le second sondage a lui aussi été creusé au sein de la Prairie eutrophe de fauche à une profondeur maximale de 60 cm. Aucun trait d'hydromorphie n'a été observé au sein des horizons du sol échantillonné. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.



Proximité d'un cours d'eau : Oui

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par une prairie mésophile eutrophe de fauche à Centauré noire et Fromental de l'association phytosociologique du *Centaureo nigrae – Arrhenatheretum elatius*. Ces prairies sont des habitats **d'intérêt communautaire (6510)**. Elle se caractérise par des espèces herbacées comme la Berce commune (*Heracleum sphondylium*), l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), le Pissenlit (*Taraxacum sp*) et le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*).

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont moyens (insectes, reptiles, oiseaux des milieux ouverts, territoire de chasse potentiel pour les chiroptères).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi. 75 % de la zone est qualifiée de « Zone potentiellement sujette aux débordements de nappe » par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

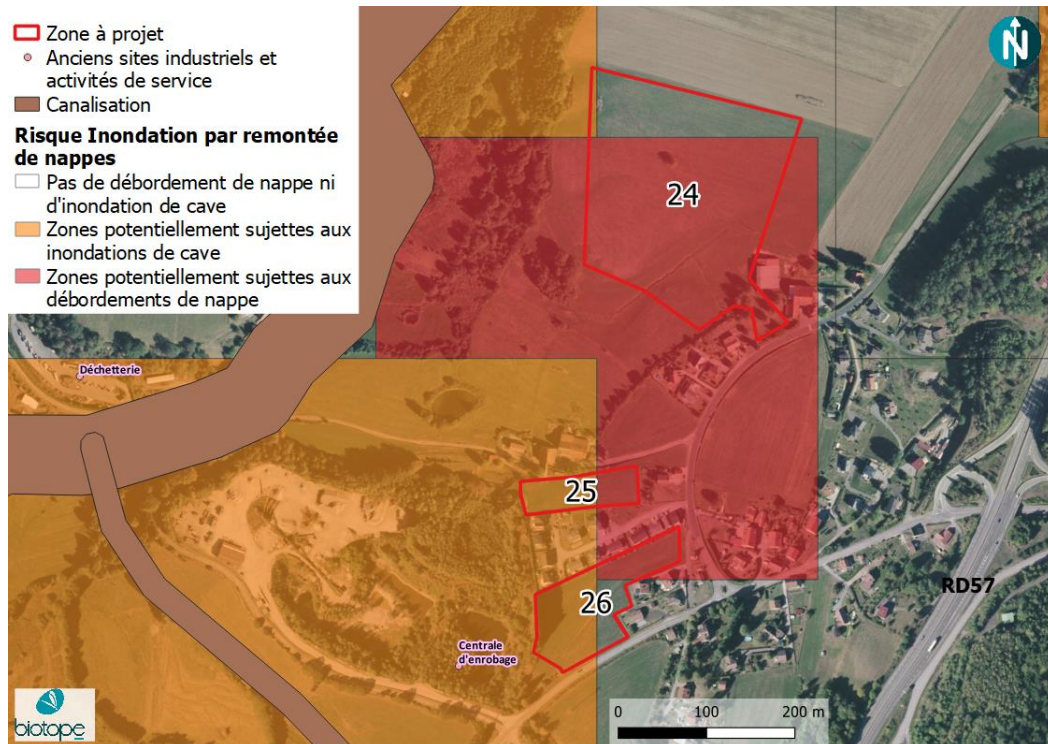
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

Nuisances : /

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : Passage d'une canalisation transportant du gaz naturel à environ 200 m à l'ouest.



Enjeu

Moyen

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

Recommandations :

- Attention zone de projet en **ZNIEFF de type I et de type II.**

- **Au vu du contexte écologique (importance du site au sein des trames vertes et bleues à plusieurs échelles) et des risques présents, la parcelle entière serait à éviter.**
- **Si parcelle non évitée : Prévoir une bande tampon inconstructible de 6 voire 10 mètres de part et d'autre du cours d'eau.**
- **Etudier le risque inondation et mettre en place le cas échéant les mesures appropriées.**
- **Coefficient de pleine terre plus important, utilisation de matériaux perméables, ne pas bloquer l'évacuation des eaux.**

Destination de la zone
fixée par le PLU

1AU – Sainte-Anne

1,697 Ha



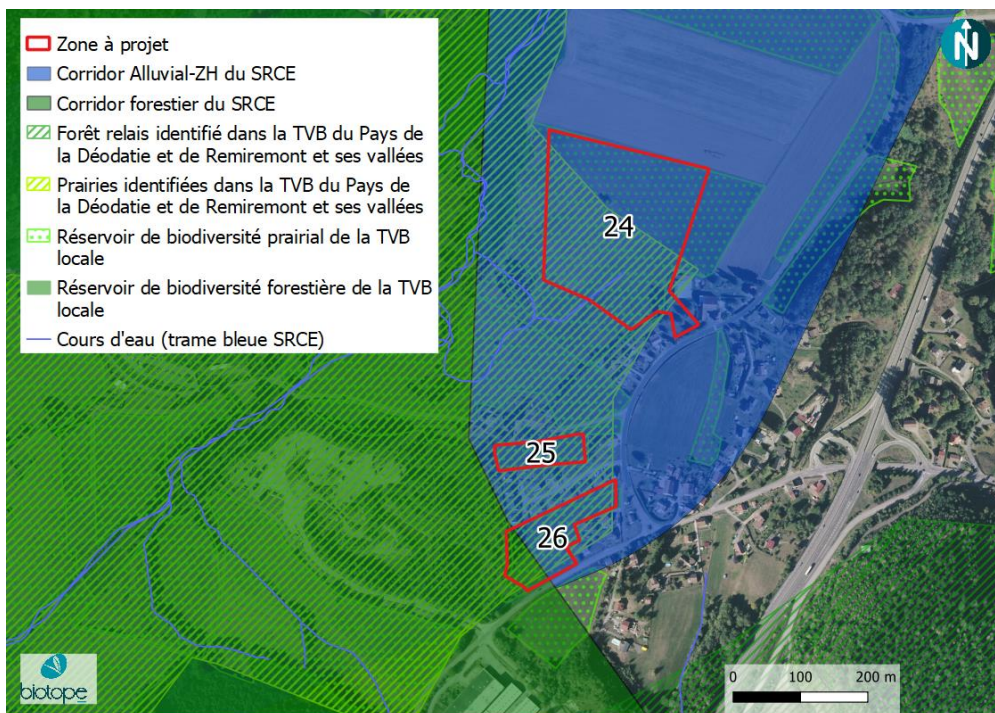
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff I – 410030146 : Gîte à chiroptères à Remiremont et au sein de la Znieff II – 410030456 : Vège et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité prairial et forestier identifié par le SRCE. Un corridor alluvial – zone humide chevauche le site nord et 80% du site sud, et un corridor forestier chevauche le reste du site sud.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : Une grande partie du site se situe dans un corridor potentiel de la trame prairiale.
- Trame verte et bleue locale : /



Faible à
moyen

Zones humides : Habitat non caractéristique de zone humide (NC). Sols non caractéristiques de zone humide (NH). **Les parcelles ne sont pas des zones humides.**

Proximité d'un cours d'eau : Oui

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par une prairie acidophile de fauche entretenue par tonte pouvant être rattachée à l'association phytosociologique du *Centaureo nigrae – Arrhenatheretum elatius*. Ces prairies sont des habitats **d'intérêt communautaire (6510)** et sont déterminantes Znieff. Le cortège floristique y est composée d'espèces communes de ce groupement. On peut ainsi citer : le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*) ; la Centaurée jaccée (*Centaurea jacea*) ; le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) et la Knautie des champs (*Knautia arvensis*).

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles à moyens (insectes, oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRI. Une partie des parcelles qualifiée de « Zone potentiellement sujette aux débordements de nappe », une autre partie de « Zone potentiellement sujettes aux inondations de cave » par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

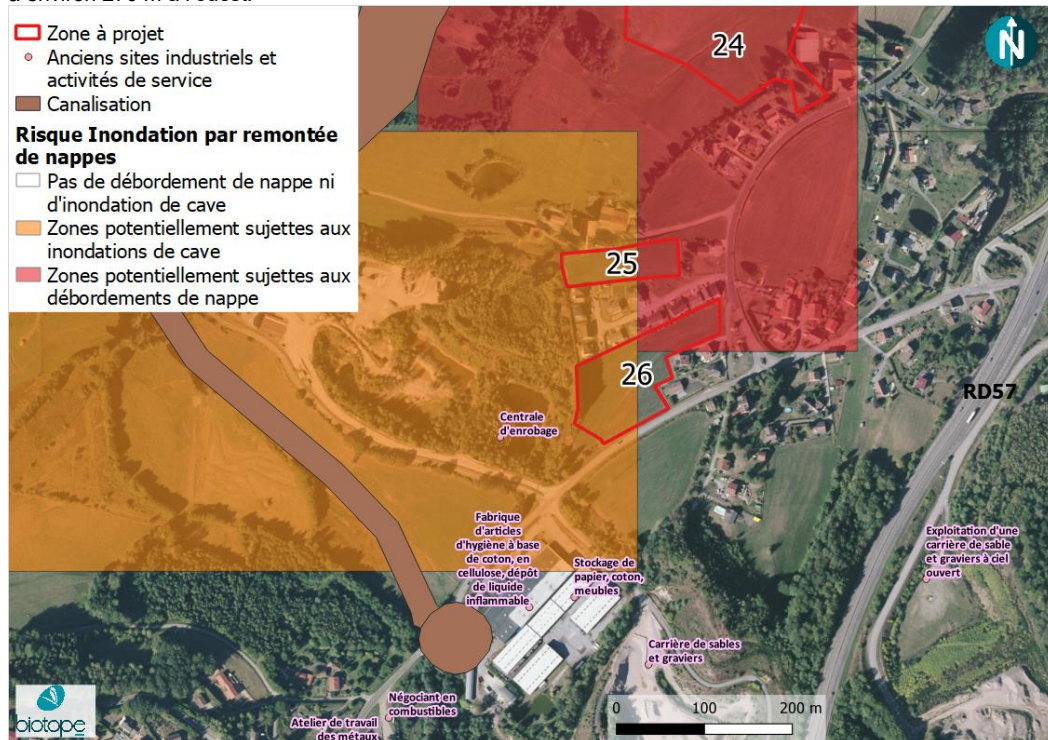
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

Nuisances : A proximité d'une carrière : risque de nuisances sonores et de poussières (peut-être limité par les milieux boisés)

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : Passage d'une canalisation transportant du gaz naturel à environ 270 m à l'ouest.



Moyen

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

Recommandations :

- Attention zone de projet en **ZNIEFF de type I et de type II.**
- A propos de la proximité de la carrière :
 - prévoir une isolation sonore s'il y a une nuisance au niveau des parcelles,
 - vérifier le risque de présence de poussières liées à l'activité de la carrière,
 - prévoir un aménagement pour sécuriser les entrées/sorties des voitures au niveau des habitations si les entrées de la carrière débouchent sur la zone urbaine (risque d'accident avec les camions qui entrent et sortent de la carrière)
- Etudier le risque inondation et mettre en place le cas échéant les mesures appropriées.
- Coefficient de pleine terre plus important, utilisation de matériaux perméables, ne pas bloquer l'évacuation des eaux.

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB – Couchemont

0,153 Ha



Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vège et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité prairial et forestier identifié par le SRCE.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : /
- Trame verte et bleue locale : /



Fort

Zones humides : Habitat caractéristique de zone humide (H). Sols non évalués (Ne). **La parcelle est une zone humide.**

Proximité d'un cours d'eau : Oui

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par une prairie pâturée humide à jonc épars (*Juncus effusus*) et Cirse de maraichers (*Cirsium oleraceum*). On y retrouve également quelques graminoides plus généralistes telles que le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*) et le Dactyle pied de poule (*Dactylis glomerata*)

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles à moyens.

Risques et nuisances (Source BRGM)	Enjeu
<p>Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRI. Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site. Nuisances : / Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord Autres incidences environnementales prévisibles : /</p>	<p>Faible</p>
<p>Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone</p>	
<p>Enjeu global : Fort</p>	
<p>Recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attention zone de projet en <u>ZNIEFF de type II</u>. • Eviter cette parcelle située en zone humide, ou mettre en place une compensation adaptée. 	

Destination de la zone fixée par le PLU

UB - Haumantarde

0,546 Ha



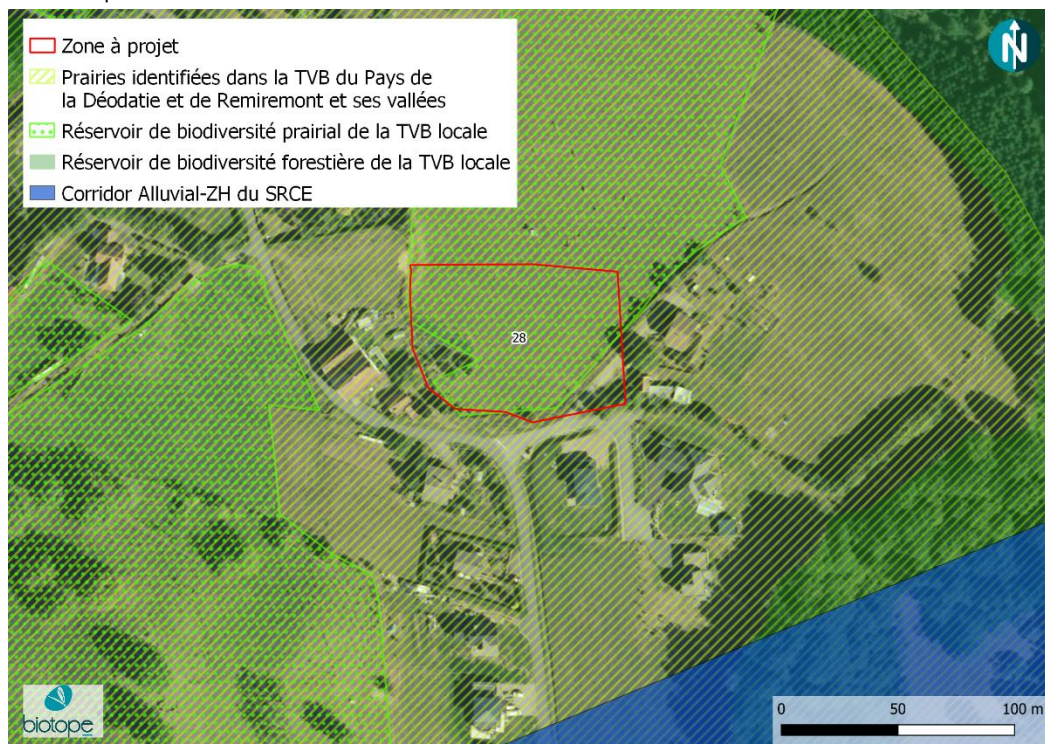
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vôge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité prairial et forestier identifié par le SRCE.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : Le site se situe dans un corridor potentiel de la trame prairiale.
- Trame verte et bleue locale : Le site se situe dans un réservoir de biodiversité local de la sous-trame prairiale.



Moyen

Zones humides : Un sondage a été réalisé dans la prairie mésophile pâturée à Luzule champêtre et Cynosure crételle (NC) à une profondeur maximale de 75 cm. Aucun trait hydromorphique n'a été observé dans les horizons du sol prélevé. Le sondage peut ainsi être considéré comme Non humide (NZH).



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par une prairie mésophile pâturée à Luzule champêtre et Cynosure crételle (*Luzulo campestris – Cynosuretum cristati*). Elle se caractérise par un pâturage extensif permettant à des espèces comme la Luzule champêtre (*Luzula campestris*), la Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*) et le Trèfle rampant (*Trifolium repens*). La prairie juxtapose la route ainsi qu'un jardin privé.

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles à moyens (insectes, reptiles, oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts, petits mammifères tel que le Hérisson d'Europe)

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi.

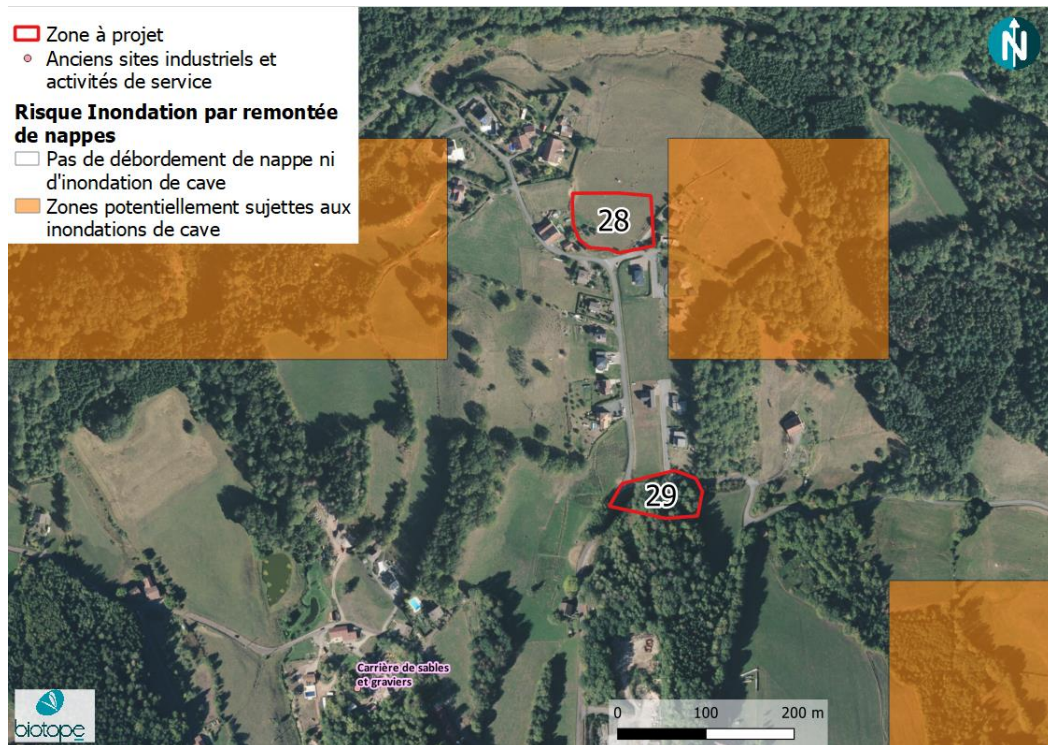
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

Nuisances : /

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : /



Enjeu

Faible

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

Recommandations :

- Attention zone de projet en **ZNIEFF de type II**.
- La parcelle se situe dans une zone encore peu urbanisée, dans la sous-trame prairiale locale. De ce fait, réduire la parcelle de moitié (préserver la partie nord).
- Mettre en place un coefficient de pleine terre pour éviter l'artificialisation complète du site.

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB - Haumantarde

0,406 Ha



- Zone à projet
- Habitats naturels**
- Hêtraie acidiphile montagnarde à Luzule blanchâtre
 - Jardins ornementaux
 - Prairie mésophile pâturée à Luzule champêtre et Cynosure crételle
 - Haies, petits bois, bosquets
 - Végétations annuelles hyperpiétinées
 - Routes, chemins et sentiers
 - Ourllet à Houllque molle et Ptéridion aigle
 - Manteau hygrophile à Bourdaine et Peuplier tremble
 - Landes à Genêts
 - Prairies mésophiles fauchées

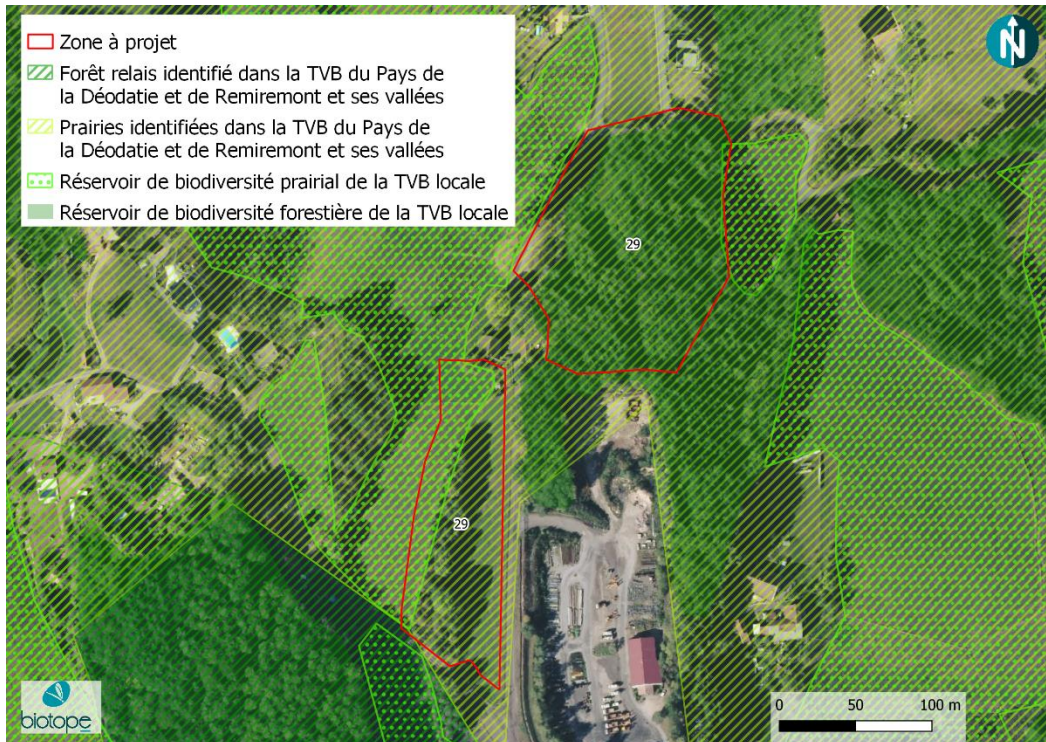


Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : L'ensemble site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vège et Bassigny. La partie nord du site se situe au sein de la Znieff I - 410030146 : Gîtes à chiroptères à Remiremont.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité prairial et forestier identifié par le SRCE. Un corridor alluvial – zone humide chevauche l'ensemble de ce site également (non représenté sur la carte car occupant l'ensemble de la parcelle).
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : Le site se situe dans un corridor potentiel de la trame prairiale.
- Trame verte et bleue locale : Le site se situe dans un réservoir de biodiversité local de la sous-trame prairiale. La partie 29 nord est traversée par un corridor écologique prairial à restaurer. Le site est néanmoins proche d'un tissu urbain dense qui est un élément fragmentant.



Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans la Prairie mésophile pâturée à Luzule champêtre et Cynosure crételle (NC) à une profondeur maximale de 60 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**. La zone d'habitat Manteau hygrophile à Bourdaine et Peuplier tremble est une **zone humide** (critère « végétations »).

Enjeu

Moyen à fort



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain :

	Habitat 1	Habitat 2	Habitat 3
Type d'habitat	Hêtraie acidiphile montagnarde à Luzule blanchâtre Habitat d'intérêt communautaire <i>Luzulo luzuloidis – Fagetum</i>	Manteau hygrophile à Bourdaine et Peuplier tremble <i>Frangulo alni – Populetum tremulae</i>	Landes à Genêts <i>Sarothamnion scoparii</i>
Espèces végétales observées	<i>Vaccinium myrtillus</i> <i>Deschampsia cespitosa</i> <i>Polygonatum multiflorum</i> <i>Fagus sylvatica</i> <i>Oxalis acetosella</i> <i>Sorbus aria</i>	<i>Populus tremula</i> <i>Betula pendula</i> <i>Alnus glutinosa</i> <i>Frangula alnus</i> <i>Rubus idaeus</i>	<i>Cytisus scoparius</i> <i>Rubus idaeus</i> <i>Betula pendula</i>
Zones humides	NC	H	NC
Enjeux écologiques pressentis	Moyen	Moyen	Faible

	Habitat 4	Habitat 5	Habitat 6
Type d'habitat	Ourllet à Houlique molle et Ptéridion aigle <i>Holco mollis – Pteridietum aquilini</i>	Prairie mésophile pâturée à Luzule champêtre et Cynosure crénelle <i>Luzulo campestris – Cynosuretum cristati</i>	Prairies mésophiles fauchées <i>Trifolio montani - Arrhenatherenion</i>
Espèces végétales observées	<i>Pteridium aquilinum</i> <i>Agrostis capillaris</i> <i>Rubus idaeus</i>	<i>Veronica serpyllifolia</i> <i>Luzula campestris</i> <i>Plantago lanceolata</i> <i>Cerastium fontanum</i>	<i>Trifolium pratense</i> <i>Trifolium repens</i> <i>Leucanthemum ircutianum</i> <i>Plantago lanceolata</i>
Zones humides	pp	NC	NC
Enjeux écologiques pressentis	Faible	Faible	Moyen

	Habitat 7	Habitat 8	Habitat 9
Type d'habitat	Haies, petits bois, bosquets	Végétations annuelles hyperpiétinées Polygono arenastri – Poetea annuae	Jardins
Espèces végétales observées		<i>Poa annua</i> <i>Rumex acetosella</i> <i>Plantago major</i> <i>Lolium perennis</i>	/
Zones humides	pp	NC	NC
Enjeux écologiques pressentis	Faible	Faible	Faible

	Habitat 10
Type d'habitat	Routes, chemins et sentiers
Espèces végétales observées	Aucune végétation
Zones humides	pp
Enjeux écologiques pressentis	Faible

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de la présence d'une diversité d'habitats (milieu forestier, semi-ouvert, zone humide) identifiés qui sont favorables à une diversité d'espèces (oiseaux forestiers, chiroptères, mammifères tel que l'Ecureuil roux), les enjeux liés à la faune sont moyens.

Risques et nuisances (Source BRGM)

Enjeu

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRI.

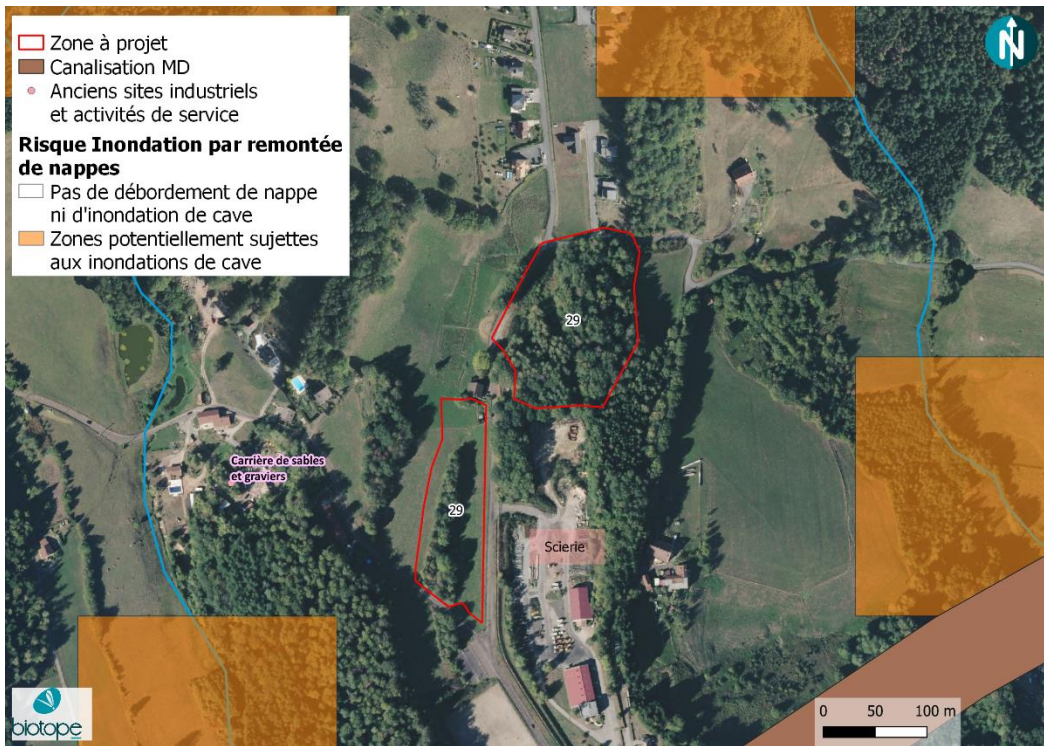
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

Nuisances : /

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Carrière de sables et graviers ainsi qu'une scierie à proximité du site.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : La canalisation de gaz naturel passe à 100m au sud du site.



Faible

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen sur la partie sud, Fort sur la partie nord.

Recommandations :

- Attention zone de projet en ZNIEFF de type II et de type I.
- Au vu du contexte écologique (importance du site au sein des trames à plusieurs échelles, réservoir de biodiversité forestier, zone humide en son sein et habitats naturels à enjeux écologique), la parcelle 29 nord est à éviter.
- Concernant la parcelle 29 sud : mettre en place un coefficient de pleine terre au sein de l'OAP sectorielle.
- Sur la parcelle 29 sud : préserver les arbres.

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB - Fallières

0,205 Ha

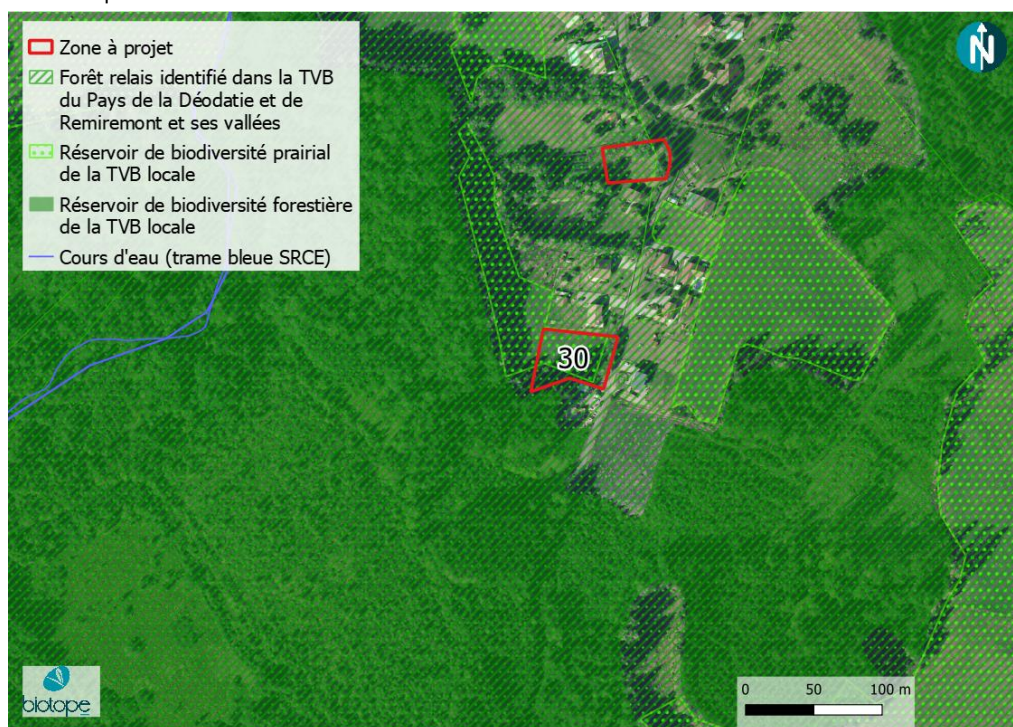


Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff I – 410030491 : Ruisseau la niche à Raon-aux-bois et au sein Znieff II – 410030456 : Vôge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité prairial et forestier identifié par le SRCE. Un corridor forestier chevauche l'ensemble de ce site également (pas représenté ci-dessous car s'applique à l'ensemble de la carte).
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : Le site se situe dans un corridor réel de la trame prairiale.
- Trame verte et bleue locale : Le site se situe dans un réservoir de biodiversité local de la sous-trame prairiale.



Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans la Prairie mésophile de fauche à Centaurée noire et Fromental (NC) à une profondeur maximale de 65 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.

Enjeu

Moyen



Proximité d'un cours d'eau : Oui

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle est occupée par une prairie acidophile de fauche entretenue par tonte pouvant être rattachée à l'association phytosociologique du *Centaureo nigrae – Arrhenatheretum elatius*. Ces prairies sont des habitats d'intérêt communautaire (6510). Le cortège floristique y est composée d'espèces communes de ce groupement. On peut ainsi citer : le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*) ; la Centaurée jacée (*Centaurea jacea*) ; le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) et la Knautie des champs (*Knautia arvensis*).

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisé sur site. Au regard de l'habitat identifié (prairie) et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles à moyens (oiseaux forestiers ou de milieux semi-ouverts).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi. Une partie des parcelles qualifiée de « Zone potentiellement sujettes aux inondations de cave » par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

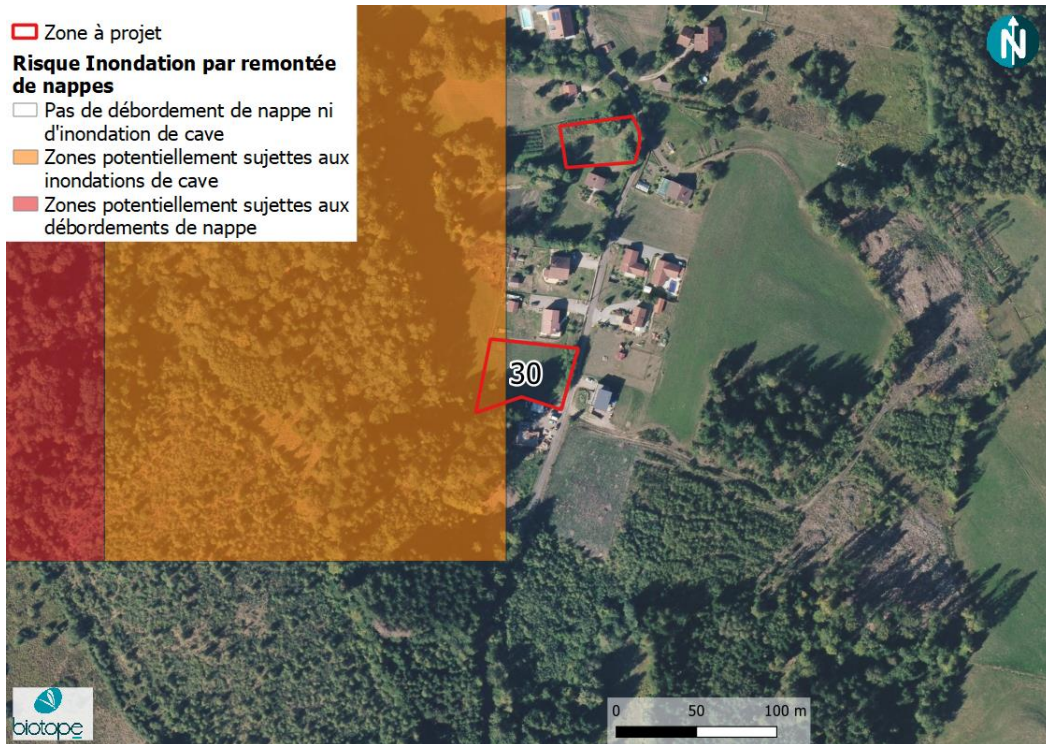
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

Nuisances : /

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : /



Enjeu

Faible

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

Recommandations :

- Attention zone de projet en ZNIEFF de type I et de type II.
- Éviter la construction dans ces zones ou mettre en place un coefficient de pleine terre pour éviter l'artificialisation complète des sites.

- **Préserver les arbres présents sur la parcelle afin de préserver la fonctionnalité du corridor forestier régional et local.**
- **Etudier le risque inondation et mettre en place le cas échéant les mesures appropriées.**

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB – Château Lombard

0,698 Ha



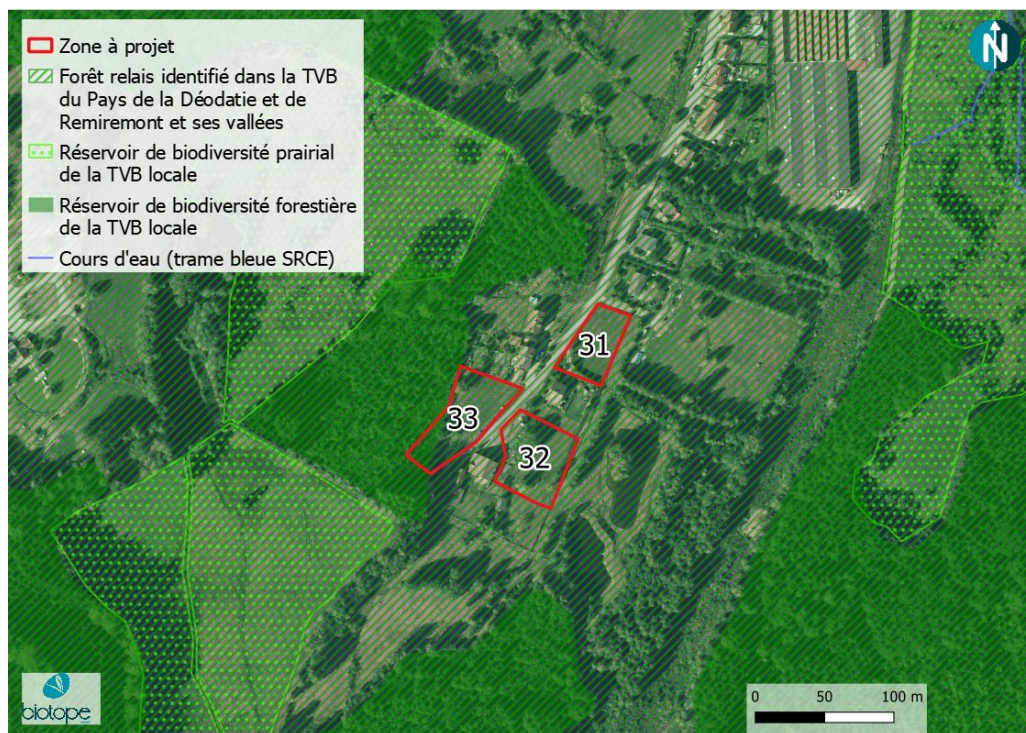
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff I – 410030146 : Gîte à Chiroptères à Remiremont. Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vège et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : Le site est identifié au sein d'un réservoir de biodiversité et au sein d'un espace de perméabilité prairial et forestier identifié par le SRCE. Un corridor forestier chevauche l'ensemble de ce site également (pas représenté ci-dessous car s'applique à l'ensemble de la carte).
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : Le site se situe dans un corridor réel de la trame forestière.
- Trame verte et bleue locale : /



Fort

Zones humides :

Sur la parcelle 31 : habitat caractéristique de zone humide (H). Sols non évalués (Ne). **La parcelle est une zone humide par le critère « végétations ».**

Sur la parcelle 32 : habitat caractéristique de zone humide (H). Sols non évalués (Ne). **La parcelle est une zone humide par le critère « végétations ».**

Proximité d'un cours d'eau : Oui

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : Chacune des 2 parcelles est occupée par un habitat distinct. La parcelle la plus au nord (n°31) est occupée par une prairie hygrophile montagnarde (*Alchemilla xanthochlorae* – *Arrhenatherum elatius*),

habitat d'intérêt communautaire. La parcelle la plus au sud (n°32) est occupée par une prairie humide à scorsonère (*Junceto acutiflori – Scrozonetum humilis*) qui est un habitat d'intérêt communautaire de type prairie à enjeux forts
Présence d'arbres sur le site.

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'insertion des parcelles dans les corridors écologiques, des différents habitats favorable à une diversité d'espèces dont les chiroptères, les amphibiens, les oiseaux des milieux semi-ouverts, les enjeux liés à la faune sont identifiés comme moyens.

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi.

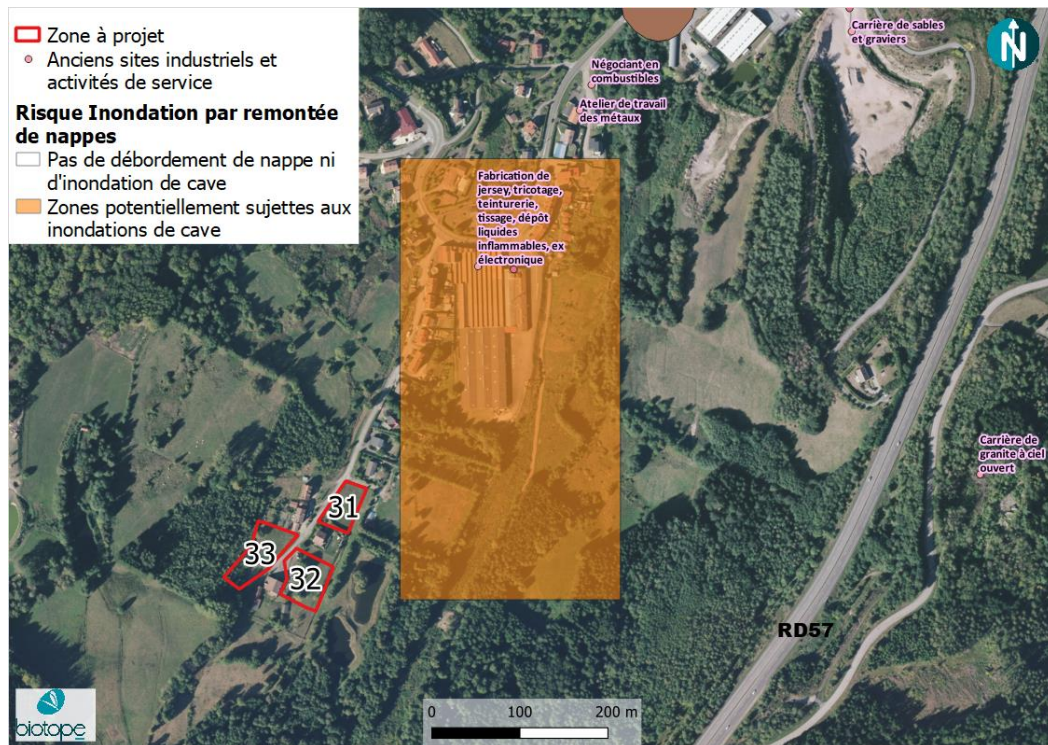
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

Nuisances : /

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Site proche (200 m environ) d'une usine ICPE « Maille verte des Vosges », une usine de fabrication d'étoffes à mailles.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : /



Enjeu

Faible

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Fort pour les deux parcelles

Recommandations :

- Eviter les deux parcelles qui sont des zones humides.
- Attention zone de projet en ZNIEFF de type I et de type II.

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB – Château Lombard

0,698 Ha



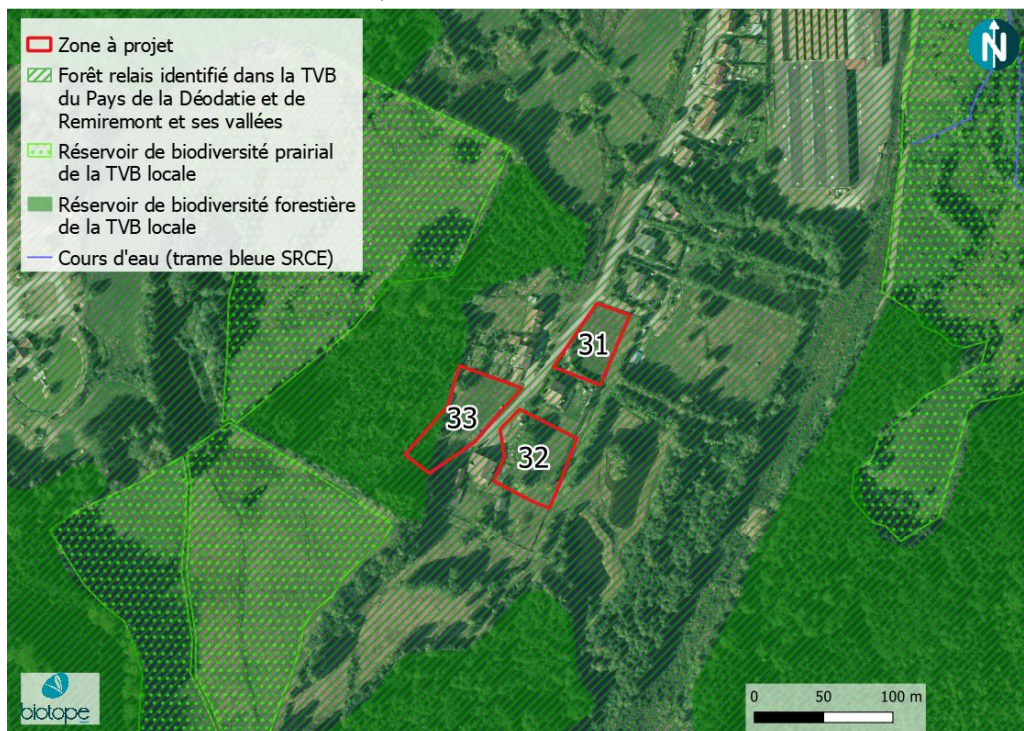
Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff I – 410030146 : Gîte à Chiroptères à Remiremont. Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vêge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : Le site est identifié au sein d'un réservoir de biodiversité et au sein d'un espace de perméabilité prairial et forestier identifié par le SRCE. Un corridor forestier chevauche l'ensemble de ce site également (pas représenté ci-dessous car s'applique à l'ensemble de la carte).
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : Le site se situe dans un corridor réel de la trame forestière.
- Trame verte et bleue locale : partie boisée est dans le réservoir forestier local



Moyen à Fort

Zones humides : Une mégaphorbiaie est présente sur la partie sud et ouest le long de la lisière forestière. Cet habitat est caractéristique de zone humide (critère « végétations »). Une zone humide est donc présente sur une partie de la parcelle.

Proximité d'un cours d'eau : Oui

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain : La parcelle (n°33) est occupée par une prairie de fauche mésophile (*Arrhenatherion elatioris*), prairie d'intérêt communautaire. Présence d'arbres à l'ouest de la parcelle d'après l'orthophotographie. Une mégaphorbiaie est présente sur la partie sud et ouest le long de la lisière forestière.

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles à moyens.

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi.

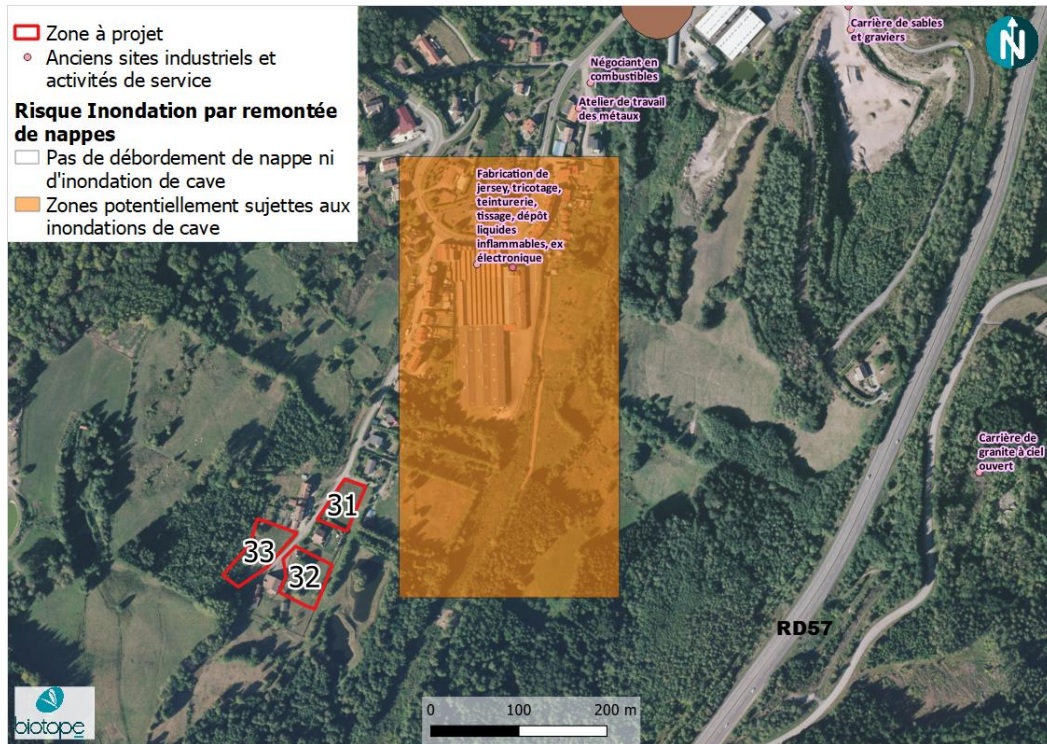
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

Nuisances : /

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Site proche (300 m environ) d'une usine ICPE « Maille verte des Vosges », une usine de fabrication d'étoffes à mailles.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : /



Enjeu

Faible

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen à fort

Recommandations :

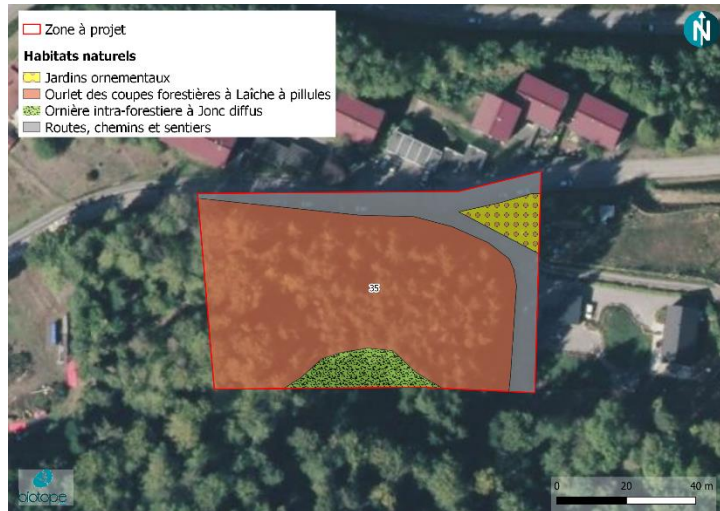
- Attention zone de projet en ZNIEFF de type I et de type II.
- Eviter la zone humide présente sur une partie de la parcelle.
- Mettre en place un coefficient de pleine terre important afin de limiter l'artificialisation.

Saint Nabord - Section AR – Parcelles 0001 ,0119 et 0120		34
Destination de la zone fixée par le PLU		
UB – Château Lombard		
0,18 Ha		
Cette parcelle est en cours d'aménagement.		

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB – Château Lombard

0,55 Ha



Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff I – 410030146 : Gîte à Chiroptères à Remiremont. Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vôge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : Le site est identifié au sein d'un réservoir de biodiversité et au sein d'un espace de perméabilité prairial et forestier identifié par le SRCE. Un corridor forestier chevauche la partie boisée du site. Un corridor alluvial – zone humide chevauche également la partie nord-ouest du site (corridors non représentés sur la carte).
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : Le site se situe dans un corridor réel de la trame forestière.
- Trame verte et bleue locale : la partie boisée du site est dans le réservoir forestier local.



Moyen

Zones humides : Deux sondages ont été réalisés sur le site. Le premier sondage réalisé visait à confirmer l'existence d'un engorgement des surfaces topographiques les plus basses à proximité de l'ornière intra-forestière à Jonc diffus (pp). Quelques traces rédoxiques (<5% de l'horizon) ont été relevée sur les 10 derniers cm prélevés, la texture essentiellement sableuse du sol ne permet pas la structuration optimale de traits hydromorphiques. De plus, un refus de tarière à 45 cm de profondeur n'a pas permis d'atteindre les 50cm minimal préconisés par la méthode de caractérisation des zones humides, le sondage est ainsi classé **Indéterminé**. Une rapide observation du trou creusé a permis d'observer un engorgement du sol à moins de 35 cm de profondeur.



Le second sondage a été creusé dans les Ourlets des coupes forestières à Laîche à pilules (NC). Malgré quelques traces rédoxiques entre 69 et 75 cm (<5% de l'horizon), le sol est considéré comme **non humide (NZH)** au titre de l'arrêté du 24 juin 2008.



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain :

	Habitat 1	Habitat 2	Habitat 3	Habitat 4
Type d'habitat	Ourlets des coupes forestières à Laîche à pilules <i>Carici piluliferae</i> – <i>Epilobion angustifolii</i>	Ornière intra-forestière à Jonc diffus <i>Juncetum macris</i>	Routes, chemins et sentiers	Jardins
Espèces végétales observées	<i>Carex pilulifera</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Rubus idaeus</i> <i>Polygonatum multiflorum</i>	<i>Sphagnum sp</i> <i>Juncus effusus</i>	Aucune végétation	/
Zones humides	NC	pp	NC(I)	NC
Enjeux écologiques pressentis	Faible	Faible	Nul	Faible

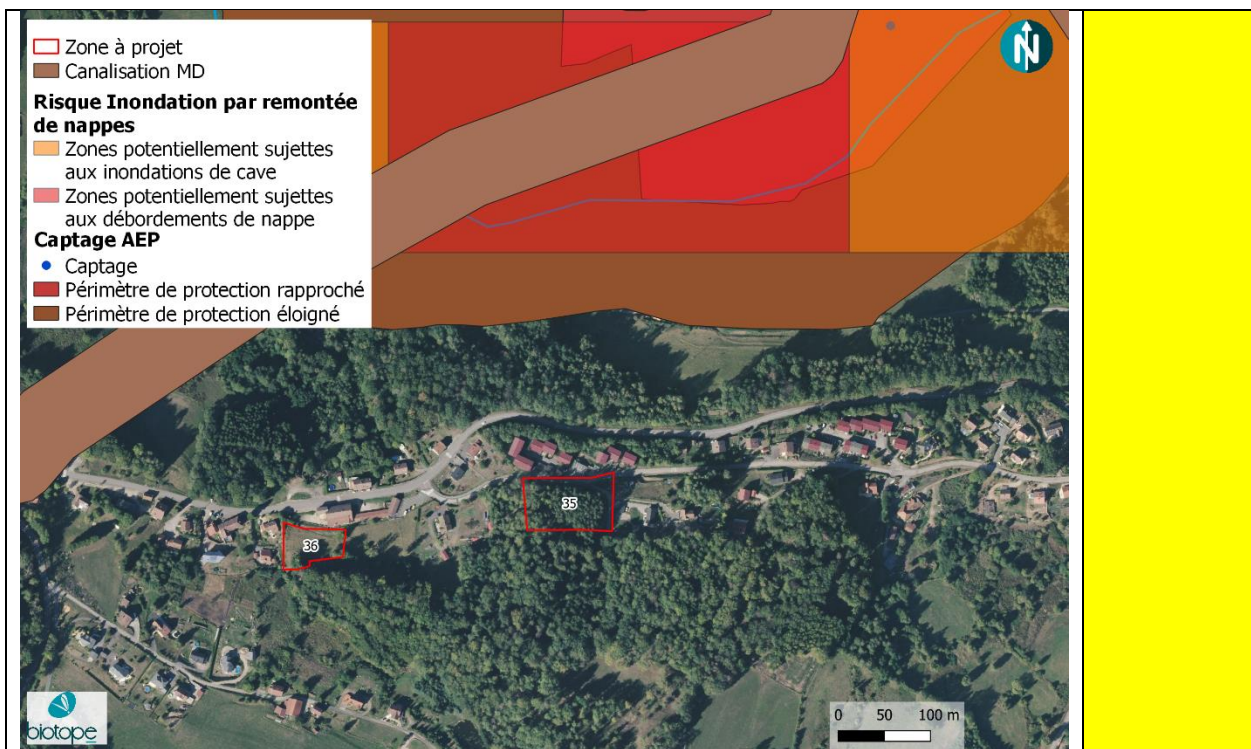
Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au vu des habitats identifiés (ourlet de coupe forestière récente), les enjeux liés à la faune sont faibles.

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi.
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.
Captage AEP : Le site se situe à 200m d'un périmètre de protection étendu d'un captage.
Nuisances : /
Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.
Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord
Autres incidences environnementales prévisibles : La canalisation de gaz naturel passe à 400m au nord du site.

Enjeu

Faible



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

Recommandations :

- Attention zone de projet en ZNIEFF de type I et de type II.
- Au vu du contexte écologique (importance du site au sein des trames vertes et bleues à plusieurs échelles, possibilité d'une zone humide), il n'est pas souhaitable d'artificialiser cette parcelle.

En cas d'artificialisation :

- Éviter la partie sud du site qui reste une zone humide potentielle. Sinon réduire ou compenser.
- Mettre en place des haies/conservé les boisements limitant cette partie sud.
- Mettre en place un coefficient de pleine terre important afin de limiter l'artificialisation et de conserver la fonction de corridor de cet espace.

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB – Château Lombard

0,25 Ha



Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff I – 410030146 : Gîte à Chiroptères à Remiremont. Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vêge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : Le site est identifié au sein d'un réservoir de biodiversité et au sein d'un espace de perméabilité prairial et forestier identifié par le SRCE. Un corridor forestier chevauche l'ensemble de ce site également (pas représenté ci-dessous car s'applique à l'ensemble de la carte).
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : Le site se situe dans un corridor réel de la trame forestière.
- Trame verte et bleue locale : /



Moyen

Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans la Prairie mésophile de fauche à Centaurée noire et Fromental (NC) à une profondeur maximale de 65 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain :

	Habitat 1	Habitat 2
Type d'habitat	Prairie mésophile de fauche à Centaurée noire et Fromental <i>Centaureo nigrae – Arrhenatheretum elatioris</i>	Fourré arbustif des clairières forestières à Sureau rouge <i>Senecio fuchsii – Sambucetum raceomosae</i>
Espèces végétales observées	<i>Luzula campestris</i> <i>Ranunculus acris</i> <i>Ajuga reptans</i> <i>Centaurea decipiens</i>	<i>Sambucus racemosa</i> <i>Betula pendula</i> <i>Cytisus scoparius</i> <i>Rubus idaeus</i>
Zones humides	NC	NC
Enjeux écologiques pressentis	Moyen	Faible

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié (semi-ouvert) et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles à moyens (oiseaux des milieux semi-ouverts, petits mammifères tel que le Hérisson d'Europe, insectes).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi.

Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

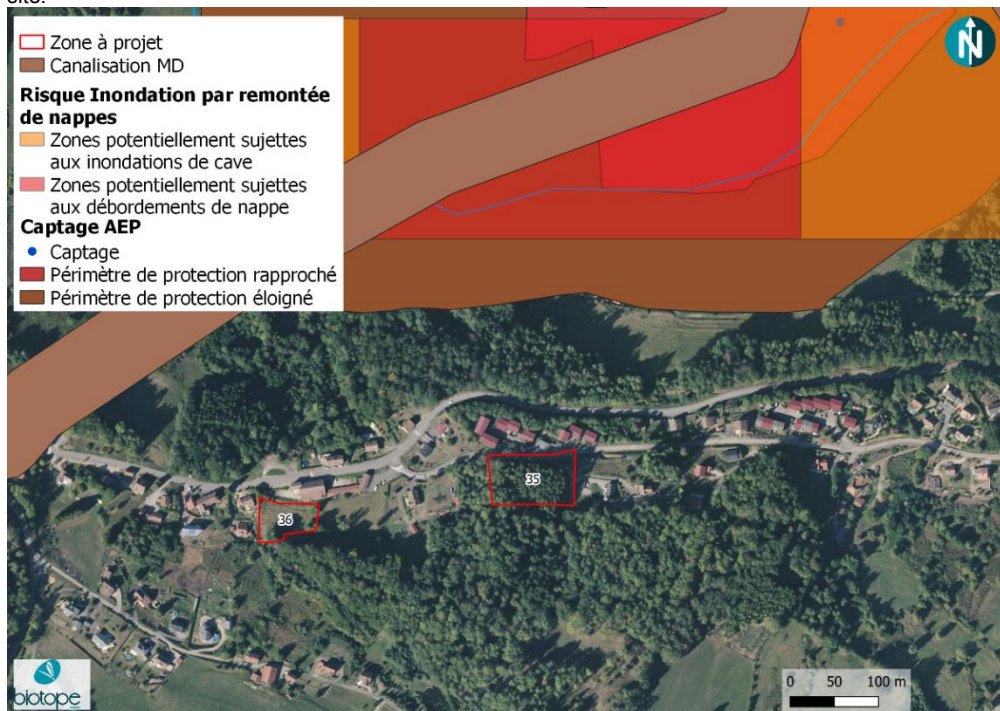
Captage AEP : Le site se situe à 200m d'un périmètre de protection étendu d'un captage.

Nuisances : /

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : La canalisation de gaz naturel passe à 200m au nord du site.



Enjeu

Faible

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

Recommandations :

- Attention zone de projet en **ZNIEFF de type I et de type II.**
- Préserver les boisements, jouant un rôle dans la fonctionnalité des corridors identifiés à l'échelle régionale et du pays de la Déodatie.
- Mettre en place un coefficient de pleine terre pour préserver un habitat de prairie avec des enjeux écologiques intéressants.

Saint Nabord - Section AT – Parcelle 0105

37

Destination de la zone fixée par le PLU

UB - Fallières

0,16 Ha



Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire :

Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vôge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : /
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : parcelle insérée dans la sous-trame prairiale et la sous-trame forestière.
- Trame verte et bleue locale : /



Enjeu

Moyen

Zones humides : Deux sondages ont été réalisés sur le site. Le premier sondage réalisé visait à confirmer l'existence d'un engorgement des surfaces topographiques les plus basses. Du fait d'un refus de tarière à 30 cm de profondeur, il n'a pas été permis d'atteindre le 50 cm minimal préconisés par la méthode de caractérisation des zones humides, le sondage est ainsi classé **Indéterminé**.



Le second sondage a été réalisé sur la Pelouse acidiphile à Laïche à pilules et Canche flexueuse (**NC**) à une profondeur maximale de 54 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain :

		Habitat 1
Type d'habitat		Pelouse acidiphile à Laïche à pilules et Canche flexueuse <i>Carici piluliferae – Avenelletum flexuosae</i>
Espèces végétales observées		<i>Carex pilulifera</i> <i>Agrostis capillaris</i> <i>Campanula rotundifolia</i> <i>Rumex acetosella</i> <i>Potentilla erecta</i>
Zones humides		NC
Enjeux écologiques pressentis		Faible

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié (semi-ouvert) et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles à moyens (oiseaux des milieux semi-ouverts, petits mammifères tel que le Hérisson d'Europe, insectes).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : /
Aléa mouvement de terrain : /
Nuisances : /
Sites et sols pollués : /
Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord
Autres incidences environnementales prévisibles : /

Enjeu

Faible

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

Recommandations :

- **Attention le site est en ZNIEFF de type II**
- **Mettre en place un très fort coefficient de pleine terre pour limiter l'artificialisation dans une zone encore peu urbanisée**

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB - Fallières

0,48 Ha



Contexte écologique

Enjeu

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Une partie du site (40%, nord-est de la zone), se situe au sein de la Znieff I – 410030491 : Ruisseau la Niche à Raon-aux-Bois.
Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vêge et Bassigny.
Le site est proche (50m) de l'ENS Tourbière Haute Dégradée du Bouchot qui est également recensée par le SDAGE Rhin Meuse comme zone humide remarquable.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité prairial et forestier identifié par le SRCE. Un corridor forestier chevauche l'ensemble de ce site également (pas représenté ci-dessous car s'applique à l'ensemble de la carte).
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : Le site se situe dans un corridor réel de la trame forestière.
- Trame verte et bleue locale : L'ensemble du site se situe dans le réservoir prairial et forestier locaux. Les boisements du site font partie du corridor local forestier.



Moyen

Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans l'Ourlet des coupes forestières à Laïche à pilules (NC) à une profondeur maximale de 55cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.



Proximité d'un cours d'eau : Présence d'une rigole (correspondant à l'habitat « Eaux courantes »)



Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain :

	Habitat 1	Habitat 2	Habitat 3	Habitats 4
Type d'habitat	Manteau forestier acidiphile montagnard à Sorbier des oiseleurs <i>Piceo – Sorbetum aucupariae</i>	Ourllets des coupes forestières à Laïche à pilules <i>Carici piluliferae – Epilobion angustifolii</i>	Fourrés mésophiles des coupes et clairières forestières <i>Sambuco nigrae – Salicion caprae</i>	Eaux courantes
Espèces végétales observées	<i>Carex pilulifera</i> <i>Digitalis purpurea</i> <i>Galeopsis tetrahit</i> <i>Juncus effusus</i>	<i>Picea abies</i> <i>Betula pendula</i> <i>Sorbus aucuparia</i> <i>Luzula luzuloides</i> <i>Vaccinum myrtillus</i>	<i>Rubus idaeus</i> <i>Betula pendula</i> <i>Sambucus racemosa</i> <i>Frangula alnus</i>	<i>Ranunculus aconitifolius</i> <i>Bistorta officinalis</i> <i>Caltha palustris</i>
Zones humides	NC	NC	NC	p(A)
Enjeux écologiques pressentis	Faible	Faible	Faible	Faible

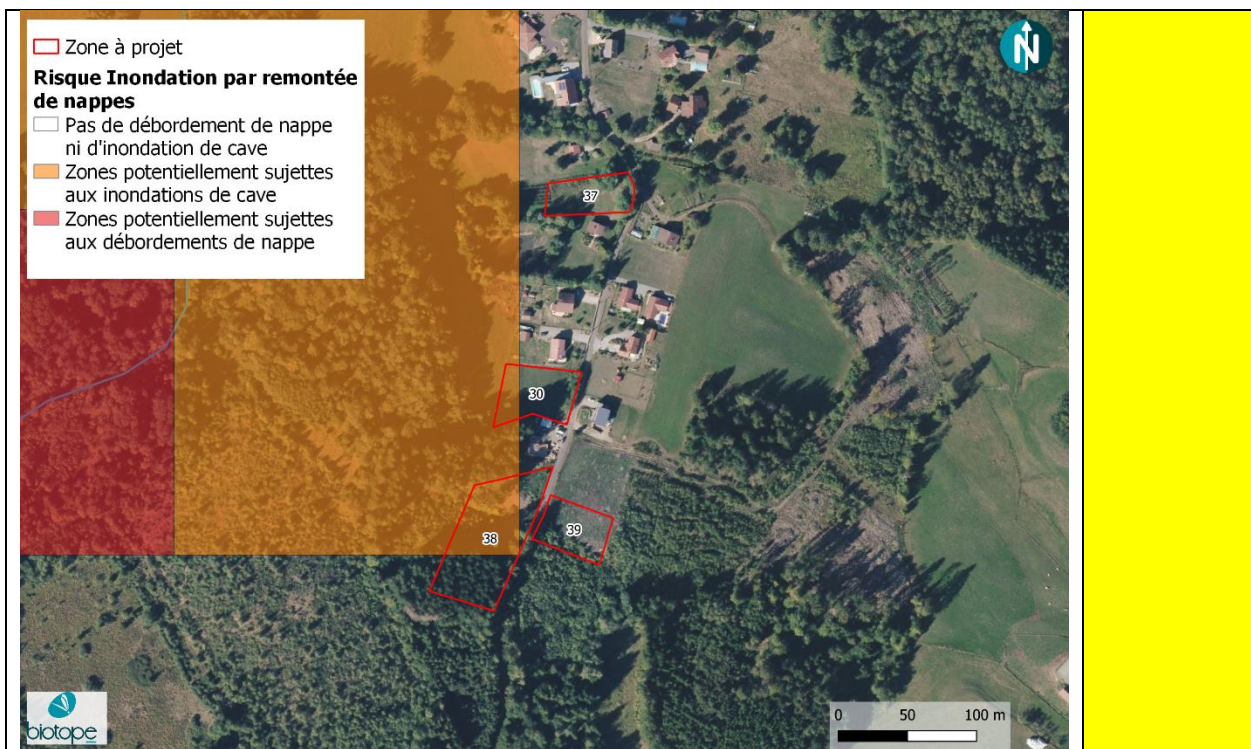
Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de la diversité des habitats présents sur le site la parcelle a un intérêt pour la biodiversité. Cependant la majorité du site a été défrichée avant le passage sur le terrain, ainsi les enjeux faunistiques sont considérés moyens.

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zone hors du périmètre du PPRi. Une partie du site se situe dans une zone potentiellement sujette aux inondations de cave.
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.
Nuisances : /
Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.
Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord
Autres incidences environnementales prévisibles : /

Enjeu

Faible



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

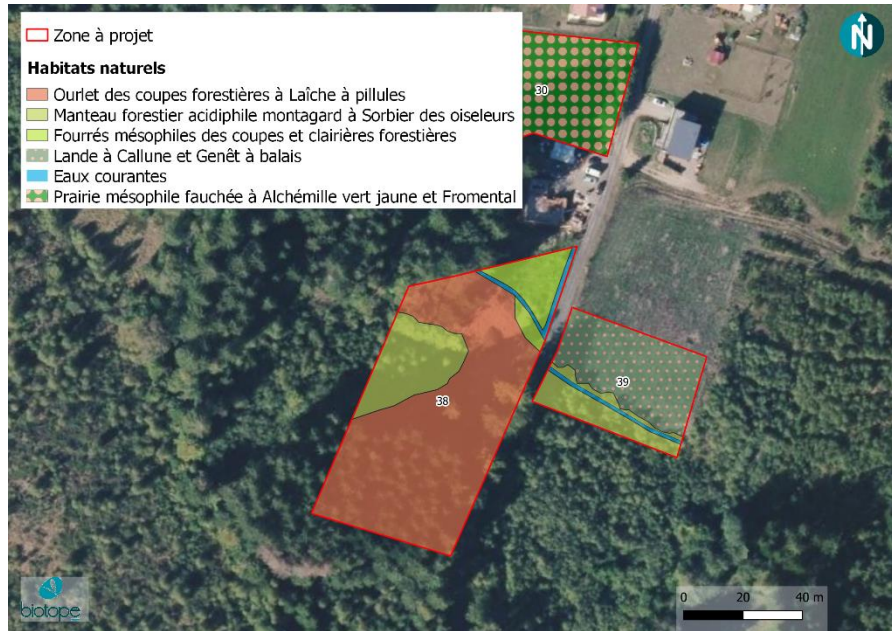
Recommandations :

- Attention le site est en ZNIEFF de type II et en partie dans le périmètre d'une ZNIEFF de type I
- Eviter le manteau forestier
- Mettre en place un très fort coefficient de pleine terre pour limiter l'artificialisation dans une zone encore peu urbanisée
- Préserver la rigole et appliquer un tampon de protection
- Etudier le risque inondation et mettre en place le cas échéant les mesures appropriées.
- Utilisation de matériaux perméables, intégration dans le règlement d'un rehausser du terrain par rapport à la hauteur du sol et interdiction de caves et de sous-sols pour limiter le risque de remontée de nappe.

Destination de la zone
fixée par le PLU

UB - Fallières

0,17 Ha



Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : L'ensemble du site se situe au sein de la Znieff I – 410030491 : Ruisseau la Niche à Raon-aux-Bois. Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vêge et Bassigny. Le site est proche (100m) de l'ENS Tourbière Haute Dégradée du Bouchot qui est également recensée par le SDAGE Rhin Meuse comme zone humide remarquable.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité prairial et forestier identifié par le SRCE. Un corridor forestier chevauche l'ensemble de ce site également (pas représenté ci-dessous car s'applique à l'ensemble de la carte).
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : Le site se situe dans un corridor réel de la trame prairiale et forestière.
- Trame verte et bleue locale : Les boisements du site sont dans le réservoir forestier local.

Enjeu



Moyen

Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans la lande à Callune et Genêt à balais (NC) à une profondeur maximale de 53 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.



Proximité d'un cours d'eau : Présence d'une rigole (correspondant à l'habitat « Eaux courantes »)



Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain :

	Habitat 1	Habitat 2	Habitat 3
Type d'habitat	Manteau forestier acidiphile montagnard à Sorbier des oiseleurs <i>Piceo – Sorbetum aucupariae</i>	Lande à Callune et Genêt à balais <i>Calluno vulgaris – Sarothamnetum scoparii</i>	Eaux courantes
Espèces végétales observées	<i>Picea abies</i> <i>Sorbus aucuparia</i> <i>Corylus avellana</i> <i>Vaccinetum myrtillus</i>	<i>Rubus gr. fruticosus</i> <i>Cytisus scoparius</i> <i>Holcus lanatus</i>	/
Zones humides	NC	NC	p(A)
Enjeux écologiques pressentis	Faible	Faible	Faible

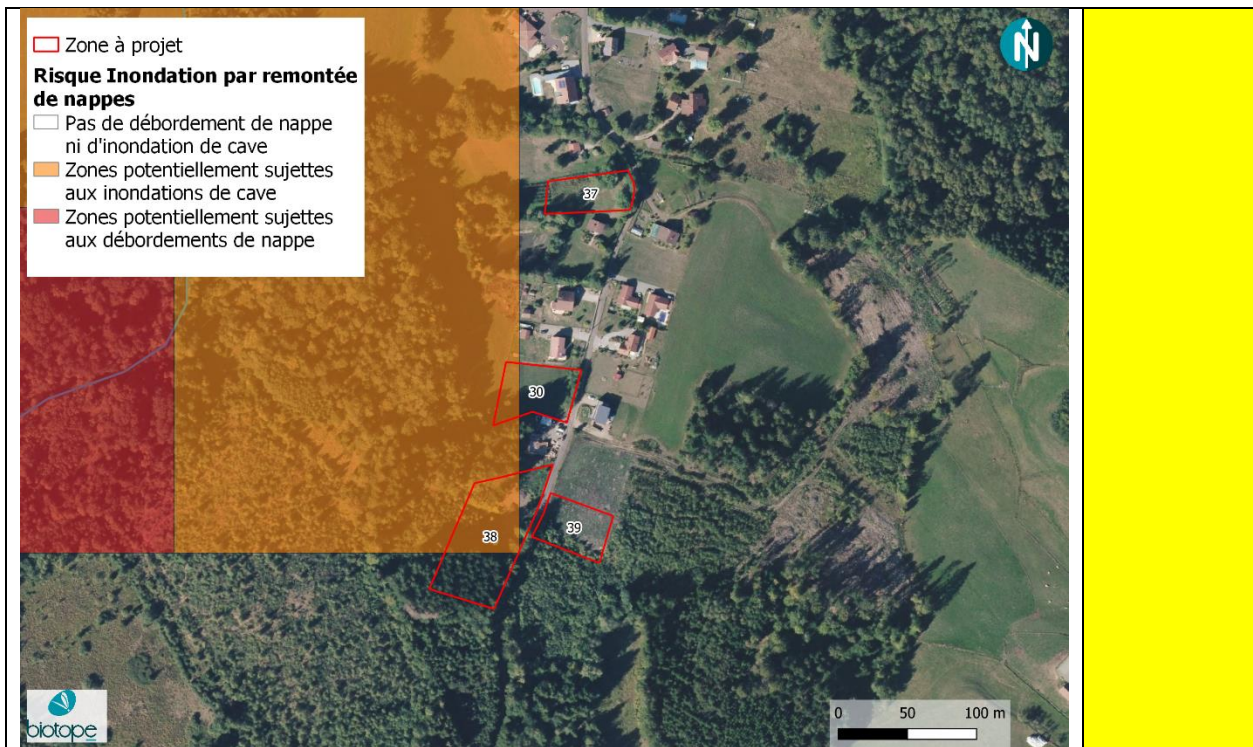
Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de la diversité des habitats identifiés (forestier, prairial, aquatiques) et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont moyens (oiseaux des milieux semi-ouverts, petits mammifères, amphibiens, insectes).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zone hors du périmètre du PPRi.
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.
Nuisances : /
Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.
Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord
Autres incidences environnementales prévisibles : /

Enjeu

Faible



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

Recommandations :

- Attention le site est en ZNIEFF de type II et en partie dans le périmètre d'une ZNIEFF de type I
- Préserver le manteau forestier (partie sud)
- Mettre en place un très fort coefficient de pleine terre pour limiter l'artificialisation dans une zone encore peu urbanisée.

**Destination de la zone
fixée par le PLU**

1AU – Sainte-Anne

2,3 Ha

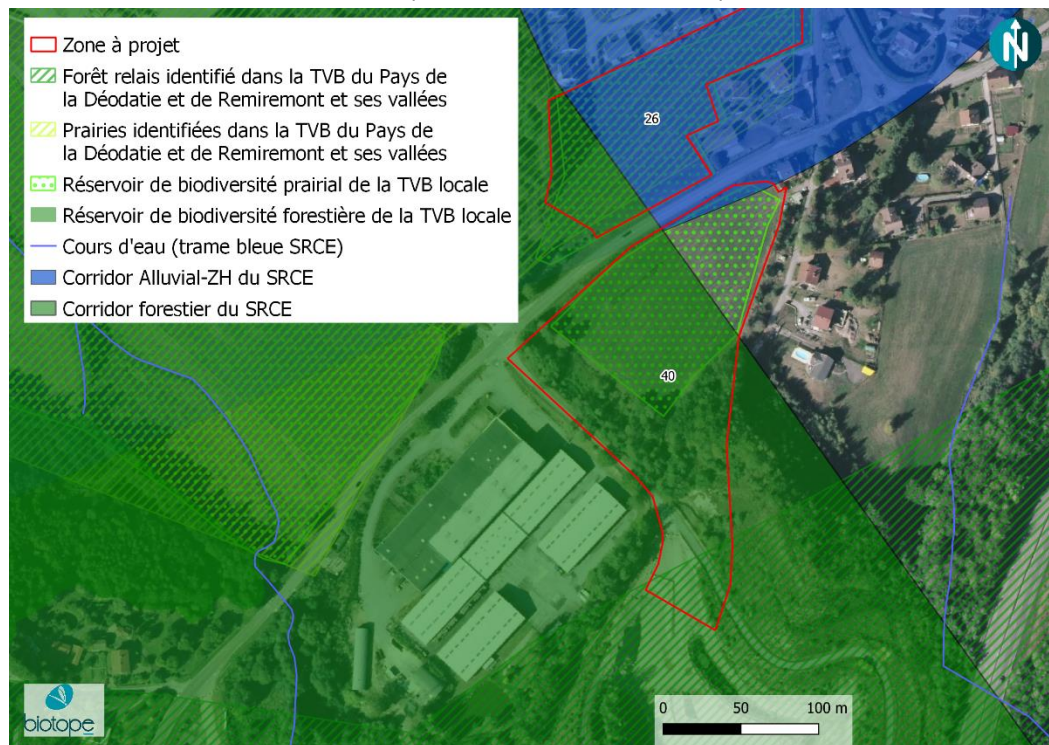


Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff I – 410030146 : Gîte à chiroptères à Remiremont ainsi qu'au sein de la Znieff II – 410030456 : Vêge et Bassigny. La zone est située également à 250 m de l'ENS Fort du Parmont situé à Remiremont (classée en ENS pour les chauves-souris).

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle est située au sein d'un réservoir de biodiversité (pas représenté ci-dessous car s'applique à l'ensemble du site), au sein d'un espace de perméabilité prairial et forestier identifié par le SRCE. Un corridor forestier chevauche la majeure partie de ce site également.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : Le sud du site, au niveau de la carrière se situe dans un corridor réel de la trame forestière.
- Trame verte et bleue locale : La partie herbacée est un réservoir prairial local.



Enjeu

Moyen à fort au niveau des arbres

Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans la Prairie mésophile de fauche à Centaurée noire et Fromental (NC) à une profondeur maximale de 55 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain :

	Habitat 1	Habitat 2	Habitat 3
Type d'habitat	Prairie mésophile de fauche à Centaurée noire et Fromental <i>Centaureo nigrae</i> – <i>Arrhenatheretum elatioris</i>	Hêtraie acidiphile montagnarde à Luzule blanchâtre <i>Luzulo luzuloidis</i> - <i>Fagetum</i>	Lande à Callune et Genêt à balais <i>Calluno vulgaris</i> – <i>Sarothamnetum scoparii</i>
Espèces végétales observées	<i>Anthoxanthum odoratum</i> <i>Luzula campestris</i> <i>Ranunculus bulbosus</i> <i>Veronica chamaedrys</i>	<i>Deschampsia cespitosa</i> <i>Calluna vulgaris</i> <i>Digitalis purpurea</i> <i>Picea abies</i> (planté) <i>Fagus sylvatica</i> <i>Pinus sylvestris</i>	<i>Betula pendula</i> <i>Cytisus scoparius</i> <i>Genista pilosa</i> <i>Rubus idaeus</i> <i>Erigeron annuus</i>
Zones humides	NC	NC	NC
Enjeux écologiques pressentis	Moyen	Moyen	Faible

	Habitat 4	Habitat 5	Habitat 6
Type d'habitat	Bosquets / petit bois	Carrières	Routes, chemins et sentiers
Espèces végétales observées	<i>Prunus padus</i> <i>Pinus sylvestris</i> <i>Frangula alnus</i> <i>Dryopteris filix-mas</i> <i>Mycelis muralis</i> <i>Lonicera periclymenum</i>	Aucune végétation	Aucune végétation
Zones humides	p	NC	NC(I)
Enjeux écologiques pressentis	Faible	Nul	Nul

Présence d'une espèce exotique envahissante au pied des éboulis au sud de la parcelle : l'Erigeron annuelle (*Erigeron annuus*).

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard des habitats identifiés (forestier, semi-ouvert), de la présence avérée de chiroptères à proximité (ENS Fort du Parmont), les enjeux liés à faune sont identifiés comme moyen à fort au niveau des arbres.

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi. La partie ouest du site se situe dans une zone potentiellement soumise aux inondations de cave.

Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

Nuisances : Le site se situe proche de la RD57 et de carrières en activité.

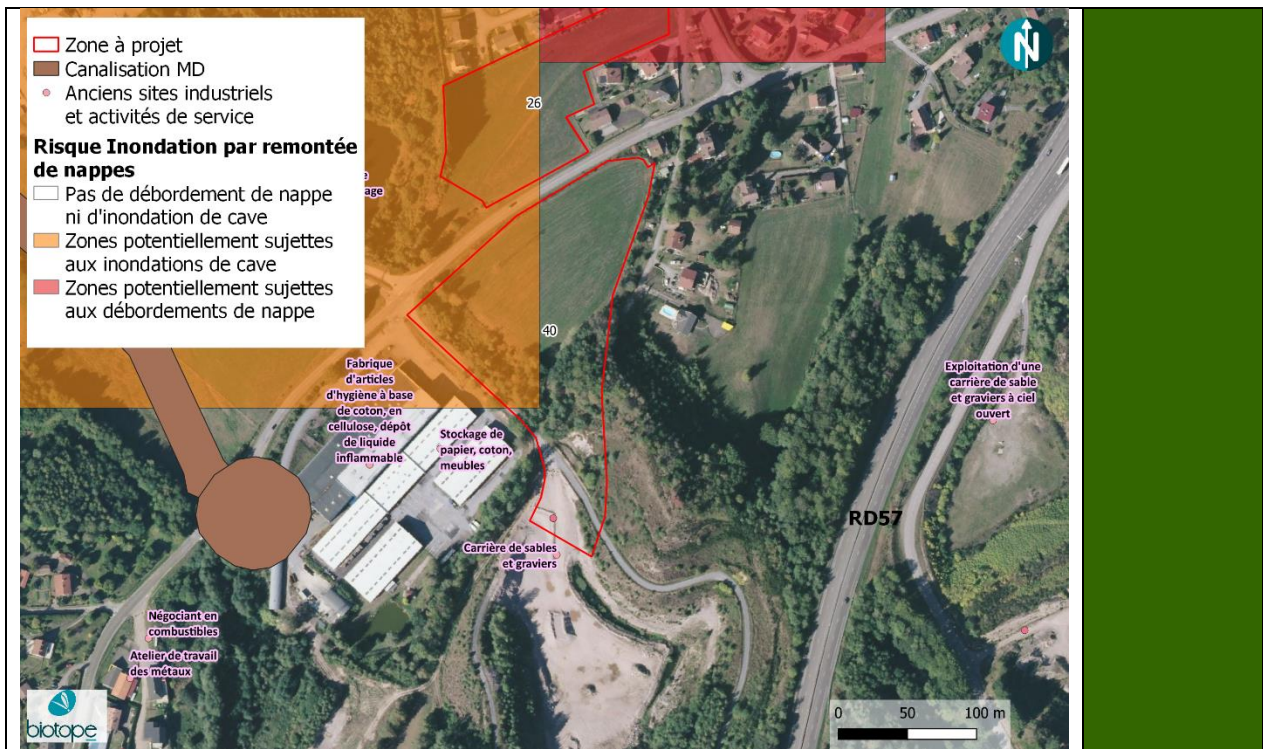
Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Au sud du site, la carrière fait partie de l'ICPE SAGRAM. De plus, le site est proche (20m) d'un ancien site ICPE de traitement de coton.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : Le site se situe à 100m de la canalisation de gaz naturel.

Enjeu

Moyen à fort



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen à fort

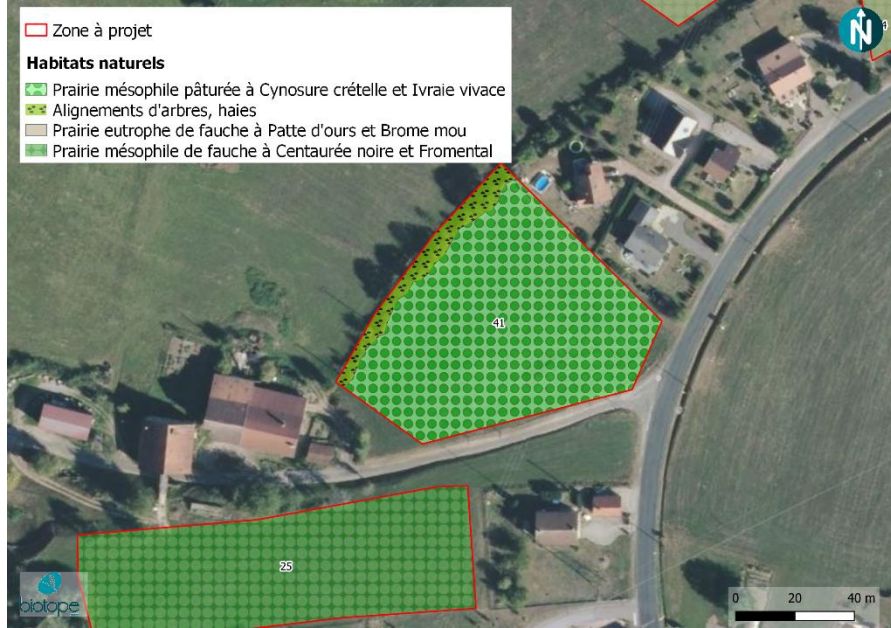
Recommandations :

- **Préserver les boisements, qui protègent des nuisances sonores de la RN57 proche et des poussières des carrières et qui présentent des habitats pour les chiroptères (le site étant dans une ZNIEFF I et proche d'une ENS classée en raison de chiroptères).**
- **Mettre en place un coefficient de pleine terre important en raison de la place du site au sein de la trame verte et bleue (réservoir de biodiversité et au sein d'un corridor identifié au niveau régional et local).**
- **Aménager l'espace en prenant en compte les nuisances identifiées : bruit, poussières potentielles, sécurisation des entrées sorties pour éviter les accidents avec les camions, ...**
- **Etudier le risque inondation et mettre en place le cas échéant les mesures appropriées.**

Destination de la zone
fixée par le PLU

1AU – Sainte-Anne

0,59 Ha



Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff I – 410030146 : Gîte à chiroptères à Remiremont et au sein de la Znieff II – 410030456 : Vège et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : Le site se situe au sein d'un réservoir de biodiversité qui est un espace de perméabilité prairial et forestier identifié par le SRCE. Un corridor alluvial – zone humide chevauche l'ensemble de ce site également (pas représenté ci-dessous car s'applique à l'ensemble de la carte).
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : Le site se situe dans un corridor réel de la trame prairial.
- Trame verte et bleue locale : Le site est un réservoir prairial local et est séparé uniquement par un alignement d'arbre d'un corridor prairial local. La partie boisée est dans le réservoir forestier local. Ce site est situé à côté d'un tissu urbain dense, élément fragmentant de la TVB.



Enjeu

Moyen

Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans la Prairie mésophile pâturée à Cynosure crételle et Ivraie vivace (NC) à une profondeur maximale de 72 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

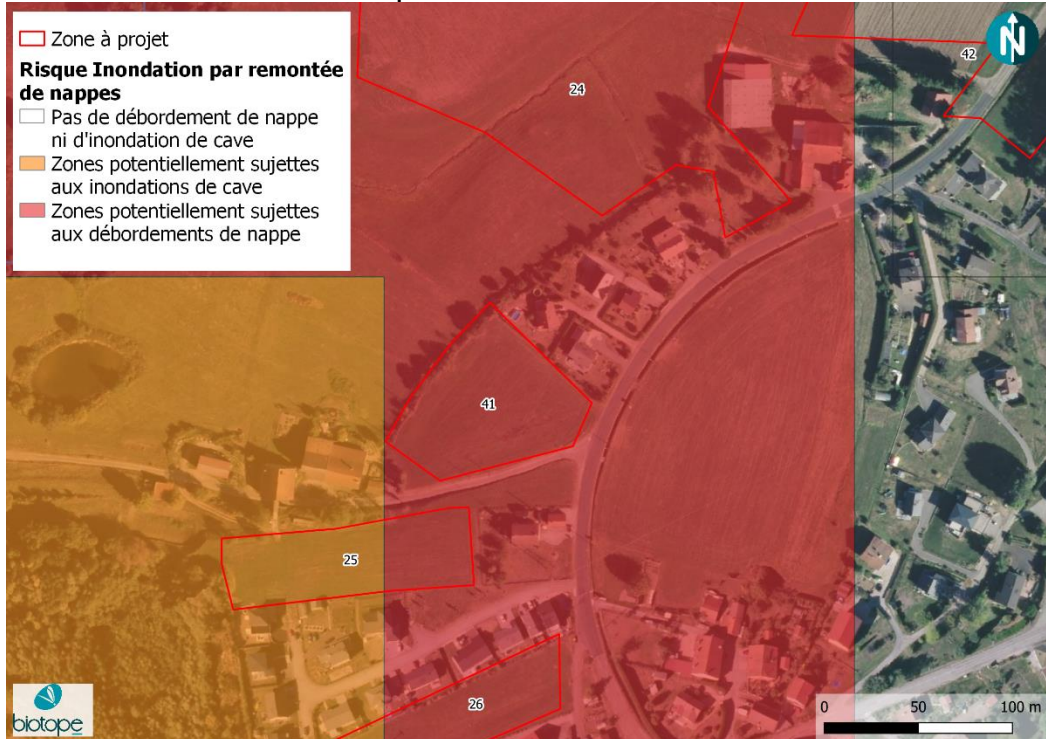
Inventaire terrain :

	Habitat 1	Habitat 2
Type d'habitat	Prairie mésophile pâturée à Cynosure crételle et Ivraie vivace <i>Lolium perennis</i> – <i>Cynosuretum cristati</i>	Alignements d'arbres, haies
Espèces végétales observées	<i>Lolium perennis</i> <i>Trifolium pratense</i> (sursemé) <i>Achillea millefolium</i> <i>Plantago lanceolata</i>	<i>Quercus robur</i> <i>Cytisus scoparius</i> <i>Rubus idaeus</i>
Zones humides	NC	pp
Enjeux écologiques pressentis	Faible	Faible

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard des habitats identifiés et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles à moyens (insectes, oiseaux des milieux semi-ouverts et ouverts, reptiles, chiroptères potentiellement).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRI. L'ensemble du site est dans une zone potentiellement sujette aux débordements de nappe.
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.
Nuisances : /
Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.
Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord
Autres incidences environnementales prévisibles : /



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen

Enjeu

Moyen

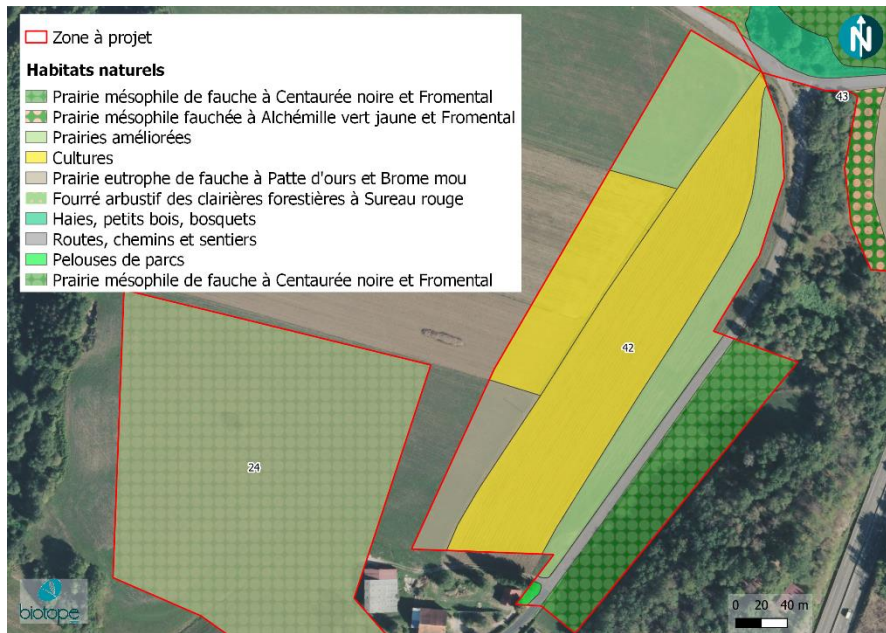
Recommandations :

- **Conserver l'alignement d'arbres.**
- **Etudier le risque inondation et mettre en place le cas échéant les mesures appropriées.**
- **Coefficient de pleine terre plus important, utilisation de matériaux perméables, intégration dans le règlement d'un rehausser du terrain par rapport à la hauteur du sol et/ou interdiction de caves et de sous-sols pour limiter le risque de remontée de nappe et ne pas bloquer l'évacuation des eaux.**

Destination de la zone
fixée par le PLU

1AU – Sainte-Anne

6,6 Ha

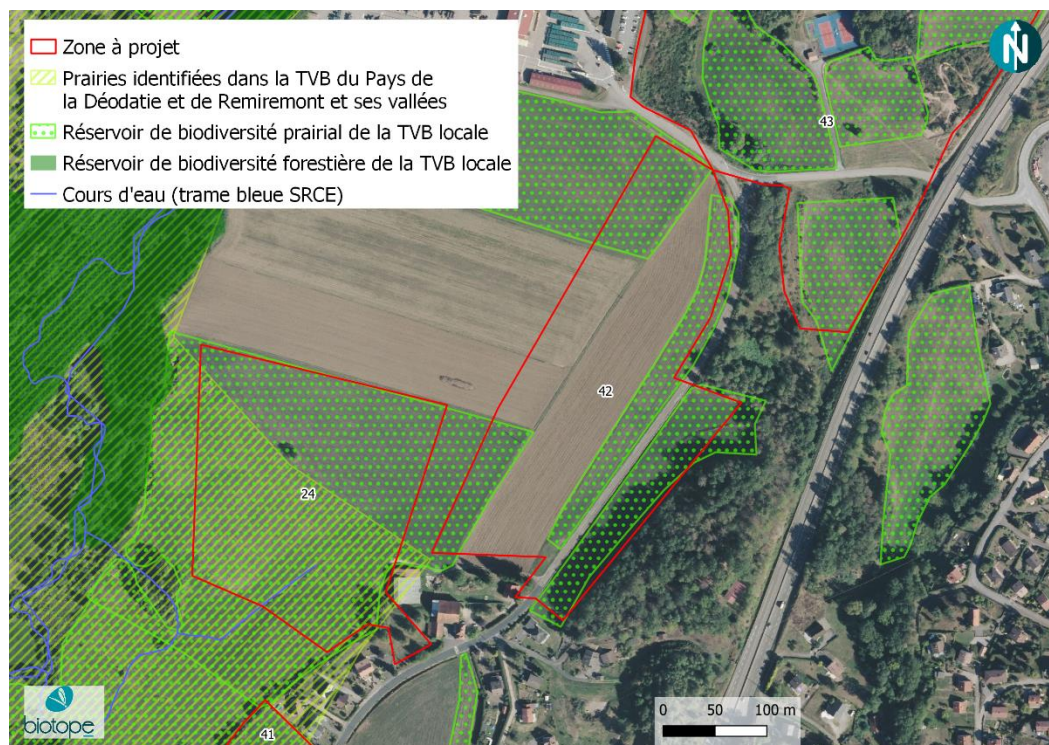


Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff I – 410030146 : Gîte à chiroptères à Remiremont et au sein de la Znieff II – 410030456 : Vôge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : L'ensemble du site se situe dans un réservoir de biodiversité identifié par le SRCE. La majeure partie du site se situe au sein d'un espace de perméabilité prairial et forestier. Un corridor alluvial-zone humide chevauche l'ensemble de ce site également (pas représenté ci-dessous car s'applique à l'ensemble de la carte).
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodaté et de Remiremont et ses vallées : /
- Trame verte et bleue locale : les parties du site qui ne sont pas des cultures céréalières sont considérées comme des réservoirs prairiaux locaux. Le site est traversé par un corridor prairial local à restaurer.



Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé dans la Prairie eutrophe de fauche à Patte d'ours et Brome mou (pp) à une profondeur maximale de 70 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.

Enjeu

Moyen



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain :

	Habitat 1	Habitat 2	Habitat 3
Type d'habitat	Prairie mésophile de fauche à Centaurée noire et Fromental <i>Centaureo nigrae</i> – <i>Arrhenatheretum elatioris</i>	Prairie eutrophe de fauche à Patte d'ours et Brome mou <i>Heracleo sphondylii</i> – <i>Brometum mollis</i>	Cultures
Espèces végétales observées	<i>Trifolium pratense</i> (sursemé) <i>Luzula campestris</i> <i>Centaurea decipiens</i> <i>Pimpinella major</i>	<i>Taraxacum sp</i> <i>Trifolium pratense</i> <i>Plantago lanceolata</i> <i>Achillea millefolium</i> <i>Heracleum sphondylium</i>	<i>Viola arvensis</i>
Zones humides	NC	pp	pp
Enjeux écologiques pressentis	Moyen	Faible	Faible

	Habitat 4	Habitat 5
Type d'habitat	Prairies améliorées	Routes, chemins et sentiers
Espèces végétales observées	<i>Trifolium pratense</i> <i>Medicago sativa</i>	Aucune végétation
Zones humides	pp	NC(I)
Enjeux écologiques pressentis	Faible	Nul

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles à moyens (insectes, reptiles, oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts, petits mammifères tels que le Hérisson d'Europe).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi. Une petite partie du site (sud-ouest) est concernée par une zone potentiellement sujette aux inondations par débordement de nappe.

Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

Nuisances : Assez proche de la RD57.

Risques technologique : La canalisation de gaz naturel passe sur le site (au nord).

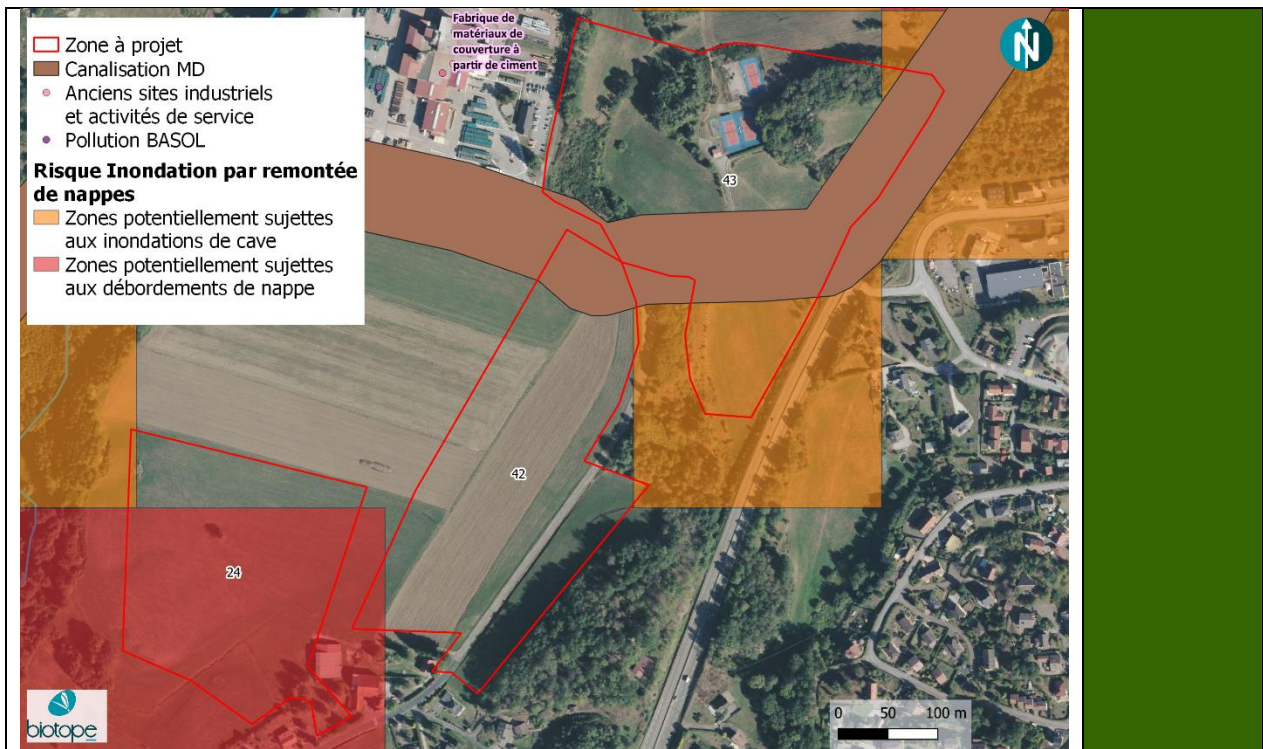
Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Un établissement ICPE MONIER S.A.S. est situé juste au nord du site (à 10m). De plus, il est fait état au niveau de cet établissement d'une pollution BASOL en 2016.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : /

Enjeu

Moyen à fort



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen à fort

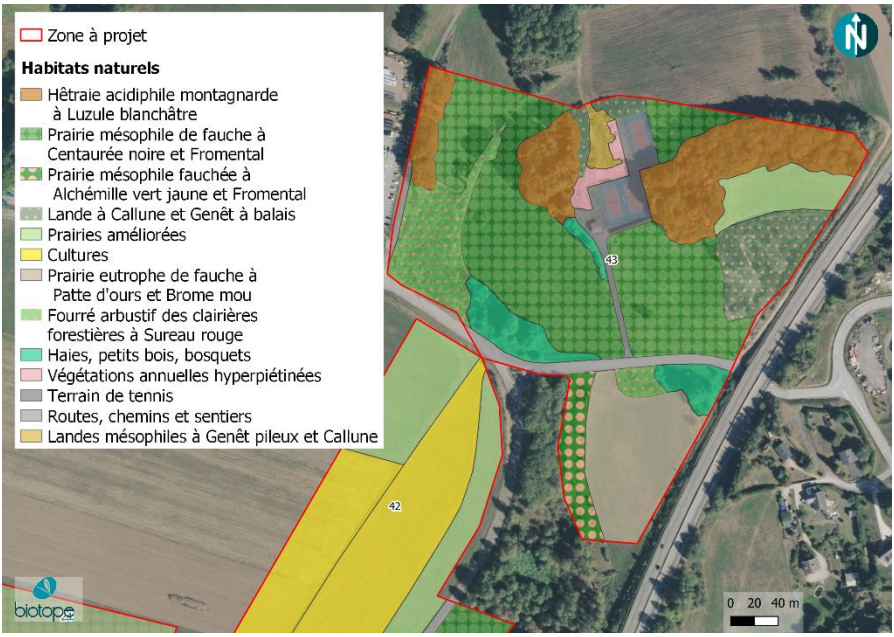
Recommandations :

- **Modifier l'emprise du projet actuel :**
- **Eviter la partie nord où la conduite passe et proche de la cimenterie qui peut engendrer des nuisances sonores, des risques de collision avec les camions et de la pollution**
- **Eviter la prairie à l'est au vu des enjeux écologiques (réservoir de biodiversité local, habitat à enjeux, boisement proche limitant les nuisances sonores de la RN57)**
- **Eviter la zone sujette potentiellement aux inondations par débordements de nappe**
- **Effectuer des sondages complémentaires sur les zones de cultures qui peuvent potentiellement être des zones humides.**
- **Mettre en place un coefficient de pleine terre pour ne pas artificialiser entièrement un milieu agricole.**

Destination de la zone fixée par le PLU

UY – Sainte-Anne

8,8 Ha

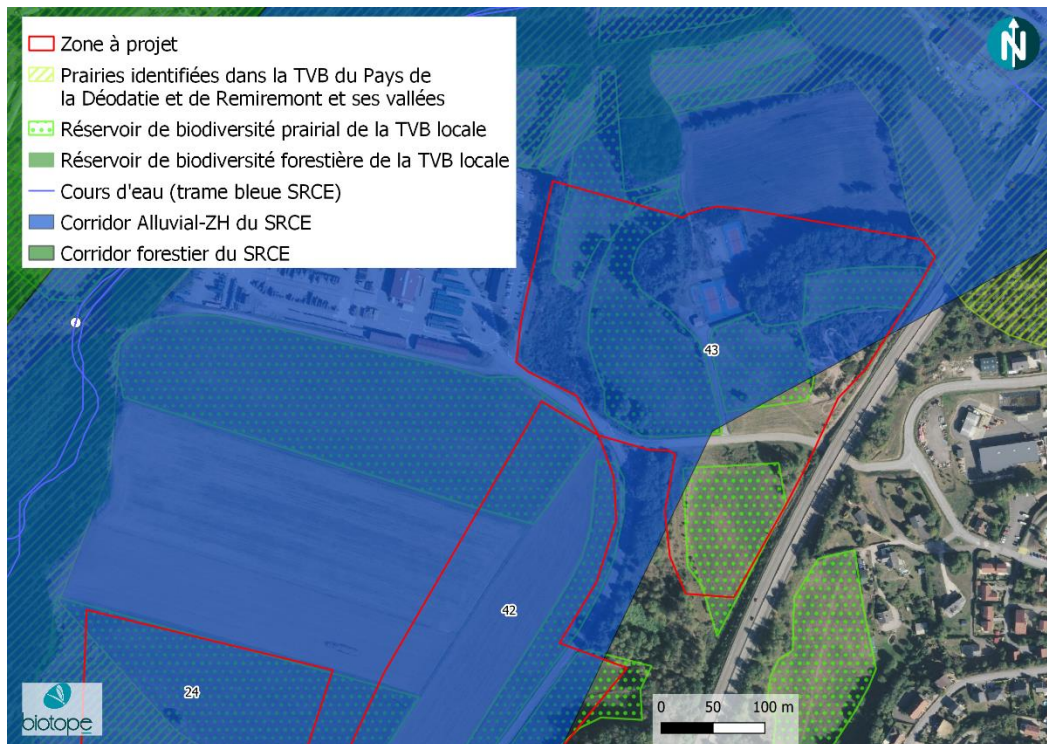


Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff I – 410030146 : Gîte à chiroptères à Remiremont et au sein de la Znieff II – 410030456 : Vôge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : L'ensemble du site se situe dans un réservoir de biodiversité identifié par le SRCE. La majeure partie du site se situe au sein d'un espace de perméabilité prairial et forestier. Un corridor alluvial-zone humide chevauche les 2/3 ce site également.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : /
- Trame verte et bleue locale : les milieux ouverts du site font partie des réservoirs de biodiversité prairiaux locaux. Le site est également traversé par un corridor prairial à restaurer. Le site est néanmoins situé entre des zones de tissus urbains denses, éléments fragmentants.



Moyen à fort (localement au niveau de la zone humide du sud)

Zones humides : Deux sondages ont été réalisés sur cette parcelle aux points topographiques les plus bas. Le premier sondage réalisé a été creusé dans la Prairie améliorée (pp) à une profondeur maximale de 65 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.

La zone au sud de Prairie mésophile fauchée à Alchémille vert jaune et Fromental est **caractéristique d'une zone humide** (critère « végétations »).



Le second sondage a été réalisé dans la Prairie eutrophe de fauche à Patte d'ours et Brome mou (pp) à une profondeur maximale de 55 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain :

	Habitat 1	Habitat 2	Habitat 3
Type d'habitat	Prairie mésophile de fauche à Centaurée noire et Fromental <i>Centaureo nigrae</i> – <i>Arrhenatheretum elatioris</i>	Prairie eutrophe de fauche à Patte d'ours et Brome mou <i>Heracleo sphondylii</i> – <i>Brometum mollis</i>	Prairie mésophile fauchée à Alchémille vert jaune et Fromental
Espèces végétales observées	<i>Centaurea decipiens</i> <i>Luzula campestris</i> <i>Ajuga reptans</i> <i>Plantago lanceolata</i> <i>Achillea millefolium</i>	<i>Taraxacum</i> sp <i>Arrhenatherum elatius</i> <i>Rumex obtusifolius</i> <i>Heracleum sphondylium</i> <i>Plantago lanceolata</i>	<i>Sanguisorba officinalis</i> <i>Bistorta officinalis</i> <i>Plantago lanceolata</i> <i>Luzula campestris</i>
Zones humides	NC	pp	H
Enjeux écologiques pressentis	Moyen	Faible	Moyen

	Habitat 4	Habitat 5	Habitat 6
Type d'habitat	Prairies améliorées	Hêtraie acidiphile montagnarde à Luzule blanchâtre <i>Luzulo luzuloidis</i> - <i>Fagetum</i>	Fourré arbustif des clairières forestières à Sureau rouge <i>Senecioni fuchsii</i> – <i>Sambucetum racemosae</i>
Espèces végétales observées	<i>Trifolium pratense</i> <i>Lolium perennis</i> <i>Taraxacum</i> sp <i>Plantago lanceolata</i>	<i>Deschampsia cespitosa</i> <i>Lonicera periclymenum</i> <i>Fagus sylvatica</i> <i>Quercus robur</i> <i>Polygonatum multiflorum</i> <i>Digitalis purpurea</i>	<i>Sambucus racemosa</i> <i>Reynoutria japonica</i> <i>Frangula alnus</i> <i>Betula pendula</i> <i>Rubus idaeus</i> <i>Cytisus scoparius</i> <i>Corylus avellana</i>
Zones humides	pp	NC	NC
Enjeux écologiques pressentis	Faible	Moyen	Faible

	Habitat 7	Habitat 8	Habitat 9
Type d'habitat	Haies, petits bois, bosquets	Lande à Callune et Genêt à balais <i>Calluno vulgaris</i> – <i>Sarothamnetum scoparii</i>	Landes mésophiles à Genêts pileux et Callune <i>Genisto pilosae</i> – <i>Callunetum vulgaris</i>
Espèces végétales observées	<i>Pinus sylvestris</i> <i>Betula pendula</i> <i>Rubus idaeus</i> <i>Quercus robur</i>	<i>Cytisus scoparius</i> <i>Genista pilosa</i> <i>Rubus idaeus</i> <i>Betula pendula</i>	<i>Genista pilosa</i> <i>Calluna vulgaris</i> <i>Rumex acetosella</i> <i>Pilosella officinarum</i>

Zones humides	pp	NC	NC
Enjeux écologiques pressentis	Faible	Faible	Faible
	Habitat 10	Habitat 11	Habitat 12
Type d'habitat	Végétations annuelles hyperpiétinées <i>Polygono arenastri – Poetea annuae</i>	Routes, chemins et sentiers	Terrain de tennis
Espèces végétales observées	<i>Poa annua</i> <i>Rumex acetosella</i> <i>Plantago major</i>	Aucune végétation	Aucune végétation
Zones humides	NC	NC(I)	NC(I)
Enjeux écologiques pressentis	Faible	Faible	Faible

Un petit bosquet de Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), espèce exotique envahissante, a été observé au sein du fourré arbustif des clairières forestières à Sureau rouge au nord.

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de la diversité des habitats présents et des arbres, les enjeux faunistiques sont moyens (ZNIEFF I gîte à chiroptère, insectes, oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts, amphibiens).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi. Une petite partie du site (sud) est concernée par une zone potentiellement sujette aux inondations de caves.

Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

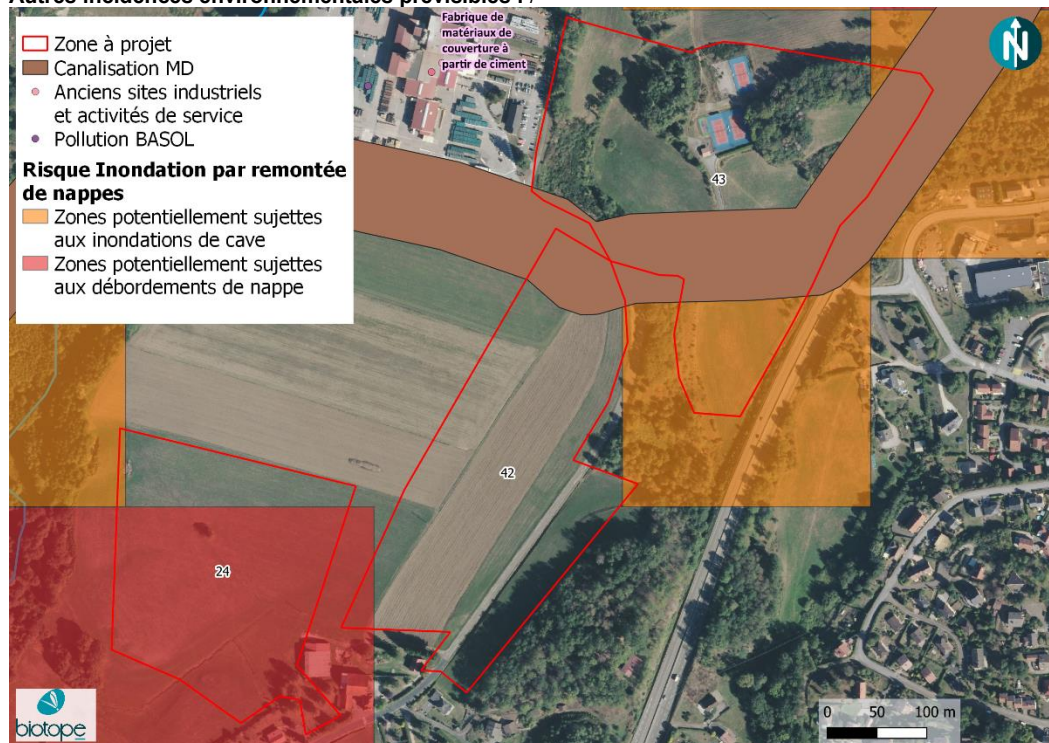
Nuisances : /

Risques technologique : La canalisation de gaz naturel passe sur le site (au milieu selon un axe ouest-est).

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Un établissement ICPE MONIER S.A.S. est situé proche du site (10m à l'ouest). De plus, il est fait état au niveau de cet établissement d'une pollution BASIAS en 2016.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : /



Enjeu

Fort

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Fort

Recommandations :

- Attention le projet se situe dans une ZNIEFF de type I et de type II.
- Ne pas toucher au bosquet de Renouée du Japon, espèce invasive.

- **Eviter la zone humide au sud de la zone, le long du boisement ou la compenser.**
- **Eviter les boisements**
- **Etudier le risque inondation et mettre en place le cas échéant les mesures appropriées.**
- **Limiter l'urbanisation sur les prairies qui font partie du réservoir prairial local et qui présentent des enjeux écologiques.**
- **Mettre en place un coefficient de pleine terre pour ne pas artificialiser entièrement des prairies présentant un enjeu écologique moyen.**

Destination de la zone
fixée par le PLU

Nhe - Centre-Longuet

1,18 Ha

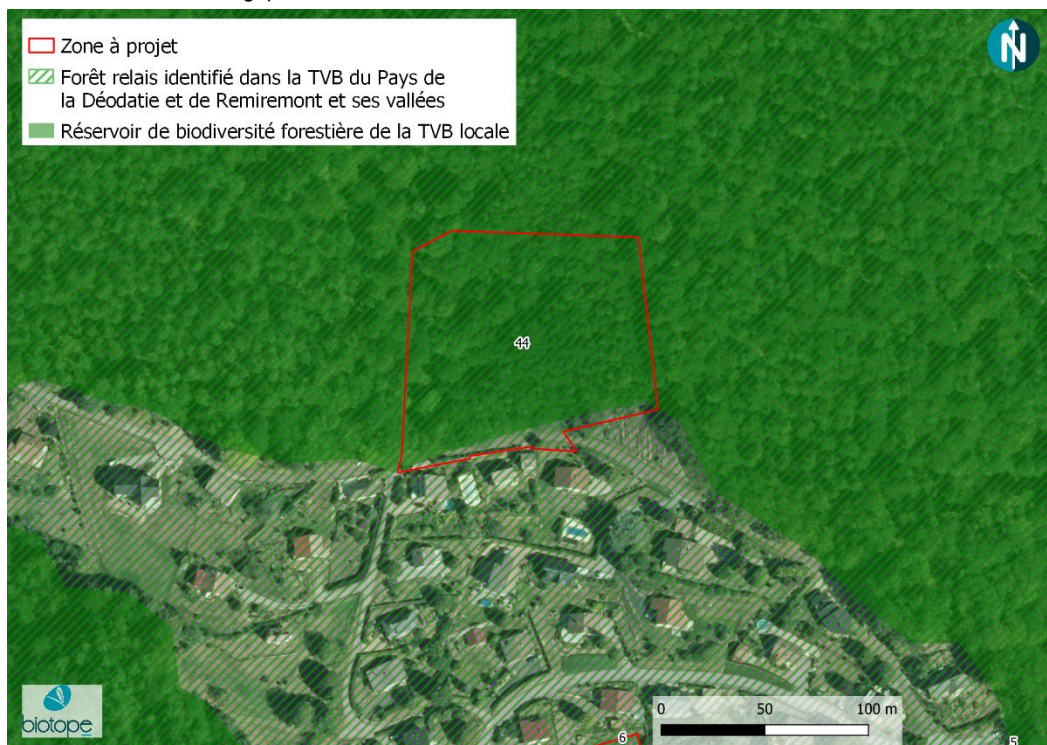


Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vège et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : Le site se situe au sein d'un espace de perméabilité forestier identifié par le SRCE.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : Le site se situe dans un corridor réel de la trame forestière.
- Trame verte et bleue locale : L'ensemble du site est dans le réservoir forestier local, connecté aux corridors écologiques forestiers locaux.



Zones humides : Le sondage réalisé a été creusé au sein de la Hêtraie acidiphile montagnarde à Luzule blanchâtre (NC) à une profondeur maximale de 70 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**. La zone d'Aulnaies marécageuses est un habitat caractéristique d'une **zone humide** (critère « végétations »).

Enjeu

Fort



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain :

	Habitat 1	Habitat 2	Habitat 3
Type d'habitat	Aulnaies marécageuses <i>Alnion glutinosae</i>	Hêtraie acidiphile montagnarde à Luzule blanchâtre Habitat d'intérêt communautaire <i>Luzulo luzuloidis – Fagetum</i>	Jardins
Espèces végétales observées	<i>Caltha palustris</i> <i>Angelica sylvestris</i> <i>Athyrium filix-femina</i> <i>Alnus glutinosa</i> <i>Frangula alnus</i>	<i>Fagus sylvatica</i> <i>Quercus petraea</i> <i>Anemone nemorosa</i> <i>Polygonatum multiflorum</i> <i>Deschampsia cespitosa</i> <i>Luzula luzuloides</i>	/
Zones humides	H	NC	NC
Enjeux écologiques pressentis	Moyen	Moyen	Faible

	Habitat 1
Type d'habitat	Routes, chemins et sentiers
Espèces végétales observées	Aucune végétation
Zones humides	NC(I)
Enjeux écologiques pressentis	Nul

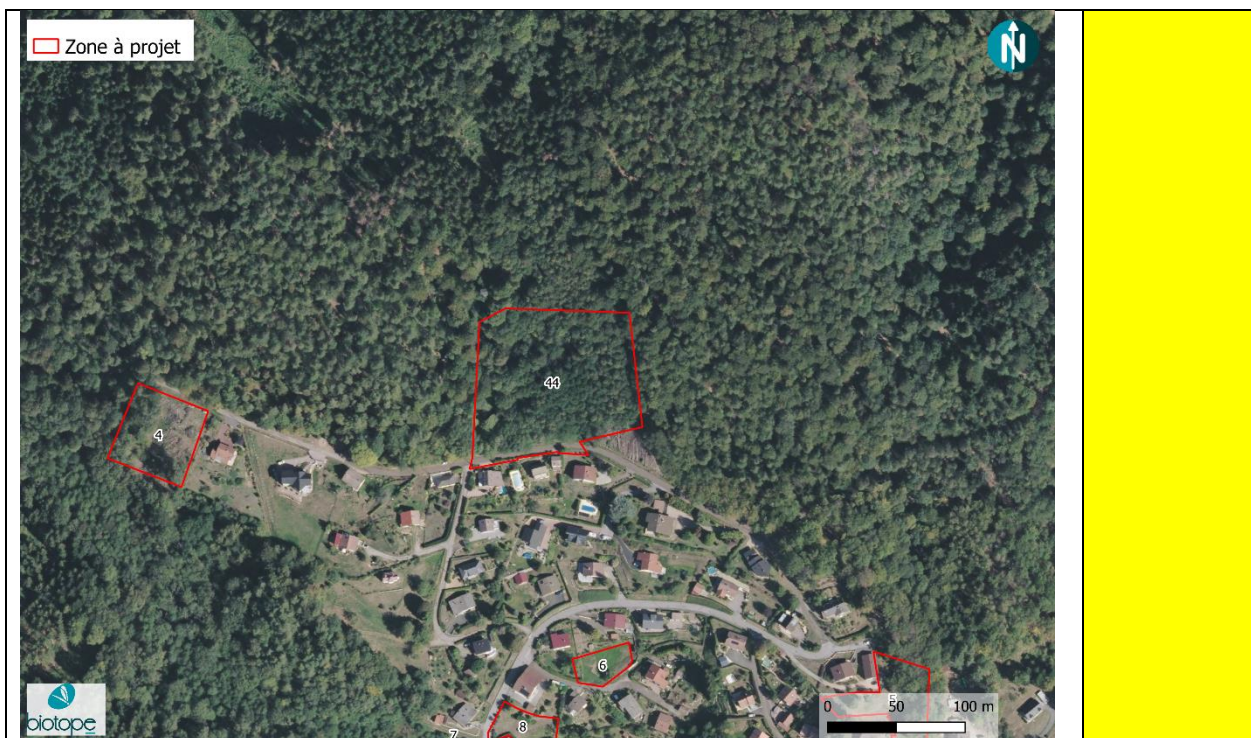
Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard des habitats identifiés (milieux forestiers intégrés à la trame verte) et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune (oiseaux forestiers, grands mammifères, chiroptères, amphibiens) sont moyens à forts.

Risques et nuisances (Source BRGM)

Enjeu

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRI.
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.
Nuisances : /
Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.
Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord
Autres incidences environnementales prévisibles : /

Faible



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Fort (pour raison écologiques principalement)

Recommandations :

- **Au vu des enjeux environnementaux (espace réservoir forestier de la TVB locale, grande zone humide, enjeux faunistiques à minima moyen), il n'est pas souhaitable de réaliser de projet sur cette parcelle, tout du moins nous conseillons très fortement d'éviter la zone humide.**

**Destination de la zone
fixée par le PLU**

1AU – Peuxy

0,54 Ha



Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff II – 410030456 : Vège et Bassigny.

Le site se situe à 300m de la ZSC - FR4100228 : Confluence Moselle-Moselotte (aussi ZICH)

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : La parcelle se situe au sein d'un espace de perméabilité prairial et forestier identifié par le SRCE. Un corridor alluvial – zone humide passe à proximité du site (fragmentation par voie de chemin de fer).
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : Le site se situe dans un corridor réel de la trame forestière.
- Trame verte et bleue locale : La partie boisée est dans le réservoir forestier local. La partie ouest du site est considéré comme appartenant au tissu urbain dense.



Enjeu

Moyen à fort

Zones humides : Deux sondages ont été réalisés dans la parcelle. Le premier sondage a été creusé au sein de la Hêtraie acidiphile montagnarde à Luzule blanchâtre (NC) à une profondeur maximale de 65 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide** (NZH).



Le second sondage a aussi été creusé au sein de la Hêtraie acidiphile montagnarde à Luzule blanchâtre (NC) à une profondeur maximale de 64 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide (NZH)**.



Proximité d'un cours d'eau : Non

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain :

	Habitat 1	Habitat 2	Habitat 3
Type d'habitat	Hêtraie acidiphile montagnarde à Luzule blanchâtre Habitat d'intérêt communautaire <i>Luzulo luzuloidis - Fagetum</i>	Plantations de conifères	Jardins
Espèces végétales observées	<i>Digitalis purpurea</i> <i>Vaccinum myrtillus</i> <i>Fagus sylvatica</i> <i>Deschampsia cespitosa</i>	<i>Picea abies</i>	/
Zones humides	NC	NC	NC
Enjeux écologiques pressentis	Moyen	Faible	Faible

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. La parcelle se situant dans un espace forestier, à proximité d'une zone N2000, ils sont favorables à la présence de chiroptères, de mammifères tels que l'Ecureuil Roux, les oiseaux forestiers). Les enjeux identifiés liés à la faune sont ainsi moyens.

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRI.

Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

Captage AEP : Le site est proche (50m) du périmètre de protection étendu d'un captage d'eau potable.

Nuisances : Proche N57 qui possède un trafic routier conséquent. D'après la carte des bruits stratégiques de la DDT 88 (3^{ème} échéance 2017), le site se trouve dans le tampon de plus de 65-70 dB (carte A, indicateur Lden ; indicateur calculé sur 24h) et se trouve dans les zones où les valeurs limites au droit des habitations sont dépassées (Carte de type C).

Carte A :

https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18310/135716/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+A_Ld_N57.pdf

Carte C :

https://www.vosges.gouv.fr/content/download/18313/135728/file/Carte+de+Bruit+Strat%C3%A9gique_Type+C_N57.pdf

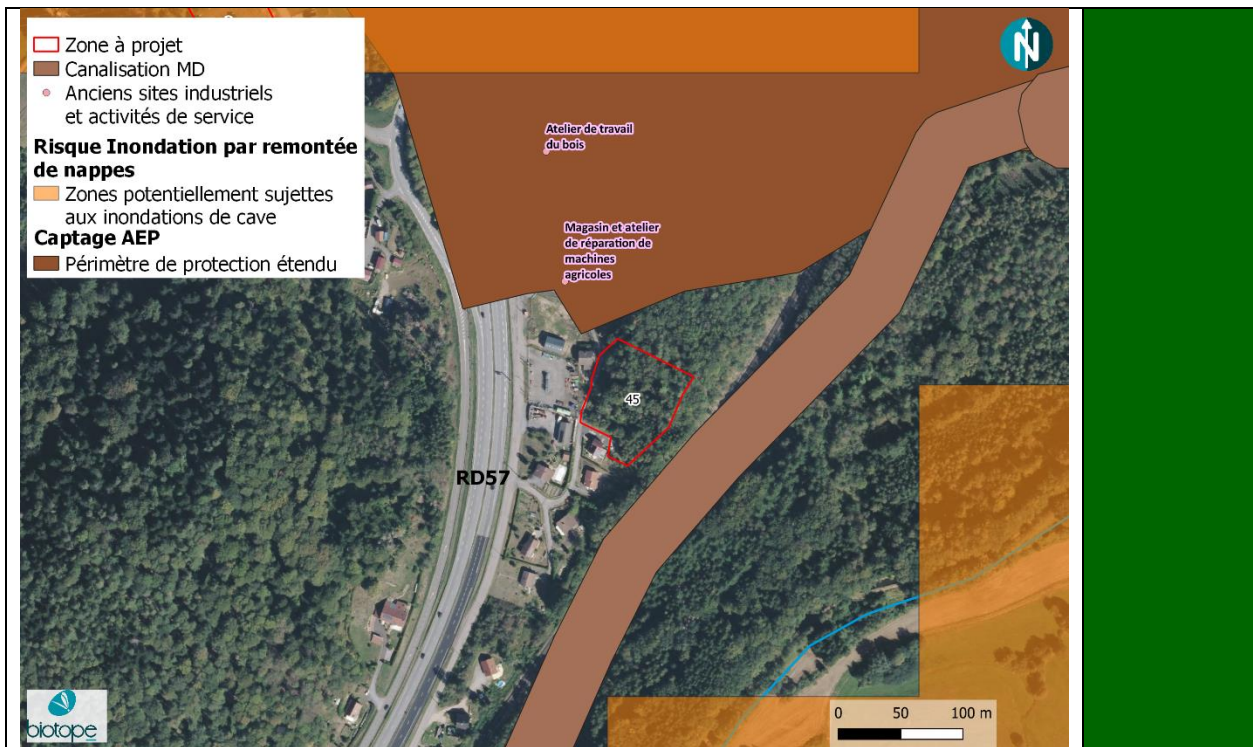
Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Des activités de services sont proches du site.

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : /

Enjeu

Fort



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Fort

Recommandations :

- **Attention, la zone se situe à proximité (300m) d'une zone Natura 2000. Une évaluation des incidences Natura 2000 pourrait être nécessaire.**
- **Le site se situant en zone de fortes nuisances sonores (zone proche de la RN57 où les valeurs limites du droit des habitations sont dépassées, voie de chemin de fer à 50m, zones d'activités), nous déconseillons fortement l'urbanisation sans d'importantes obligations d'isolation.**

Destination de la zone
fixée par le PLU

UC - Huchère

0,36 Ha



Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : /

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : /
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : Elle se situe dans la sous-trame prairiale identifiée.
- Trame verte et bleue locale : /



Zones humides : Le sondage a été creusé au sein de l'Ourlet acidiphile à Houlque molle et Ptéridion aigle (p.) à une profondeur maximale de 81 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'a été relevée sur l'ensemble des horizons. Le sol a été classé **Non humide** (NZH).

Enjeu

Moyen



Proximité d'un cours d'eau : Non mais à 110 mètres de la rigole d'Alimentation du Reservoir de Bouzey

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain :

	Habitat 1	Habitat 2
Type d'habitat	Hêtraie acidiphile montagnarde à Luzule blanchâtre <i>Luzulo luzuloidis - Fagetum</i>	Ourlet à Houlique molle et Ptéridion aigle <i>Holco mollis – Pteridietum aquilini</i>
Espèces végétales observées	<i>Acer pseudoplatanus</i> <i>Fagus sylvatica</i> <i>Abies alba</i> <i>Ilex aquifolium</i> <i>Cytisus scoparius</i> <i>Teucrium scorodonia</i>	<i>Pteridium aquilinum</i> <i>Teucrium scorodonia</i> <i>Agrostis capillaris</i> <i>Dactylis glomerata</i> <i>Galium mollugo</i> <i>Rubus sp</i>
Zones humides	NC	pp
Enjeux écologiques pressentis	Moyen	Faible

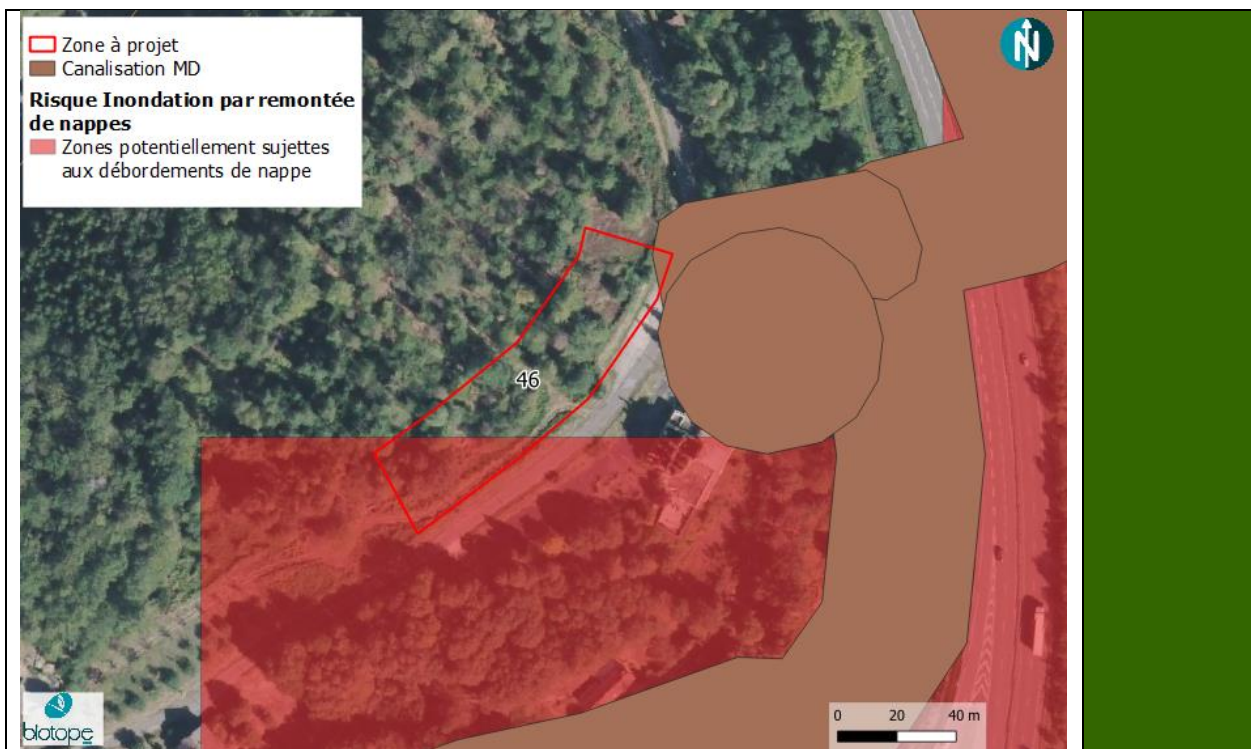
Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont moyens (insectes, reptiles, oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts, petits mammifères tels que le Hérisson d'Europe).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi. Une petite partie du site (sud) est concernée par une zone potentiellement sujette aux inondations par débordement de nappe.
Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.
Nuisances : Assez proche de la RD57.
Risques technologiques : La canalisation de gaz naturel passe en limite du site (au nord).
Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution.
Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord
Autres incidences environnementales prévisibles : /

Enjeu

Moyen à fort



Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen à fort

Recommandations :

- Éviter la partie nord proche de la conduite de transport de matières dangereuses pour réduire le danger
- Mettre en place un coefficient de pleine terre pour ne pas artificialiser entièrement un milieu agricole.
- Etudier le risque inondation

Destination de la zone
fixée par le PLU

UY – Sainte-Anne

2,895 Ha

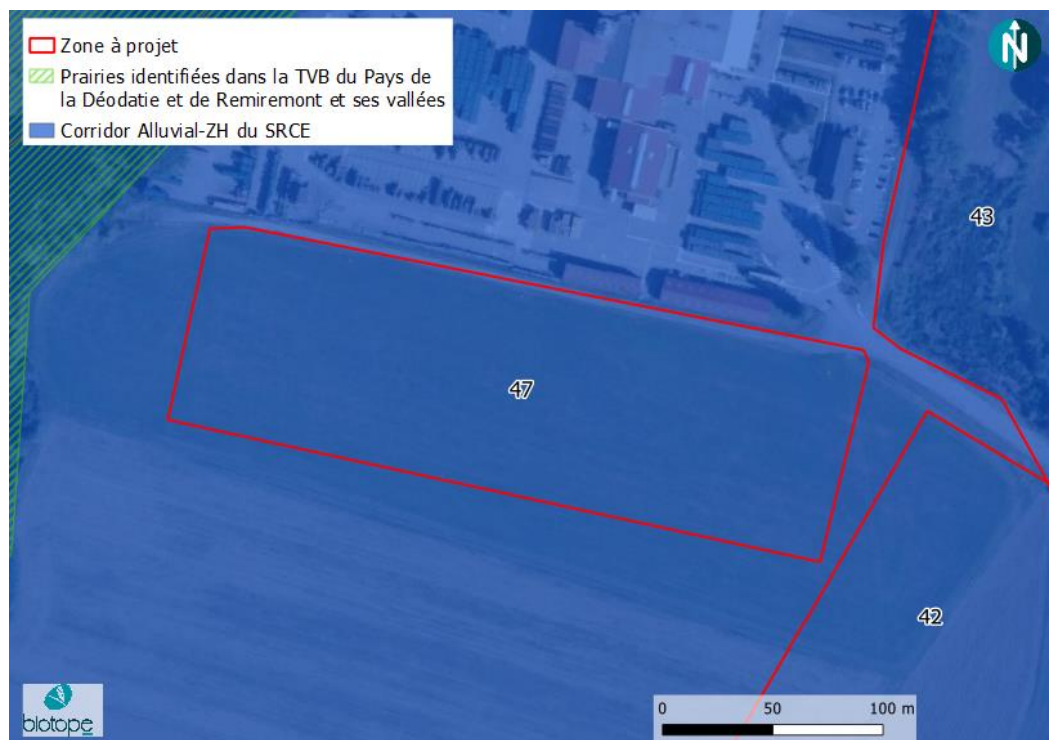


Contexte écologique

Périmètres réglementaires ou d'inventaire : Le site se situe au sein de la Znieff I – 410030146 : Gîte à chiroptères à Remiremont et au sein de la Znieff II – 410030456 : Vôge et Bassigny.

Trame Verte et Bleue :

- Trame verte et bleue du SRCE : Un corridor alluvial-zone humide chevauche l'ensemble de ce site.
- Trame verte et bleue du Pays de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées : /
- Trame verte et bleue locale : /



Zones humides : Habitat pro parte de zone humide (p.). Sols non évalués (Ne). La zone n'est pas répertoriée comme zone humide potentielle.

Enjeu

Faible à moyen

Proximité d'un cours d'eau : Oui, 70 mètres du ruisseau Le Moulin

Proximité d'une zone de captage d'eau potable : Non

Inventaire terrain :

	Habitat 1	Habitat 2
Type d'habitat	Prairies améliorées	Routes, chemins et sentiers
Espèces végétales observées	<i>Dactylis glomerata</i> (sursemées) <i>Hypochaeris radicata</i> <i>Taraxacum sp</i> <i>Trifolium pratense</i>	-
Zones humides	p.	NC(I)
Enjeux écologiques pressentis	Faible	Nul

Aucune observation faunistique particulière n'a été réalisée sur site. Au regard de l'habitat identifié et des indices de présence relevés, les enjeux liés à la faune sont faibles (, oiseaux des milieux ouverts, petits mammifères tels que le Hérisson d'Europe).

Risques et nuisances (Source BRGM)

Risque inondation : Zones hors du périmètre du PPRi.

Aléa mouvement de terrain : Exposition faible sur l'ensemble du site.

Nuisances : /

Risques technologiques : La canalisation de gaz naturel traverse le site.

Sites et sols pollués : pas d'information relevant une éventuelle pollution. Un établissement de fabrique de matériaux de couverture à partir de ciment est situé juste au nord

Radon : Potentiel du risque de catégorie 3 : FORT comme sur l'ensemble du territoire de Saint Nabord

Autres incidences environnementales prévisibles : /



Enjeu

Moyen à fort

Incidences prévisibles notables liées à l'urbanisation de cette zone

Enjeu global : Moyen à fort

Recommandations :

- Des risques sont présents : des activités industrielles proches qui engendrent potentiellement une pollution, et un canalisation de transport de matières dangereuses juste à proximité directe. Ces risques sont donc à prendre en compte lors de l'installation de nouvelles activités sur cette future zone UY.
- Mettre en place un coefficient de pleine terre pour ne pas artificialiser entièrement un milieu agricole.

Quelques préconisations de mesures à généraliser pour l'ensemble des sites :

- Préserver au maximum :
 - Les zones humides pour leur rôle multifonctionnel (écologique, contre les risques inondation, etc.) les arbres, surtout ceux à cavités (donc les vieux arbres), qui pourrait abriter des espèces protégées de chiroptères et d'oiseaux (sinon un inventaire plus détaillé sera nécessaire avec potentiellement le besoin de faire un dossier de demande de dérogation) ;
 - Les forêts, notamment les hêtraies au vu de la biodiversité qu'elles peuvent accueillir (en cas de défrichement, un dossier de défrichement pourrait être nécessaire en fonction du type de forêt, de sa surface et de son propriétaire) ;
 - Les prairies de fauche pour leur intérêt écologique ;
- Eviter l'urbanisation des éléments rappelés ci-dessus, sinon réduire les impacts, et en dernier lieu compenser les impacts dans la logique de la séquence ERC (<https://www.ecologie.gouv.fr/eviter-reduire-et-compenser-impacts-sur-l'environnement>).
- Pour la compensation des impacts sur les zones humides, cf SDAGE Rhin-Meuse
- En fonction des projets, une étude d'impact pourrait être nécessaire (à la charge du porteur de projet), avec la nécessité de réaliser un inventaire faune-flore sur 4 saisons – cf nomenclature (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042369329)
- En fonction du projet, des espèces protégées présentes et des impacts de ce projet sur les espèces protégées, un dossier de dérogation espèces protégées pourra être demandé au porteur de projet concerné.
- Risque RADON : Risque fort sur toute la commune : mesure à appliquer à toutes les OAP et à proposer dans le règlement général (Préconisation de l'IRSN) :

En cas de nouvelle construction, prendre des dispositions pour éviter l'entrée de radon (isolation par le sol et les murs) et éviter son accumulation dans le bâti (système de ventilation dans toutes pièces fermées).

En cas de rénovation, mesurer la concentration avant travaux pour vérifier la présence ou l'absence de risque. En cas de concentration élevée, mettre en place des mesures de remédiation en vous rapprochant de centre d'étude et de conseil spécifique (CSTB, CEREMA, IRSN)
- Proscrire les espèces exotiques envahissantes.

Certains guides existent :
<https://www.eee-grandest.fr/especes/>

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr/categorie-espece/flore/>

- Recommandation forte pour la plantation de haies champêtres multi-spécifiques, avec variétés locales.
- Mettre en place des coefficients de surfaces en pleine terre pour éviter l'artificialisation complète des sites. Ces coefficients pourraient être différents en fonction de l'enjeu écologique / inondation / infiltration des eaux pluviales de la parcelle.
- Inscrire dans le règlement la mise en place de clôtures perméables à la petite faune (grande maille, création de passage dans les murs, etc.)
- Prévoir une bande tampon inconstructible de 6 à 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau pour le déplacement des espèces (aspect corridor), pour le maintien des zones humides (avec les services qu'elles rendent : épuration, écrêtement...)
- Prévoir une bande de tampon aux abords des lisières forestières de 20 mètres pour la tranquillité des espèces et pour le déplacement des espèces (aspect corridor).
- En rapport avec les sites 24, 42 et 43, qui sont dans un corridor de milieu ouvert intéressant au sein de la ville, nous préconisons de limiter l'urbanisation de telle manière à conserver un corridor nord-sud d'au moins 150 mètres de large.

Annexe 1 : Détermination du caractère humide ou non des zones AU

Méthodologie de détermination des zones humides (Arrêté 24/06/2008) :

L'arrêté du 24/06/2008 modifié précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides propose un critère alternatif entre « habitat » et « sol ». Ainsi, l'un ou l'autre des critères permettra de conclure sur l'humidité d'un secteur. Toutefois, afin de trancher sur le caractère non-humide d'un habitat, c'est bien le critère « sol » qui permet de conclure. Le critère « habitat » se limite alors à définir la zone comme « Humide (H) », « pro parte (pp) » (pas systématiquement humide) ou « non-caractéristique (NC) » d'une zone-humide et ne permet en aucun cas de trancher sur la question.

Afin de simplifier cette méthodologie, un seul sondage pédologique a été effectué par zone AU au maximum, et ce, pour plusieurs raisons :

- Faible surface de la zone
- Homogénéité des habitats
- Potentialité faible de présence de zone humide
- Topographie : forte pente, sommet de colline, ...

A noter, qu'aucun sondage n'a été effectué dans les terrains privés et entourés ainsi que les pelouses sur dalles minérales. En effet, ces dernières se développent sur roche et béton d'origine anthropique ne permettant pas de sondage pédologique. .



Siège social :

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze

Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr